

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LETTRE PASTORALE DES EVEQUES  
DE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC.

Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque, Evêques et Administrateur des Diocèses de la Province Ecclésiastique de Québec,

*Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de la dite Province,*

*Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Pour remplir notre devoir de Pasteurs, nous venons, Nos Très-Chers Frères, vous adresser la parole sur plusieurs questions très-importantes que diverses circonstances ont fait surgir.

*I. Pouvoirs de l'Eglise.*

*Quiconque veut être sauvé, dit le Symbole de Saint Athanase, doit tenir la foi catholique; quicumque vult salvus esse, necesse est ut teneat catholicam fidem. Et pour arriver à la connaissance certaine de cette foi sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu; sine fide impossibile est placere Deo (heb. c. 11. v. 6.), il faut écouter l'Eglise dans laquelle J. C. lui-même enseigne, et hors de laquelle on ne peut trouver qu'erreur, doute et incertitude, car elle est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité; Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis (1. Tim. c. 3. v. 15.). Elle a reçu mission d'enseigner à toutes les nations tous les commandements de Jésus-Christ; Docete omnes gente. servare omnia quaecumque mandavi vobis. (Math. c. 28. v. 20).*

Pour remplir cette sublime et difficile mission, il fallait que l'Eglise fût constituée par son divin fondateur sous forme de société parfaite en elle-même, distincte et indépendante de la société civile.

Une société quelconque ne peut subsister si elle n'a des lois, et par conséquent des législateurs, des juges, et une puissance propre de faire respecter ses lois; l'Eglise a donc nécessairement reçu de son fondateur, autorité sur ses enfants pour maintenir l'ordre et l'unité. Nier cette autorité, ce serait nier la sagesse du Fils de Dieu. Subordonner cette autorité à la puissance civile, ce serait donner raison à Néron et à Dioclétien contre ces millions de chrétiens qui ont mieux aimé mourir que de trahir leur foi; ce serait donner raison à Pilate et à Hérode contre Jésus-Christ lui-même!

Non-seulement l'Eglise est indépendante de la société civile, mais elle lui est supérieure par son origine, par son étendue et par sa fin.

Sans doute, la société civile a sa racine dans la volonté de Dieu, qui a réglé que les hommes vivaient en société; mais les formes de la société

---

*AVIS IMPORTANT.—Plus tard les Lecteurs du volume de l'année 1873, seront sans doute tout surpris d'y trouver, à partir de cette page 881 jusqu'à la fin, des faits qui n'ont eu lieu qu'en 1875. Leur étonnement cessera en apprenant par cette note que le Numéro qui aurait dû paraître en Décembre 1873 n'a réellement paru qu'en Novembre 1875.*

civile varient avec les temps et les lieux ; l'Eglise est née du sang d'un Dieu sur le Calvaire, elle a reçu directement de sa bouche son immuable constitution, et nulle puissance sur la terre ne peut en altérer la forme.

Une société civile n'embrasse qu'un peuple ; l'Eglise a reçu en domaine la terre entière ; Jésus-Christ lui a donné mission *d'enseigner toutes les nations ; docete omnes gentes (St. Math. c. 28. v. 20.)* ; l'Etat est donc dans l'Eglise et non pas l'Eglise dans l'Etat.

La fin de l'Eglise est le bonheur éternel des âmes, fin suprême et dernière de l'homme ; la société civile a pour fin le bonheur temporel des peuples. Par la nature même des choses, la société civile se trouve *indirectement*, mais véritablement, subordonnée ; car non seulement elle doit s'abstenir de tout ce qui peut mettre obstacle à la fin dernière et suprême de l'homme, mais encore, elle doit aider l'Eglise dans sa mission divine et au besoin la protéger et la défendre. Et d'ailleurs, n'est il pas évident que le bonheur même temporel des peuples dépend de la vérité, de la justice, de la morale et par conséquent, de toutes ces vérités dont le trésor est confié à l'Eglise ? L'expérience des cent dernières années nous apprend qu'il n'y a plus ni repos, ni stabilité, pour les peuples qui ont secoué le joug de la religion dont l'Eglise est la seule véritable gardienne.

Cette subordination n'empêche point que ces sociétés ne soient distinctes, à cause de leurs fins, et indépendantes chacune dans sa sphère propre. Mais du moment qu'une question touche à la foi, ou à la morale, ou à la constitution divine de l'Eglise, à son indépendance, ou à ce qui lui est nécessaire pour remplir sa mission spirituelle, c'est à l'Eglise seule à juger, car à elle seule Jésus-Christ a dit : *Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre... Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie... Allez donc enseigner toutes les nations... Celui qui vous écoute m'écoute moi-même, et celui qui vous méprise me méprise, et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé... Celui qui n'écoute pas l'Eglise mérite d'être considéré comme un païen et un publicain, c'est-à-dire, comme indigne d'être appelé son enfant. (St. Math. c. 28. v. 18 et 19.—St. Jean c. 20. v. 21.—St. Math. c. 18. v 17.)*

Mais en revendiquant ainsi les droits de l'Eglise catholique sur ses enfants, nous ne prétendons nullement envahir ou entraver les droits civils de nos frères séparés, avec lesquels nous serons toujours heureux de conserver les meilleurs rapports dans l'avenir, comme dans le passé. Les principes que nous exposons ne sont pas nouveaux ; ils sont aussi anciens que l'Eglise elle-même. Si nous les rappelons aujourd'hui, c'est que certains catholiques paraissent les avoir mis en oubli.

## II. Constitution de l'Eglise.

Le pouvoir de législater et de juger dans l'Eglise existe au suprême degré dans le Souverain-Pontife, le successeur de saint Pierre, à qui Jésus-Christ a confié les clefs du royaume des cieux et ordonné de confirmer ses frères.

Les Conciles généraux convoqués, présidés et confirmés par le Pape, ont ce même pouvoir.

*Les Evêques ont été établis par le Saint-Esprit pour régir l'Eglise de Dieu; Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei (Act. c. 20—v. 28.)*; ils ont dans leurs diocèses respectifs pouvoir d'enseigner, de commander, de juger; pouvoir néanmoins subordonné à celui du Chef de l'Eglise, en qui seul réside la plénitude de la puissance apostolique et l'infailibilité doctrinale. Prêtres et laïques doivent aux Evêques la docilité, le respect et l'obéissance.

Chaque prêtre, à son tour, lorsqu'il a reçu de son Evêque la mission de prêcher et d'administrer les secours spirituels à un certain nombre de fidèles, a un droit rigoureux au respect, à l'amour et à l'obéissance de ceux dont les intérêts spirituels sont confiés à sa sollicitude pastorale.

Tel est le plan divin de cette Eglise catholique que Jésus-Christ a revêtu de sa puissance; telle est cette Hiérarchie Ecclésiastique qui, dans son ensemble admirable, nous montre une société parfaitement organisée et capable d'atteindre sûrement sa fin, qui est le salut éternel de chacun de ses innombrables enfants, *de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation; ex omni tribu, et lingua, et populo et natione. (Apoc. c. 5. v. 9.)*

### III. Le Libéralisme Catholique.

Le libéralisme catholique, dit Pie IX, est l'ennemi le plus acharné et le plus dangereux de la divine constitution de l'Eglise. Semblable au serpent qui se glissa dans le paradis terrestre pour tenter et faire déchoir la race humaine, il présente aux enfants d'Adam l'appât trompeur d'une certaine liberté, d'une certaine science du bien et du mal; liberté et science qui aboutissent à la mort. Il tente de se glisser imperceptiblement dans les lieux les plus saints; il fascine les yeux les plus clairvoyants; il empoisonne les cœurs les plus simples, pour peu que l'on chancelle dans la foi à l'autorité du Souverain-Pontife.

Les partisans de cette erreur subtile concentrent toutes leurs forces pour briser les liens qui unissent les peuples aux Evêques et les Evêques au Vicaire de Jésus-Christ. Ils applaudissent à l'autorité civile chaque fois qu'elle envahit le sanctuaire; ils cherchent par tous les moyens à induire les fidèles à tolérer, sinon à approuver, des lois iniques. Ennemis d'autant plus dangereux que souvent, sans même en avoir la conscience, ils favorisent les doctrines les plus perverses; que Pie IX a si bien caractérisées en les appelant *une conciliation chimérique de la vérité avec l'erreur*.

Le libéral catholique se rassure parcequ'il a encore certains principes catholiques, certaines pratiques de piété, un certain fond de foi et d'attachement à l'Eglise, mais il ferme soigneusement les yeux sur l'abîme creusé dans son cœur par l'erreur qui le dévore en silence. Il vante

encore à tout venant ses convictions religieuses, et se fâche quand on l'avertit qu'il a des principes dangereux : il est peut-être sincère dans son aveuglement, Dieu le sait ! Mais à côté de toutes ces belles apparences, il y a un grand fond d'orgueil qui lui laisse croire, qu'il a plus de prudence et de sagesse que ceux à qui le Saint-Esprit donne mission et grâce pour enseigner et gouverner le peuple fidèle : on le verra censurer sans scrupule les actes et les documents de l'autorité religieuse la plus élevée. Sous prétexte d'enlever la cause des dissensions, et de concilier avec l'Évangile les progrès de la société actuelle, il se met au service de César et de ceux qui inventent de prétendus droits en faveur d'une fausse liberté : comme si les ténèbres pouvaient coexister avec la lumière, et comme si la vérité ne cessait pas d'être la vérité dès qu'on lui fait violence, en la détournant de sa véritable signification, et en la dépouillant de cette immutabilité inhérente à sa nature !

En présence de cinq Brefs Apostoliques qui dénoncent *le libéralisme catholique* comme absolument incompatible avec la doctrine de l'Église, quoiqu'il ne soit pas encore formellement condamné comme hérétique, il ne peut plus être permis en conscience d'être *un libéral catholique*.

#### IV. La Politique Catholique.

Un des plus puissants génies qui aient paru sur la terre, St. Thomas d'Aquin, a défini *la loi* en général : "Quædam rationis ordinatio ad bonum commune, et ab eo qui curam communitatis habet, promulgata. "La loi est un règlement dicté par la raison pour le bien commun, et "promulgué par celui qui a le soin de la société."

L'Église catholique reconnaît dans cette courte définition tous les traits d'une politique chrétienne.

*Le bien commun* en est la fin unique et suprême.

*La raison* doit être la source de la loi. La raison, c'est-à-dire, la conformité des moyens à employer, non-seulement avec la fin à atteindre, mais aussi avec la justice et la morale ; la raison, et non pas l'esprit de parti, non pas l'intention de se maintenir au pouvoir, non pas la volonté de nuire au parti opposé.

*L'autorité* qui impose la loi est ici admirablement définie. Le Saint-Esprit nous la représente souvent comme portant le glaive, et prête à frapper quiconque refuse de lui rendre honneur, crainte et tribut ; c'est ainsi qu'elle doit apparaître aux peuples, *comme ministre des vengeances de Dieu contre ceux qui font le mal : Dei minister est, vindex in iram ei qui malum agit. (Rom. c. 13. v. 4.)*. Mais notre Saint Docteur considérant l'autorité dans la personne qui en est revêtue, lui trace ses devoirs en même temps qu'il définit ses droits : "A vous, ô princes, ô " législateurs, a été confié le soin de la société ; *qui curam societatis* " *habet* : ce n'est pas pour contenter votre ambition, votre soif des hon-

“neurs et des richesses, que l'autorité vous a été donnée : c'est une charge, une obligation, un devoir qui vous est imposé.”

Politique vraiment divine ! Oh ! qu'elle laisse bien loin derrière elle, cette fausse et souverainement déraisonnable politique, qui fait des plus graves intérêts d'un peuple comme un jouet d'enfant avec lequel des partisans aveugles cherchent à s'amuser, à s'enrichir, à se supplanter mutuellement.

Loin de nous la pensée de méconnaître les avantages du régime constitutionnel considéré en lui-même, et, par conséquent, l'utilité de ces distinctions de partis, qui se tiennent les uns les autres en échec pour signaler et arrêter les écarts du pouvoir. Ce que nous déplorons, ce que nous condamnons, c'est l'abus que l'on en fait ; c'est la prétention que la politique réduite aux mesquines et ridicules proportions d'intérêts de parti, devienne *la règle suprême* de toute administration publique, que *tout soit pour le parti et rien pour le bien commun* : rien pour *cette société dont on a le soin*. Ce que nous condamnons encore, c'est que l'on se permette de dire et d'oser tout ce qui peut servir au triomphe d'un parti.

*Prêtez l'oreille à mes paroles, dit le Saint-Esprit (Sagesse. c. 6. v. 3. 4. 5. 6), vous qui gouvernez la multitude, considérez que vous avez reçu la puissance du Très-Haut, qui interrogera vos œuvres, scrutera même vos pensées ; parcequ'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas gardé la loi de la justice, ni marché selon sa volonté. Aussi viendra-t-il à vous d'une manière effroyable pour vous juger avec une extrême rigueur :*

#### V. Le rôle du clergé dans la politique.

Des hommes qui veulent vous tromper, N. T. C. F., vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique ; qu'il ne faut tenir aucun compte des principes religieux dans la discussion des affaires publiques ; que le clergé n'a de fonctions à remplir qu'à l'Eglise et à la sacristie, et que le peuple doit en politique pratiquer l'indépendance morale !

Erreurs monstrueuses, N. T. C. F., et malheur au pays où elles viendraient à prendre racine ! En excluant le clergé, on exclut l'Eglise, et en mettant de côté l'Eglise, on se prive de tout ce qu'elle renferme de salutaire et d'immuable, Dieu, la morale, la justice, la vérité, et quand on a fait ainsi main basse sur tout le reste, on n'a plus à compter qu'avec la force !

Tout homme qui a son salut à cœur, doit régler ses actes selon la loi divine, dont la religion est l'expression et la gardienne. Qui ne comprendra quelle justice et quelle rectitude règneraient partout, si les gouvernants et les peuples avaient toujours devant les yeux cette loi divine qui est l'équité même, et ce jugement formidable qu'ils auront à subir un jour devant celui au regard et au bras de qui personne ne saurait échapper ? Les plus grands ennemis du peuple sont donc ceux qui veulent bannir la

religion de la politique ; car sous prétexte d'affranchir le peuple de ce qu'ils appellent la *tyrannie du prêtre*, *l'influence indue du prêtre*, ils préparent à ce même peuple les chaînes les plus pesantes et les plus difficiles à secouer : ils mettent la force au dessus du droit, et ôtent à la puissance civile le seul frein moral qui puisse l'empêcher de dégénérer en despotisme et en tyrannie !

On veut reléguer le prêtre dans la sacristie !

Pourquoi ? Est-ce parce qu'il a puisé dans ses études des notions saines et certaines sur les droits et les devoirs de chacun des fidèles confiés à ses soins ? Est-ce parce qu'il sacrifie ses ressources, son temps, sa santé, sa vie même pour le bien de ses semblables ?

N'est-il pas citoyen au même titre que les autres ? Eh quoi ? le premier venu peut écrire, parler et agir ; on voit quelquefois affluer vers un comté, ou une paroisse, des étrangers qui viennent pour y faire prévaloir leurs opinions politiques : seul le prêtre ne pourra parler et écrire ! il sera permis à quiconque le veut de venir dans une paroisse débiter toutes sortes de principes, et le prêtre qui est au milieu de ses paroissiens comme un père au milieu de ses enfants, n'aura aucun droit de protester contre les énormités qu'on leur apporte !

Tel qui aujourd'hui crie très-fort que le prêtre n'a rien à voir dans la politique, trouvait naguère cette influence salutaire ; tel qui nie aujourd'hui la compétence du clergé dans ces questions, exaltait jadis la sûreté de principes que donne à un homme l'étude de la morale chrétienne ! D'où vient ce changement, sinon de ce que l'on sent agir contre soi cette influence que l'on a la conscience de ne plus mériter !

Sans doute, N. T. C. F., l'exercice de tous les droits de citoyen par un prêtre n'est pas toujours opportun, il peut même avoir ses inconvénients et ses dangers ; mais il ne faut pas oublier que c'est à l'Eglise seule qu'il appartient de donner à ses ministres les instructions qu'elle juge convenables, et à reprendre ceux qui s'en écartent, et les évêques de cette Province n'ont pas manqué à leur devoir sur ce point.

Jusqu'ici nous avons considéré le prêtre comme citoyen et parlant politique en son propre et privé nom, comme tout autre membre de la société civile.

Y a-t-il des questions où l'Evêque et le prêtre puissent, et même quelquefois doivent intervenir au nom de la religion ?

Nous répondons sans hésitation : Oui, il y a des questions politiques où le clergé peut et même doit intervenir au nom de la religion. La règle de ce droit et de ce devoir se trouve dans la distinction même que nous avons déjà signalée, entre l'Eglise et l'Etat.

Il y a en effet des questions politiques qui touchent aux intérêts spirituels des âmes, soit parcequ'elles ont rapport à la foi ou à la morale, soit parcequ'elles peuvent affecter la liberté, l'indépendance ou l'existence de l'Eglise, même sous le rapport temporel.

Il peut se présenter un candidat dont le programme soit hostile à l'Eglise, ou bien les antécédents soient tels que sa candidature soit une menace pour ces mêmes intérêts.

De même un parti politique peut-être jugé dangereux, non-seulement par son programme et par ses antécédents, mais encore par les programmes et les antécédents particuliers de ses chefs, de ses principaux membres et de sa presse, si ce parti ne les désavoue point et ne se sépare point définitivement d'eux, dans le cas où ils persistent dans leur erreur après en avoir été avertis.

Dans ces cas, un catholique peut-il, sans renier sa foi, sans se montrer hostile à l'Eglise dont il est membre, un catholique, peut-il, disons nous, refuser à l'Eglise le droit de se défendre ou plutôt de défendre les intérêts spirituels des âmes qui lui sont confiées ! Mais l'Eglise parle, agit et combat par son clergé, et refuser ces droits au clergé, c'est les refuser à l'Eglise.

Alors le prêtre et l'Evêque peuvent en toute justice et doivent en toute conscience élever la voix, signaler le danger, déclarer avec autorité que voter en tel sens est un péché, que faire tel acte expose aux censures de l'Eglise. Ils peuvent et doivent parler non-seulement aux électeurs et aux candidats, mais même aux autorités constituées, car le devoir de tout homme, qui veut sauver son âme, est tracé par la loi divine ; et l'Eglise, comme une bonne mère, doit à tous ses enfants, de quelque rang qu'ils soient, l'amour, et, par conséquent, la vigilance spirituelle. Ce n'est donc point convertir la chaire en tribune politique, que d'éclairer la conscience des fidèles sur toutes ces questions où le salut se trouve intéressé.

Sans doute, N. T. C. F., de semblables questions ne se présentent pas tous les jours ; mais le droit n'en est pas moins certain.

Il est évident, par la nature même de la question, qu'à l'Eglise seule doit appartenir l'appréciation des circonstances, où il faut ainsi élever la voix en faveur de la foi et de la morale chrétienne.

L'on objectera peut être que le prêtre est exposé comme tout homme, à dépasser la limite qui lui est assignée, et qu'alors c'est à l'Etat à le faire rentrer dans le devoir.

A cela nous répondrons d'abord que c'est faire gratuitement injure à l'Eglise entière que de supposer qu'il n'y a pas, dans sa hiérarchie, un remède à l'injustice ou à l'erreur d'un de ses ministrés. En effet, l'Eglise a ses tribunaux régulièrement constitués, et si quelqu'un croit avoir droit de se plaindre d'un ministre de l'Eglise, ce n'est pas au tribunal civil qu'il doit le citer, mais bien au tribunal ecclésiastique, seul compétent à juger la doctrine et les actes du Prêtre. Voilà pourquoi Pie IX, dans sa bulle *Apostolicæ Sedis*, octobre 1869, déclare frappés d'une excommunication majeure ceux qui obligent directement ou indirectement les juges laïques à citer devant leur tribunal les personnes ecclésiastiques, contre les dispositions du droit canonique.

En second lieu, quand l'Etat envahira les droits de l'Eglise, foulera aux pieds ses privilèges les plus sacrés, comme cela arrive aujourd'hui en Italie, en Allemagne et en Suisse, ne serait-ce pas le comble de la dérision que de donner à ce même Etat le droit de baillonner sa victime ?

En troisième lieu, si l'on pose en principe qu'un pouvoir n'existe pas, parce qu'il peut arriver que quelqu'un en abuse, il faudra nier tous les pouvoirs civils, car tous ceux qui en sont revêtus, sont faillibles.

#### VI. *La Presse et ses Devoirs.*

Dans notre siècle, la presse joue un rôle dont on ne peut se dissimuler l'importance pour le bien comme pour le mal. L'Eglise ne saurait demeurer spectatrice indifférente de ces luttes journalières qui se font, soit dans les livres, soit dans les journaux. Ces écrits que la presse éternise en quelque sorte et jette aux quatre vents du ciel, sont bien autrement féconds, pour l'édification ou le scandale, qu'une parole presque aussitôt oubliée qu'entendue par un petit nombre d'auditeurs. Honneur et gloire à ces écrivains catholiques qui se proposent, avant tout, de propager et de défendre la vérité ; qui approfondissent avec un soin scrupuleux les questions importantes qu'ils sont appelés à traiter ! Mais que répondront au Souverain Juge les écrivains pour qui la politique telle qu'ils l'entendent, c'est-à-dire, l'intérêt de leur parti, est la règle suprême ; qui ne tiennent pas compte de l'Eglise ; qui voudraient faire de cette Epouse du Christ, la vile esclave de César ; qui négligent, ou même méprisent, les avis de ceux que Jésus-Christ a chargés d'enseigner les vérités de la religion ?

Les devoirs de la presse, tels que tracés par notre dernier Concile de Québec peuvent se résumer ainsi :

1o. Traiter toujours ses adversaires avec charité, modération et respect, car le zèle pour la vérité ne saurait excuser aucun excès de langage ;

2o. juger ses adversaires avec impartialité et justice, comme on voudrait être jugé soi-même ;

3o. ne point se hâter de condamner avant d'avoir bien examiné toutes choses ;

4o. prendre en bonne part ce qui est ambigu ;

5o. éviter les railleries, les sarcasmes, les suppositions injurieuses à la réputation, les accusations mal fondées, l'imputation d'intentions que Dieu seul connaît.

Ce que l'Eglise n'a point condamné, on peut bien le combattre, mais non pas le mal noter.

Quand il s'agit des autorités Ecclésiastiques ou Civiles, le langage doit toujours être convenable et respectueux.

Il ne faut pas traduire, devant le tribunal incompetent de l'opinion publique, des établissements dont les Evêques sont les protecteurs et les juges naturels.

Ajoutons que le prêtre, et à plus forte raison, l'Evêque dans l'exercice de son ministère, n'est pas justiciable de l'opinion publique, mais de ses seuls supérieurs hiérarchiques. Si quelqu'un croit avoir droit de se plaindre, il peut toujours le faire devant ceux qui ont droit de lui rendre justice ; du prêtre on peut appeler à l'Evêque, de celui-ci à l'Archevêque, et de l'Archevêque au Souverain Pontife ; mais il ne peut jamais être permis de répéter, sur les journaux, les mille et mille bruits que les excitations politiques font surgir comme les vagues d'une mer en furie.

Il ne faut pas non plus oublier que si les lois particulières faites par un Evêque n'obligent pas en dehors de son diocèse, les principes qu'il expose dans ses lettres pastorales sont de tous les temps et de tous les lieux. Si quelqu'un, ecclésiastique ou laïque, se croit en droit de ne pas écouter la voix d'un pasteur qui n'est pas le sien, il n'a pas le droit pour cela de le critiquer et de le juger.

#### VII. Du serment.

*Le nom de Dieu est saint et terrible ; (Ps. 110. v. 9) il ne doit être prononcé qu'avec le plus profond respect, et le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu. (Exode c. 20. v. 7.)*

Il est encore écrit dans nos livres saints : *Vous ferez serment en disant : Vive le Seigneur ; mais que ce soit avec vérité, avec discrétion, avec justice. (Jérémie c. 4. v. 2.)*

Le serment est un acte de religion, et, par conséquent, il appartient avant tout à l'Eglise, qui seule a mission pour en définir et en exposer la nature et les conditions.

Dans tout serment il y a deux parties distinctes, 1o. *l'affirmation* de quelque fait, ou de quelque volonté ; 2o. *l'invocation de Dieu* comme témoin de la vérité de ce fait ou de cette volonté. Cette affirmation prend le nom de *formule* quand les expressions en sont déterminées par autorité, mais au fond, cette diversité de nom ne change rien à la nature même de cette partie du serment.

Tout dépend de la conformité de cette affirmation ou formule, avec la vérité telle que connue par celui qui prête serment.

Si l'affirmation ou la formule est vraie dans toutes ses parties, le serment est bon et vrai.

Il y a parjure du moment que dans l'affirmation ou la formule il se trouve quelque chose de faux, connu comme tel par celui qui prête le serment. Quand même dans votre affirmation ou formule il y aurait un millier de vérités, si vous y mêlez sciemment un seul mot qui ne soit pas vrai, ce seul mensonge suffit pour vous rendre coupable de parjure.

De là il résulte deux conséquences pratiques fort importantes. 1o. Avant de prêter serment, il faut bien examiner et comprendre la formule qu'on est appelé à affirmer, de peur qu'il ne s'y trouve quelque chose de

contraire à la vérité telle qu'on la connaît : s'il y a quelque chose que l'on ne comprenne pas bien, s'il y a quelque doute, il faut se la faire expliquer et refuser de prêter serment jusqu'à ce que la conscience soit bien formée à ce sujet : autrement, on s'expose à faire un parjure, et par conséquent, on commet un péché grave ; 2o. On ne doit jamais parler de la formule d'un serment, comme d'une chose *de peu d'importance* : et nous condamnons absolument la distinction que l'on voudrait faire entre les diverses formules pour en mépriser quelques-unes, ou pour leur donner un sens que ne peuvent comporter les expressions qu'elles renferment. Des paroles claires par elle-mêmes ne souffrent point d'interprétation, comme la lumière n'a pas besoins d'une autre lumière pour être aperçue. Quand une formule dit clairement et formellement que telle chose existe, il n'y a pas d'interprétation possible pour lui faire dire que cette chose n'existe point.

En entrant dans l'exercice de leur charge, les fonctionnaires publics sont tenus à prêter ce qu'on appelle un *serment d'office*. Ils promettent solennellement, en présence du Dieu Tout-Puissant, de remplir avec exactitude certains devoirs qui leur sont imposés. Ce n'est pas une vaine formule, une promesse vide de sens, mais une obligation des plus graves et qui dure aussi longtemps que l'on est en office. Ce doit être l'objet d'un examen de conscience spécial et sérieux, quand on se prépare à s'approcher des sacrements.

Si l'on doit respecter le serment en soi-même, on ne doit pas moins le respecter dans les autres. Nous saisissons cette occasion pour condamner comme une impiété et une espèce de scandale, la pratique de certains hommes de loi qui, pour les besoins de leur cause, ne craignent point de transquestionner les témoins jusqu'au point de les embrouiller et de les faire contredire et parjurer. Il ne suffit pas qu'une cause soit bonne ; il faut que les moyens, employés pour la faire triompher, soient conformes aux règles immuables de la vérité, de la justice et de la charité.

#### VIII. De la sépulture ecclésiastique.

La *sépulture ecclésiastique* n'a pas, sans doute, le même degré de sainteté que les sacrements, mais elle n'en appartient pas moins toute entière et uniquement au jugement de l'Eglise. Nous voulons parler de la *sépulture ecclésiastique* telle que définie et réglée par les lois canoniques, c'est-à-dire, non-seulement les prières et les rites religieux qui accompagnent les funérailles, mais aussi le lieu sanctifié et consacré spécialement par des prières et des bénédictions, pour la sépulture de ceux qui meurent dans la paix de l'Eglise catholique.

Nulle puissance temporelle ne peut prescrire à l'Eglise de prier sur la tombe d'un mort qu'elle a jugé indigne de ses prières ; c'est un attentat sacrilège que de violer par la force la sainteté de la terre consacrée par les prières et les bénédictions de l'Eglise.

On dira peut-être que la privation des honneurs de la sépulture ecclésiastique emporte une dégradation et une infamie, et qu'ainsi considérée elle est du ressort de l'autorité civile chargée de protéger l'honneur des citoyens.

Nous répondons que le déshonneur et l'infamie sont plutôt dans la révolte d'un enfant contre sa mère, et que rien ne peut laver la tache d'une désobéissance grave qui persévère jusqu'à la mort. Tous les procès, tous les appels, toutes les sentences du monde, ne feront que donner un plus grand retentissement à la faute, et rendre la dégradation et l'infamie plus déplorables aux yeux des vrais catholiques.

Jésus-Christ, dit l'Apôtre S. Paul, a aimé son Eglise et s'est livré lui-même pour elle. (*Eph. c. 5. v. 25*). A l'exemple de notre Divin Maître et Modèle, rien ne doit nous être plus cher en ce monde que cette même Eglise, dont nous sommes les membres sous un même chef qui est Jésus-Christ. Elle est notre mère, puisqu'elle nous a engendrés à la vie de la grâce, nous devons l'aimer d'un amour filial, nous réjouir de ses triomphes, partager ses tristesses et au besoin élever la voix pour la défendre. Quand donc nous voyons sa liberté et sa dignité méconnues, il ne peut être permis à ses enfants, et encore moins à ses pasteurs, de garder un silence qui équivaldrait à une trahison.

La Sainte Eglise Catholique, fidèle aux enseignements de son Divin Maître, apprend à ses enfants à rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. (*Math. c. 22. v. 21*.) Elle leur répète avec le grand Apôtre : Rendez à chacun ce qui lui est dû : le tribut à qui le tribut ; l'impôt à qui l'impôt ; la crainte à qui la crainte ; l'honneur à qui l'honneur. (*Rom. c. 13. v. 7*.) Ce devoir de justice et de respect qu'elle ne cesse de proclamer, elle a plus que personne le droit d'attendre qu'on l'accomplira à son égard, et qu'on rendra à l'Eglise de Dieu ce qui est à l'Eglise de Dieu.

Or, N. T. C. F., nous devons le dire avec douleur, une affaire tristement célèbre nous prouve que l'Eglise Catholique du Canada est menacée dans sa liberté et ses droits les plus précieux. Et ce qui met le comble à notre affliction, c'est que l'Eglise peut dire comme le prophète : *J'ai nourri des enfants, je les ai comblés de bienfaits et ils m'ont méprisé : filios enutrivit et exaltavi, ipsi autem spreverunt me.* (*Isaïe. c. 1. v. 2*.) Les premiers auteurs de cet attentat ont été élevés sur les genoux d'une mère catholique, ils se sont assis dans leur enfance à la table sainte, ils ont reçu le caractère ineffaçable de la confirmation ; et encore aujourd'hui, malgré leur révolte, ils se disent catholiques pour avoir le droit de faire ouvrir, par la force, l'entrée d'un cimetière consacré par les prières de l'Eglise et destiné par elle à la sépulture de ses enfants fidèles.

Pour déguiser cette usurpation criminelle on a invoqué les prétendues *libertés gallicanes*, comme si l'unité catholique fondée par Jésus-Christ sur

l'autorité suprême de Pierre et de ses successeurs, n'était qu'un vain nom ! Qu'est-ce en effet qu'une autorité contre laquelle il serait permis au sujet de se pourvoir en invoquant ses *libertés* ! Quel prince, quelle république voudrait reconnaître un pareil principe invoqué par une province, malgré les déclarations cent fois répétées de la constitution et des tribunaux suprêmes de l'Etat ?

Que ceux qui sont en dehors de l'Eglise, trouvent de pareils principes bons et admirables, nous ne pouvons nous en étonner ; car ils ne croient pas à cette autorité qui fait le fondement de l'Eglise catholique. Mais que des hommes, qui osent encore se dire enfants de l'Eglise, en méconnaissent jusqu'à ce point l'enseignement et la hiérarchie, c'est une inconcevable erreur.

Ceux qui ont commencé, soutenu, ou encouragé par leurs souscriptions, cet inqualifiable attentat contre les droits les plus certains de l'Eglise, nous les tenons pour coupables d'une révolte ouverte contre l'Eglise, et d'une grave injustice dont ils ne peuvent recevoir le pardon, s'ils ne s'efforcent de la réparer par tous les moyens en leur pouvoir.

Nous invitons tous les véritables enfants de l'Eglise, à demander au Cœur Divin de Notre-Seigneur d'avoir pitié de ceux qui se sont ainsi égarés des sentiers de la foi et de la justice, afin que reconnaissant leur péché et le réparant, ils obtiennent miséricorde.

#### Conclusion.

Tels sont, N. T. C. F., les avis importants que nous croyons devoir vous donner dans les circonstances actuelles.

Défiez-vous surtout de ce *libéralisme* qui veut se décorer du beau nom de *catholique* pour accomplir plus sûrement son œuvre criminelle. Vous le reconnaîtrez facilement à la peinture qu'en a faite souvent le Souverain Pontife

1o. Efforts pour asservir l'Eglise à l'Etat ;

2o. Tentatives incessantes pour briser les liens qui unissent les enfants de l'Eglise entre eux et avec le clergé ;

3o. Alliance monstrueuse de la vérité avec l'erreur, sous prétexte de concilier toutes choses et d'éviter des confits ;

4o. enfin, illusion et quelquefois hypocrisie, qui sous des dehors religieux et de belles protestations de soumission à l'Eglise, cache un orgueil sans mesure.

Souvenez-vous que la véritable politique chrétienne n'a qu'un but qui est le *bien public*, qu'un seul *moyen* qui est la conformité parfaite des lois avec la vérité et la justice.

Respectez le serment comme un acte religieux de grande importance :

avant de le prêter, examinez bien si la formule est vraie en tous points, au meilleur de votre connaissance; accomplissez scrupuleusement les devoirs de votre serment d'office, et gardez-vous d'induire votre prochain au parjure.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné sous nos signatures, le sceau de l'Archidiocèse et le contreseing du secrétaire de l'Archevêché, le vingt-deux septembre mil huit cent soixante-quinze.

† E. A. ARCH. DE QUEBEC,

† IG. EV. DE MONTREAL,

† L. F. EV. DES TROIS-RIVIERES,

† JEAN EV. DE S. G. DE RIMOUSKI,

† E. C. EV. DE GRATIANOPOLIS,

† ANTOINE EV. DE SHERBROOKE,

† J. THOMAS EV. D'OTTAWA,

L. Z. MOREAU PIRE. ADM. DE S. HYACINTHE.

Par Messieurs,

C. A. COLLET, Ptre.

*Secrétaire.*

## LA FEMME.

*Conférence à N.D. de Paris,*

*Par le R.P. Matignon, de la Compagnie de Jésus.*

Parmi les hommes publics, nous en avons trouvé un qui a la mission d'aider tous les autres, ou plutôt de suppléer à leur impuissance. Le Ministre de la religion est, comme on l'a bien dit, la force sociale par excellence; à l'exemple de son divin chef, il est l'homme de la paix et travaille à l'établir, soit entre les diverses classes de la société, soit dans l'intérieur des familles; s'il le peut, sur le terrain inébranlable de la vérité, et quand il en est empêché, sur celui de la tolérance et de la charité chrétiennes.

Mais l'humanité ne s'absorbe pas tout entière dans le petit bataillon du sacerdoce, ou dans l'armée plus nombreuse de nos législateurs, de nos magistrats et de nos fonctionnaires. Elle ne se compose pas même uniquement de cette multitude de citoyens, aux mains desquels nous trouvons le pouvoir électoral; à côté d'eux, je vois la Femme à qui vous n'accordez pas de suffrage, que vous n'admettez pas à l'honneur de gérer les emplois publics. Doit-elle se plaindre d'être déshéritée? Faut-il, comme certains sophistes de notre temps, réclamer pour elle un pied d'égalité absolue avec l'homme, y compris la jouissance des droits politiques?

J'estime, Messieurs, que ceux qui font entendre ces revendications, sont les ennemis les plus redoutables de cette influence sociale, dont j'ai à vous parler aujourd'hui. Ils n'ont pas compris que la Femme n'est faite, ni pour commander les armées, ni pour écrire des lois, ni pour gouverner les peuples; mais que, comme l'a dit un homme de génie, elle fait quelque chose de plus grand que tout cela, puisque c'est sur genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde.

Nous ne pouvons donc passer sous silence le rôle qui lui appartient; et d'autre part, il convient de nous renfermer dans le cadre spécial que nous nous sommes tracé tout d'abord. Par conséquent, Messieurs, je ne viens point énumérer devant vous les prérogatives de la Mère de famille, supputer la part qu'elle prélève dans les affections du foyer, sonder les profondeurs où son action atteint, dans les principales déterminations de la vie; je ne viens point considérer l'Épouse sur ce siège d'honneur où la tendresse de l'homme la fait asseoir, ni vous montrer cette domination pacifique à laquelle rien ne résiste, par ce que son point d'appui est au fond des cœurs. Un jour peut-être, la série naturelle de nos réflexions nous forcera de nous arrêter devant ces douces et majestueuses physiono-

mies, les plus attachantes, sans contredit, de toutes celles que l'on rencontre ici-bas.

Pour le moment, mon dessein a quelque chose de plus général. Quelle que soit la position particulière qui ait été faite à la Femme, je voudrais calculer avec vous le degré de crédit qu'elle a coutume d'obtenir, la force d'impulsion qui lui est propre, le mouvement qu'elle est en état d'imprimer autour d'elle. Action d'autant plus sûre qu'elle est moins bruyante, d'autant plus irrésistible qu'elle demeure d'ordinaire plus secrète et plus cachée. Sa continuité décuple ses forces; les qualités séduisantes qui l'accompagnent, désarment les résistances qu'elle pourrait rencontrer; en outre, l'adresse dont elle est douée et la flexibilité de ses évolutions font qu'on la subit sans le savoir, et qu'on est vaincu avant même d'avoir tenté le combat. L'humble filet d'eau qui coule sans s'arrêter et tourne tous les obstacles, se creuse, sous la verdure, un lit mieux dessiné que le torrent impétueux avec sa furie violente, mais éphémère. Ainsi, Messieurs, l'influence de la Femme traverse d'ordinaire sans grand fracas le champ de notre humanité. Vous ne voyez pas les fleurs qu'elle fait éclore; vous ne sentez que le parfum qui embaume ses rives; cependant le courant, qui se dérobe sous ces trésors de vie, poursuit avec persévérance le but qu'il s'est fixé; et s'il a rencontré la roche dure, il l'a peut-être usée en se frayant un passage; et s'il a trouvé des aspérités de terrain, il les a évitées habilement sans perdre de vue sa route. Toute couverte qu'elle est, cette marche n'échappe point à l'œil de l'observateur; et il arrive bien vite à cette conviction, que rien de grand ou de petit ne se conclut dans le monde, sans qu'une part considérable en doive être attribuée à la Compagne de l'homme.

Cette assertion, je le sais, ne trouvera point, parmi vous, de contradicteurs. Au lieu donc d'insister davantage, il vaut mieux chercher la raison intime du phénomène que nous signalons, en faire, si vous voulez, la philosophie. Cette recherche ne sera point, de notre part, une vaine et stérile spéculation; elle renferme, au contraire, les leçons les plus salutaires.

Nous avons à nous demander d'où vient à la Femme cette puissance, et comment elle en use dans nos sociétés. Quelle économie providentielle lui permet de nous imprimer, en quelque sorte, la forme qui lui plaît? En quoi sommes-nous marqués de son sceau et portons-nous son effigie? Tous ont intérêt à le savoir; et de graves conséquences se rattachent à la réponse que nous cherchons ensemble.

## I

L'influence dévolue à la Femme dans nos sociétés a deux racines principales, l'une qui plonge dans les profondeurs de la nature, l'autre, qui puise ses éléments dans le Christianisme lui-même.

Et d'abord, Messieurs, remarquons ensemble cette loi, dont l'application est universelle. Tout ce qui exerce une puissance ici-bas, la tient, directement ou par un détour, de l'une de ces deux sources premières, établies au sommet des choses, qui s'appellent la force et la beauté. Je ne fais pas à ces mots l'injure de les restreindre aux acceptions vulgaires, dans lesquelles on resserre trop souvent leur ampleur naturelle; je leur laisse leur sens élevé; je reconnais les deux domaines qui leur appartiennent, c'est-à-dire l'ordre physique et l'ordre moral.

Qui ne sait, par exemple, que la force n'est pas toujours l'énergie matérielle, mais qu'il faut mettre au nombre de ses manifestations diverses l'intelligence, le courage, la vigueur de la volonté, la persévérance de l'action? De même la beauté se révèle partout où respandit le nombre, l'harmonie. Vous l'aimez dans cette régularité de traits, qui fait le charme dans un visage humain; mais elle ne triomphe pas moins dans la juste proportion de nos pensées et de nos actes, elle revêt toutes ses grâces dans les œuvres de la sagesse.

Ainsi comprises, la force et la beauté ont en main un pouvoir incontesté; je ne crains point de dire que nous trouvons en elles les deux reines de ce monde. La première s'impose par voie de domination, la seconde s'insinue doucement et cherche à gagner les cœurs; autant l'une assujettit et soumet tout ce qu'elle rencontre, autant l'autre attire et captive tout ce qu'elle atteint; supériorité et séduction, voilà les moyens qu'elles mettent en œuvre; ils suffisent amplement pour leur assurer l'empire.

C'est qu'en effet, Messieurs, il y a là comme une double révélation d'en haut, qui imprime à la créature une sublime ressemblance. Dieu, lui aussi, est à la fois force et beauté, puissance et harmonie. Lorsque, sur les ailes d'une religieuse contemplation, nous cherchons à nous élever vers lui et à nous faire quelque idée de son adorable nature, c'est autour de ces deux points lumineux que nous voyons se grouper tous les autres rayons dont se compose sa gloire. Comme s'il fallait donner raison à ces sages d'autrefois, qui représentaient la divinité sous la forme d'une ellipse; et comme si sa vie avait pour foyers les deux attributs que nous venons de dire. Aussi bien le dogme chrétien nous rend raison de cette divinité mystérieuse, lorsqu'il met, en face l'un de l'autre, le Père, auquel appartient la puissance, et le Verbe, qui est l'expression même de la beauté, tous deux féconds, comme un seul principe, tous deux épuisant dans un acte, qui leur est commun, les ressources infinies d'une vertu éternellement productive.

Et d'autre part, en s'adressant à l'homme, les deux manifestations qui nous occupent, saisissent en lui tout ce qu'il y a de plus vital. Elles le prennent par les côtés les plus sensibles de son être; elles lui enlèvent d'ordinaire toute volonté de résistance. Il est dompté, ou il se sent entraîné; également vaincu dans chacun des deux cas et réduit bientôt à

avouer sa défaite. Et s'il arrive que les deux effets s'ajoutent l'un à l'autre, si la force et la beauté se sont donné la main pour opérer de concert, il en résulte l'action la plus irrésistible qu'on puisse imaginer, ou dans l'ordre matériel, ou dans le monde des âmes.

Mais c'est trop de demander aux êtres finis de présenter ces deux propriétés à la fois. Le plus souvent les dons sont partagés, on les voit se répartir entre plusieurs sujets ; et l'on dirait qu'ils évitent avec soin de se réunir, au même degré, dans un seul. C'est la Providence qui l'a voulu ainsi, par pitié pour nous ; car il était à craindre que l'orgueil ne nous égarât dans une coupable adoration de nous-mêmes ; puis elle a jeté par là dans son œuvre une variété qui en forme un des caractères les plus brillants, en même temps qu'on y trouve une preuve non équivoque de son inépuisable surabondance.

Or, vous savez, Messieurs, comment le partage s'est opéré. Dans la juste distribution des faveurs divines, l'homme a reçu comme apanage la force, ce qui veut dire en premier lieu l'intelligence pour concevoir, celle de la volonté pour entreprendre ; à quoi il fallait bien aussi que s'ajoutât celle des muscles, pour qu'il fût en état d'exécuter ses projets. La dot particulière de la Femme l'a été cette grâce merveilleuse qui la caractérise, ce charme inné de sa personne, surtout cette sensibilité, cette tendresse, dont le siège est dans son cœur, qui font, des pures affections, le besoin et la loi de sa vie. La nature a été si prodigue envers elle que c'est à peine si le paganisme, après tous ses abaissements auxquels il l'avait soumise, était parvenu à la dépouiller entièrement de ses privilèges. On aimait encore à respirer en elle comme le parfum d'une terre primitive moins frappée de malédiction que les autres ; et Tacite nous parle de ce je ne sais quoi de divin, que les Germains nos pères trouvaient toujours de vivant dans leurs filles et dans leurs épouses. Tant il est vrai, comme l'a dit un de nos écrivains catholiques, qu'après la chute originelle, Dieu voulut laisser à l'homme sa Compagne, afin que, dans son exil, il pût encore se souvenir du paradis.

Au point de vue social, si c'est l'homme qui fait les lois, c'est la Femme qui crée les mœurs, les habitudes. L'un est le principe et la source première de la vie ; le premier est un commandement qui s'impose ; la seconde une école où l'on reste longtemps, à laquelle on revient presque toujours tôt ou tard, et dont on est heureux surtout d'entendre les leçons dans les moments critiques et difficiles de la vie.

Somme toute, laquelle des deux influences l'emportera ? Quelle est, de ces deux actions, celle qui vous paraît devoir être prépondérante ?

O Femme, si tu connaissais le don de Dieu ; si *scires donum Dei* ! Tu te plains parfois de la part qui t'est échue, et tu penses que la nature t'a moins favorablement traitée. Il est vrai qu'elle ne t'a point donné ces membres robustes, prédestinés avant tout à un rude travail ; il est vrai

qu'elle ne semble pas avoir réservé pour toi cette puissance de compréhension, qui est le lot d'un petit nombre. Tu n'a fait ni la *Somme* de saint Thomas, ni la cathédrale de Cologne, ni la scène de la *Transfiguration* ou celle du *Jugement dernier*. Mais en revanche, que de compensations précieuses dans ces qualités aimables et sympathiques, si bien en rapport avec la mission que tu dois remplir ! Qu'il le veuille ou non, l'homme reste souvent médiocre, et n'arrive point à la taille qu'il fallait atteindre. Pour toi, à moins de repousser les avances du ciel, tu seras toujours à la hauteur de tes œuvres.

Que dis-je ? Messieurs, elle dépassera de beaucoup ce niveau et étendra bien plus loin son pouvoir. Car s'il faut découvrir ici le mobile ordinaire des affaires humaines, le trouverez vous toujours, dites-moi dans la forme matérielle ou dans la puissance du génie ? Ce qui mène le monde, ne sont-ce pas plutôt ces ressorts invisibles et ces fils cachés, qu'on ne saisit pas tout d'abord ? En présence d'un événement inattendu, chacun s'arrête et se demande : Qui a fait cela ? Et les uns répondent : C'est l'ambition des princes. Et d'autres s'écrient : Ce sont les passions des peuples. Pour moi, Messieurs, remontant jusqu'à l'origine vraie de tout ce qui s'est accompli, je dirai quelquefois avec plus de raison : La cause première de tout ce que vous avez sous les yeux, ce pourrait bien être une Femme.

Ainsi rien de plus fort que cette faiblesse, même en la prenant au seul point de vue naturel ; montons plus haut maintenant, et voyons ce qu'elle devient sous l'Évangile.

Je rends grâce au ciel de ce que nous ne pouvons plus parler de la réhabilitation de la Femme par le Christianisme, sans avoir l'air d'exploiter un lieu commun et de rebattre inutilement une vérité devenue banale. Le fait est accepté, il est hors de conteste. Mais ce qu'on y remarque le moins, est précisément ce qu'il renferme de plus admirable. Jésus-Christ ne s'est pas contenté de faire remonter à cette créature d'élite les degrés qu'elle avait si tristement descendus ; la place qu'il lui assigne est bien au-dessus de celle qui lui serait revenue légitimement, quand on n'aurait jamais troublé l'ordre de la nature. Comme une famille déchue, qu'un bienfaiteur généreux ne se contente pas de restituer à son rang d'autrefois, mais qu'il comble de plus de gloire, de plus de richesses, et qu'il établit à un niveau de beaucoup supérieur. On dirait que la loi évangélique a travaillé tout exprès pour la Femme, qu'elle a eu à cœur de la venger de ces mépris passés, que l'ayant trouvée dans un abîme de dégradation et d'ignominie, elle a voulu compenser ses humiliations précédentes en la dotant d'une grandeur qui dépassait toute espérance. Voilà, Messieurs, ce qu'on ne comprend pas toujours et ce qu'il importe de mettre en lumière.

De quelle façon cette prodigieuse élévation s'est-elle opérée ?

D'abord, vous le savez, le mariage est devenu un sacrement. En

vertu d'une institution souverainement glorieuse pour notre race ; le jeune homme et la jeune fille ne peuvent plus unir leurs destinées sans accomplir un acte auguste, qui a son retentissement dans la cité de Dieu, et qui produit ici-bas une grâce spéciale s'étendant à toute la vie. Or, avez-vous calculé les avantages immenses qui en résultent pour l'épouse ? C'est elle surtout qui recueille le bénéfice de cette institution, elle qui revêt, de ce fait, un caractère sacré et presque divin. A l'abri de ces dispositions odieuses du code païen, qui permettaient le divorce, qui autorisaient la polygamie, elle peut désormais vivre en paix, sans avoir continuellement à craindre de perdre tout ce qu'elle a de plus cher. Qui dira les souffrances que le dogme de l'indissolubilité lui a épargnées ? Qui racontera les hontes auxquelles il l'arrache et les désespoirs dont il la préserve ? C'est par là, Messieurs, qu'elle s'est tout à coup trouvée si haut dans les appréciations générales. Non-seulement elle avait acquis cette personnalité, que la loi ancienne lui refusait ; mais ses droits étaient placés sous la protection de la religion, ils devenaient l'objet d'une garantie toute-puissante. Comme elle grandit en face de l'homme, s'il faut qu'il voie en elle l'image vénérée de l'Épouse du Christ ; s'il doit avoir pour elle le même amour que le Verbe incarné portait à sa chair sacrée ; si tous deux, par leur union, figurent ce qu'il y a de plus grand et de plus chaste dans les mystères chrétiens !

C'étaient là des idées étranges et nouvelles, mais peu à peu elles sont entrées dans nos mœurs. Dix-neuf siècles d'enseignement religieux ont fini par les acclimater dans le monde et nous les familières. Je le sais bien, de nombreux efforts sont tentés aujourd'hui pour les abolir ; il ne manque pas d'hommes qui voudraient vous ramener au code païen, et rompre ce nœud de l'indissolubilité toujours gênant pour les passions humaines.

On aura beau faire, on ne nous arrachera pas ce qui s'est, en quelque sorte, mêlé à notre sang, ce qui constitue un des traits principaux de notre caractère. Tant que notre pays n'aura pas entièrement brisé avec Jésus-Christ, en dépit de scandales nombreux et publics, en dépit de lois défectueuses et que plusieurs ne craignent pas d'appeler immorales, le respect de la femme restera un sentiment éminemment français ; nous le garderons comme un des plus précieux héritages que nous aient légués nos ancêtres ; et c'est lui qui nous assurera une place au premier rang des nations civilisées.

Non seulement l'Évangile a richement doté l'épouse, mais le plus beau type qu'il propose à notre vénération dans l'humanité, est celui d'une Femme. Je fais abstraction du Christ lui-même, puisque la lumière divine qui jaillit de son front rend toute comparaison impossible. Après lui, le chef-d'œuvre sorti de notre race ; c'est cette Vierge Mère, aux pieds de laquelle l'univers entier tombe à genoux. S'il est vrai, comme le dit le

Livre sacré, que le regard du Tout-Puissant se promène sur le monde des âmes et y cherche des perles de grand prix, nulle part il ne trouvera rien qui approche de ce diamant unique, dont la valeur et l'éclat éclipsent tous les autres. O fille de Juda, vous avez montré à tous ce que pouvait devenir cette pauvre créature, foulée aux pieds pendant si longtemps et abreuvée des dédains universels. Vous-même l'aviez annoncée ; toutes les générations humaines devaient proclamer votre bonheur. Les générations humaines ont fait plus ; elle n'ont pas voulu que votre chasteté fut dans le monde comme un miracle isolé, sans imitation, sans reproduction vivante.

Voilà pourquoi des légions immaculées se lèvent encore, à toute heure, et disent à ce siècle étonné : Nous ne vous demandons rien. Ce n'est pas l'or qui nous tente, car celui que nous avons entre les mains, nous le rejetons loin de nous. Ce ne sont point les distinctions qui nous attirent, car nous ensevelissons sous un manteau de bure jusqu'au nom qui nous avait été donné parmi les hommes. Les plaisirs, nous ne les connaissons plus. La liberté, nous n'en usons que pour la soumettre à un joug volontaire.

Messieurs, que prétendent ces Femmes qui passent devant nous sans rien regarder de ce qui nous séduit, sans rien aimer de ce qui nous passionne ? Leur vie n'eût-elle point d'autre mérite, elle est faite assurément pour relever dans nos pensées un sexe qui se montre capable de semblables sacrifices. Vous l'appeliez faible, et c'est lui qui vous montre l'exemple de la force. Vous vous imaginiez que tout son pouvoir était dans les grâces naturelles que le ciel lui a départies ; la religion lui montre une autre source de puissance dans le mépris de cette même beauté, dans l'abandon de tout ce qui pouvait le faire valoir aux yeux des hommes. Ce dépouillement nous révèle, dans la Femme, des ressources que le monde ancien ne soupçonnait pas. Il perpétue, au milieu de nous, cette race féconde par sa chasteté, riche par son dénûment, grande par ses abaissements et ses libres humiliations. Les païens, s'ils l'avaient connue, lui auraient dressé des autels ; eux qui honoraient les fausses vertus de leurs vestales, auraient placé nos Vierges Chrétiennes au-dessus de toutes les divinités de leur Olympe.

Que penser, Messieurs, de ceux qui ne veulent plus les souffrir parmi nous, et qui, pour se recommander aux suffrages de leurs concitoyens, promettent publiquement d'employer tous leurs efforts à les chasser de leurs maisons et de leurs écoles ?

Le dirai-je ? Le Christianisme, bien qu'il soit fait pour tous, semble avoir un faible pour la Femme, tant il met de soins particuliers à l'achever et à l'embellir ! Ne remarquez-vous pas un rapport sympathique entre nos dogmes et les qualités naturelles dont elle est douée ? D'instinct nous la comprenons, et voilà pourquoi vous la voyez courir avec tant d'empresse.

ment vers les choses religieuses. La foi entre sans difficultés dans cette intelligence où tout s'éclaire en passant par le cœur. Nos mystères font vibrer vivement les cordes de cette sensibilité, qui semble faite tout exprès pour en saisir les harmonies. La loi évangélique a déclaré qu'elle n'était qu'amour : comment ne se trouverait-elle pas à l'unisson avec une âme dont ce sentiment seul constitue toute la vie ?

D'ailleurs, les vertus que prêche la religion siéent si bien au caractère de la Femme ! On dirait que la mission de l'une se confond avec celle de l'autre ; car toutes deux sont appelées à élever l'homme, à le fortifier ; toutes deux doivent savoir le consoler, le diviniser. Faut-il trouver étrange qu'elles se donnent la main, qu'elles soient, en quelque sorte, inséparables ? L'opinion générale n'est pas sans le sentir ; et aujourd'hui encore, la Femme qui repousse systématiquement la religion, apparaît au milieu de nous comme un prodige sinistre. Oui, quand son talent jetterait un grand éclat, c'est un météore funeste, que les incrédules eux-mêmes n'envisagent pas sans effroi. De loin, peut-être, ils semblent l'admirer, mais ils craindraient de voir le signe malfaisant se fixer sur leur demeure ; et lorsqu'il leur faudra une compagne de leur vie, nous ne serons point surpris si, laissant là leurs préjugés, ils viennent la chercher de préférence parmi les jeunes filles dont l'enfance s'est abritée au pied de l'autel.

Pourtant vous trouverez encore çà et là quelques sophistes attardés qui regrettent les *voltairiennes* d'un autre âge, race éteinte, dont le type ne se retrouve plus guère aujourd'hui, mais qu'on voudrait bien ressusciter, parce qu'on craint dans une épouse l'influence de la foi et des pratiques religieuses. Et quoi ! leur dirai-je, excluez-vous cette touche du maître qui donne à l'œuvre sa perfection, qui lui imprime le cachet du génie ? Si admirablement douée que vous supposiez une Femme, tant que la main de la religion ne l'a pas façonnée, elle ne sera jamais qu'une ébauche. Ah ! de grâce, laissez à la fleur sa rosée, ne lui dérobez pas son soleil. Ces qualités naturelles ont besoin, pour se développer, de la chaleur qui vient d'en haut. Cette beauté reste terne et manque d'auréole, si un rayon du ciel ne l'illumine et ne la fait resplendir. Comment la vertu serait-elle sûre d'elle-même, si elle ne se sent greffée sur une foi sincère ? D'ailleurs, ce n'est pas seulement le devoir, c'est aussi le bonheur de ces êtres chéris qui est ici en cause. N'enviez pas à leurs jours de joie ce complément nécessaire ; surtout, n'enlevez pas cette unique consolation à leurs jours d'épreuves, de deuil et de tristesse.

Messieurs, on a eu raison de le dire, la Femme est elle-même une sorte de religion. Dieu l'a placée près de vous comme une poésie supérieure, pour vous arracher au froid réalisme de la vie vulgaire, et comme une harmonie céleste, qui chante les cantiques de Sion jusque sur les bords désolés des fleuves de Babylone. Si la lyre divine se tait, ou si vous la forcez à ne plus redire que des accents profanes et mondains, que va

devenir le pauvre exilé, et qui lui rappellera la patrie absente ? Rien ne le soutient plus dans ses épreuves, rien ne le réveille plus de son assoupissement ; la grâce lui manque, du moins celle qui devait s'incarner pour lui sous une forme aimable et lui faire entendre une voix si douce. Gardons-nous, Messieurs, de nous déshériter nous-mêmes en déshéritant la Femme. Quoi qu'il arrive, c'est d'elle que la société procédera, et tôt ou tard vous reconnaîtrez qu'elle se fait infailliblement à son image.

## II

J'ai à vous montrer maintenant les principales formes que revêt cette influence et les objets sur lesquels elle s'exerce,

Le plus souvent, Messieurs, c'est la Femme qui détermine l'attitude générale qu'on prend dans le monde vis-à-vis de la richesse. Non pas que l'argent ne soit partout le dieu de ce siècle ; mais il y a des degrés dans le culte qu'on lui rend et dans les empressements dont il est l'objet ; certaines populations se montrent plus âpres au gain, elles paraissent plus invinciblement possédées de ce démon du lucre. On dirait qu'elles ne peuvent vivre si toutes les sources ne sont détournées à leur profit, et ne contribuent à alimenter le fleuve de leur superbe opulence.

D'où vient en elles cette recrudescence de cupidité ? Il n'en faut point chercher d'autres causes que le luxe de la Femme et les profusions nécessaires pour défrayer sa vie fastueuse.

C'est ce qui force l'homme à courir éperdûment à la recherche de l'or ; voilà ce qui crée en son cœur une avidité que sans cela il n'aurait peut-être jamais connue. Que voulez-vous qu'il fasse en présence d'un problème insoluble ? Comment établir l'égalité entre deux quantités, dont l'une demeure fixe, tandis que l'autre s'accroît suivant une loi constante ? Le budget qu'il avait équilibré hier, est déjà insuffisant à la situation d'aujourd'hui ; parce que, dans l'intervalle, le monde a marché et que ses usages s'imposent comme autant de lois tyranniques. Les ressources étant limitées, les besoins se multipliant à l'infini, il faut sans cesse ouvrir de nouvelles veines, inventer de nouveaux procédés. La vie se transforme en un froid calcul, où les sentiments élevés n'ont plus de place.

S'il arrive que devant ces exigences, un homme ne trouve plus d'autre ressource que de se jeter dans des opérations ténébreuses, vous vous indignez avec raison, vous flétrissez justement celui qui met la main dans ces honteuses manœuvres. Hélas ! Messieurs, plaignez-le bien plus encore ; ou plutôt gémissiez sur un état social qui force parfois des consciences honnêtes à se démentir, pour trouver une issue à l'impuissance financière, que le luxe a fatalement amenée.

S'agit-il d'une alliance où va se décider l'avenir, le jeune homme court, non après la vertu, mais après la fortune. C'est une dot qu'il épouse, en fermant les yeux sur la personne ; et quand il ne parvient pas à la ren-

contrer, il aime mieux vouer son foyer à l'isolement et sa vie à un célibat, dont la vertu n'est pas toujours le motif. Le mariage ne consiste plus à initier une compagne à ses joies comme à ses tristesses; notre siècle en a fait une exploitation, ou bien encore une de ces expositions brillantes, où l'on ne songe qu'à éblouir la foule.

Il faut à la Femme un théâtre, où elle se donne elle-même en spectacle, avec des décors variés, avec de perpétuels changements à vue. Je ne dis pas assez, il lui faut un temple, dont elle prétend bien être l'éblouissante divinité. Les hommages qu'elle y attend se mesurent sur la magnificence qu'elle y déploie. Insensée, qui croit voir l'admiration monter vers sa personne, tandis que tout s'arrête à ce vain appareil; qui s'imagine sans doute être pour tous une idole, tandis que, pour la plupart, elle est seulement un jouet, j'allais dire une poupée!

Supposons qu'au lieu de ces déesses pleines d'elles-mêmes et jalouses d'éclipser leurs rivales, notre siècle admirât dans ses Femmes cette belle simplicité, qui n'exclut point l'élégance, cet esprit d'ordre et de travail, qui ne bannit qu'une oisive prodigalité; ne pensez-vous pas, Messieurs, que la face des choses changerait bientôt par cette seule influence? En peu de temps, elles détacheraient l'homme des vanités, où il se complaît en leur compagnie, et parviendraient à lui faire goûter des biens plus solides. Par suite, il s'habituerait à chercher son bonheur moins au dehors qu'au dedans. Il estimerait le mérite, alors même qu'un riche héritage ne vient pas le rehausser; et parce qu'il ne tiendrait pas tant à ce qui n'est qu'accidentel, ses affections, aujourd'hui trop fugitives, deviendraient sérieuses et inébranlables.

Il en était ainsi autrefois, et j'entends demander où sont ces Femmes si fortement trempées, dont s'enorgueillissait à juste titre la société française. Admirables figures, qui nous ont apparu aux jours de notre enfance et qui sont restées profondément empreintes dans nos lointains souvenirs, avec quelle vénération profonde nous les saluons toujours!

On trouvait parmi elles tous ces types touchants de décence et de vertu, dont nous parle la Sainte Ecriture; des Saras, assidues à leur foyer et voilées de leur modestie, quand elles se montraient au dehors; des Rebecas, à qui rien n'échappait de ce qui se passait dans leur maison, et qui trouvaient, dans leur amour inventif, des ressources pour toutes choses; des épouses belles comme Rachel, des mères fécondes comme Lia; des veuves héroïques, qui auraient imité le courage de la chaste Judith; de jeunes femmes, élevées peut-être au premier rang et capables, ainsi qu'Esther, d'opérer la rédemption d'un grand peuple. Ah! que de vœux ardents les rappellent encore parmi nous! Revenez, revenez, ô fille de Sulam, reparaissez au sein de nos sociétés, et que nous ayons le bonheur de vous contempler de nouveau! Que verrez-vous dans la fille de Sulam, nous dit la voix d'en haut, sinon un mélange de grâce et de force, et

comme un chœur de musique mêlé au bruit des camps ? Mais non ; elle ne revient pas, elle refuse de se montrer au milieu de nos corruptions et de nos raffinements sensuels. Les rues de Sion sont pleines de larmes, parce qu'on n'y voit plus passer ces Femmes d'élite pour se rendre aux solennités du Seigneur. Nos campagnes et nos cités demeurent dans le deuil, parce que dans leurs cendres il n'en est point sorti qui leur soient semblables.

Messieurs, j'ai peur d'être accusé d'injustice et de méconnaître les miracles dont nous sommes témoins. Car si les temps passés ont eu leurs gloires, le nôtre ne rappelle-t-il pas quelques-unes des merveilles de la primitive Eglise ?

Pendant qu'il parcourait la Judée, pour prêcher le nom de Jésus-Christ, l'apôtre Pierre reçut un jour une touchante ambassade. C'étaient les fidèles de Joppé, qui avaient député vers lui deux d'entre eux pour lui dire : " De grâce, ne refusez pas de venir jusqu'à nous." Leur ville toute entière était plongée dans la tristesse, et quiconque y entra, à cette heure n'y entendait que des gémissements. Sur un lit d'honneur, au milieu d'une salle richement parée, on voyait étendu le corps inanimé d'une femme dont la vie avait été pleine d'œuvres saintes et de pieuses largesses. Lorsque l'apôtre y eut été introduit, il se trouva entouré d'une foule en pleurs, et les veuves lui montraient les habits, les tuniques que la défunte faisait autrefois pour elles. Eloge muet, mais éloquent, qui laissait assez comprendre la grâce universellement désirée. Ce qu'on demandait à Pierre, c'était une résurrection.

Messieurs, depuis trois ans, une prière semblable s'élève vers le ciel des régions les plus éloignées du globe. La charité de la France, c'est-à-dire surtout celles de ses Femmes, n'est-elle pas partout connue et partout bénie ? Que de chrétientés elle fait vivre ! Que de pauvres enfants elle arrache à la mort, dans les pays idolâtres ! Un moment, on a pu croire que cette source divine allait tarir, lorsque tout occupées à panser nos propres blessures, ces mains bienfaisantes n'avaient plus ni les mêmes loisirs, ni les mêmes ressources. Qui n'a entendu alors les cris de détresse partant des contrées les plus lointaines ? Il semblait que le monde ne pouvait vivre, si notre patrie ne restait à sa place et ne continuait son œuvre de dévouement. Ecrivains sceptiques et railleurs, libre à vous de décrier nos Associations et de jeter sur elles le ridicule ; mais, en vérité, je vous le dis : les larmes de ces pauvres églises, qui vivent du travail et des largesses de la France, plaident plus efficacement la cause de notre résurrection que tous vos vains discours et toutes vos creuses théories.

C'est la Femme, Messieurs, qui donne le ton à nos sociétés. Et il ne faut pas rire de cette royauté de salon, qui vous semble peut-être bien exigüe et condamnée à d'étroites limites. J'avoue que son territoire est peu étendu, mais elle compte des sujets nombreux et soumis : et quoique

son centre d'action soit à l'intérieur, elle rayonne pourtant au dehors et touche presque à toutes choses. Qui ne voit d'ailleurs qu'il y a là un effet d'ensemble et que la multiplicité centuple les forces? En dépit d'une indépendance hautement affichée, les salons se commandent l'un l'autre; un même fil les relie, une même étincelle les traverse pour leur apporter, en même temps, la nouvelle du jour ou l'idée qui a pris faveur. Cette idée, c'est l'engouement actuel, c'est la futilité qui est à la mode, c'est la chose, ou l'homme que l'opinion accepte et que la vogue du moment porte sur ses ailes. Souvent il y a là, comme à Delphes, une Femme qui prophétise et dont les paroles sont recueillies comme autant d'oracles. Plaise à Dieu qu'elle n'abuse point de son pouvoir et ne rende à ceux qui la consultent que des réponses de vie!

Cette espèce de sacerdoce devrait être tout de lumière et d'amour. S'il a été dévolu à la Femme, c'est pour que son cœur devienne comme un flambeau qui éclaire et comme un foyer ardent qui chauffe. On a vu plus d'une fois de ces astres bienfaisants qui, dans leur voisinage, éveillaient la vie, faisaient éclore le talent, mûrissaient les grandes pensées et les résolutions généreuses. De même que le jour, en se levant, balaye les ombres de la nuit, il suffisait de leur présence pour bannir des discours toute trivialité, pour rasséréner les âmes et dissiper les nuages qui s'élevaient souvent du milieu de leurs susceptibilités jalouses. Chacun trouvait là comme une conscience vivante qui le révélait à lui-même et le forçait à rougir de ses propres fautes.

Une semblable influence est un bienfait pour la société. Elle constitue un foyer d'attraction dont on ne s'approche point sans devenir meilleur. Le génie lui-même subit parfois cet ascendant, et vient y chercher une parole d'encouragement et de salut. Qui ne sait que c'est parfois à une Femme de tête et de cœur que nos grands hommes ont dû leurs plus beaux actes de vertu ou leurs inspirations les plus brillantes?

A l'inverse, si la Femme se laisse envahir par la futilité, tout s'abaisse en même temps, tout tombe avec elle. Les vaines préoccupations qui émanent de sa personne forment autour d'elle une atmosphère épaisse, qui s'étend de proche en proche et couvre bientôt un immense espace. Elle sème l'inutilité sous ses pas; et partout où elle a mis le pied, le sol ne tarde pas à devenir stérile.

La suivrons-nous plus bas encore, je veux dire dans cette oubli graduel de sa naturelle dignité, où le ton, les habitudes sont en dissonance avec son rang et son caractère? A mesure qu'elle descend nous verrons l'homme s'affranchir de ces délicatesses et de ces réserves qu'on ne lui demande plus, et installer à la place un genre faux et messéant, que je n'ose appeler de son nom propre du haut de cette chaire.

Que devient alors cette fleur de politesse dont la France avait le renom? Qu'a-t-on fait de cette distinction exquise d'attitude et de langage, dont

notre société fournissait aux autres le modèle ? Je le dis à notre honte, cet héritage précieux, nous l'avons parfois trouvé trop lourd. On nous a vus sur le point de l'abandonner à d'autres, tandis qu'en revanche, nous adoptions je ne sais qu'elles façons d'agir d'origine et d'importation étrangères.

A qui la faute, Messieurs, sinon à celles qui devaient tout conserver, et qui sont peut-être les premières à dissiper le commun patrimoine ?

Ne croyez pas que la Femme se borne à vous communiquer ce vernis extérieur, qui brille d'un certain éclat dans les relations du monde ; son action va bien plus avant ; elle atteint le fond même de notre vie ; et c'est une vérité universellement reconnue, qu'elle détermine le degré de moralité auquel un peuple arrive.

Certes, il y a folie à rêver je ne sais quel état social d'où les désordres seraient complètement bannis, où le mal ne trouveraient plus de place. L'humanité étant donnée, avec les ambitions qui la dévorent, avec les passions qui la travaillent, comment voulez-vous qu'elle avance dans sa route d'un pas assez ferme pour ne jamais s'égarer ? Et quand la solitude elle-même se fait parfois mauvaise conseillère, que dire de ce qui fermente dans ces vastes agglomérations, qu'on appelle nos cités, dans ces immenses rassemblements qui représentent les nations ! Espérer, après la déchéance, le retour de ces beaux jours que le Livre divin raconte à sa première page, c'est se bercer d'illusions, c'est se nourrir de chimères.

Il faut donc en prendre son parti. Tant que vivra le monde, les scandales ne cesseront d'éclater dans son sein, et il est nécessaire qu'ils viennent, ainsi que le Fils de Dieu l'a lui-même déclaré. Vous avez beau nous dire que la criminalité perd du terrain à mesure que l'instruction en gagne ; vous avez beau nous faire entrevoir, dans le mirage de l'avenir, une sorte d'âge d'or où l'homme, suffisamment édifié sur ses intérêts, ne les cherchera plus en dehors du devoir ; nous savons, de reste, à quoi nous en tenir sur ces belles maximes ; nous n'ignorons pas que l'ivraie, laissée dans le champ du Père de famille, ne fera que croître jusqu'au jour de la moisson, tout aussi bien que le bon grain lui-même.

Mais une vérité qu'on doit proclamer hautement, c'est que le mal n'existe qu'avec la complicité de la Femme, ou plutôt qu'il naît de sa triste initiative. Un peuple, dans son ensemble, ne se corrompt que par sa faute. Car elle a le pouvoir d'arrêter le flot impur et de lui dire : Tu viendras jusqu'ici et tu briseras ton orgueil contre ce grain de sable. Son souffle seul est assez fort pour refouler la vague menaçante et l'obliger à retourner en arrière.

Ah ! Messieurs, que ne pourrait point, pour notre salut, une vaste coalition de Femmes chrétiennes, qui se donneraient la main, et qui seraient décidées à ne jamais transiger avec la conscience ? Par la seule fermeté de son attitude, ce bataillon sacré contiendrait l'ennemi et nous

forcerait nous-mêmes à remporter la victoire. On verrait peu à peu nos habitudes s'assainir, nos fêtes mondaines renoncer à leurs excès, le luxe rentrer dans les bornes où voudrait le renfermer la raison, l'immoralité rester dans les ténèbres d'où la décence publique ne la devait pas laisser sortir.

Je le sais, l'union de ces véritables chrétiennes existe en plusieurs lieux ; au milieu de l'entraînement général, il en est qui n'ont pas craint d'arborer une bannière de retenue et de noble simplicité, que le Père commun des fidèles a bénie et qui abrite déjà bon nombre d'âmes d'élite ; pourquoi tant d'autres, qui partagent les mêmes convictions, rangent-elles pas sous un semblable étendard ? Ignoreraient-elles leur puissance ? Ne savent-elles pas qu'elles tiennent en mains nos destinées morales ?

Ce qu'il faut à notre pays, bien plus encore que les règlements extérieurs, c'est un immense *Sursum corda*, qui retentisse, à la fois, sur tous les points du territoire. Aux Femmes fidèles à leur Dieu appartient la gloire de nous le faire entendre ; c'est leur tradition et leur privilège. Ainsi autrefois, à Rome, l'illustre fille des Cécilius, après avoir amené au Christ son frère et son époux, les appelait à cueillir les palmes qui leur étaient offertes, à ceindre les couronnes qui leur étaient préparées. Déjà l'aurore faisait place au jour, déjà l'heure de la lutte suprême allait sonner : " Courage, s'écriait-elle, soldats du Christ, rejetez loin de vous les œuvres ténébreuses et revêtez-vous des armes que portent les enfants de la lumière." Ce cri généreux a retenti dans notre France, à toutes les grandes époques de son histoire. C'est celui de Geneviève, lorsqu'elle voit, à l'approche du danger, ce peuple de Paris saisi de terreur, et les guerriers eux-mêmes ne retrouvant plus leur vertu. C'est celui de Clotilde, lorsqu'elle assiège de ses exhortations le cœur d'un prince idolâtre et celui de ses farouches soldats. Ils la comprennent au moment critique, et le triomphe où elle les conduit à Reims, surpasse tous ceux qu'ils ont remportés sur les champs de bataille. C'est celui de la vierge de Vaucouleurs, quand elle relève les esprits, rappelle la victoire sous nos drapeaux et marque par de brillants succès toutes les étapes de sa mission providentielle. Vous avez enfin rendu hommage à ses services, et de cette place publique, où s'élève maintenant sa statue, ne l'entendez-vous pas vous crier encore : Allons, soldats du Christ, l'heure est venue de secouer ce lourd sommeil qui n'appartient qu'à la nuit, et de prendre le vêtement guerrier qui convient à la lumière : *Eia, milites Christi, abjicite opera tenebrarum et induamini arma lucis.*

Messieurs, Dieu a ses habitudes dont on ne le voit guère se départir. C'est par une Femme que la grâce est entrée dans le monde ; c'est par une Femme que le peuple des Francs a été initié au Christianisme et que plus tard il a été miraculeusement délivré. Aujourd'hui que le monde

semble repousser tout secours surnaturel, aujourd'hui que le pays de Clovis paraît renier la foi qu'il avait embrassée, c'est par la même voie que nous obtiendrons le salut ; la Clotilde et la Jeanne d'Arc de notre temps, ce sont toutes les Femmes chrétiennes.

Cette année même, nous les avons vues se donner rendez-vous au pied de cet autel. Un soir, elles étaient ici au nombre de dix mille. Les cierges allumés qu'elles tenaient en main, avaient transformé ces vastes nefs comme en un ciel constellé ; ou plutôt ces feux mouvants rappelaient les nuits radieuses d'Israel, alors que sorti de l'Egypte, le peuple traversait la solitude sous la conduite d'une nuée lumineuse, que Dieu lui avait envoyée. Femmes chrétiennes et françaises, soyez toujours dans le monde telles que nous vous avons contemplées dans ce sanctuaire. Portez-y la lumière empruntée à l'autel du Seigneur ; formez toutes ensemble cette colonne ardente, qui devra nous guider à travers les ténèbres du désert. La nuit qui pèse sur les esprits est épaisse, vous la dissiperez par la splendeur de votre foi, et vous ramènerez l'homme aux croyances oubliées de sa jeunesse. Les vérités sont diminuées parmi nous, vous leur rendrez leur intégrité et leur éclat ; les vertus se font de plus en plus rares, vous les multiplierez par votre exemple et par votre zèle.

On me dit encore qu'il n'y a pas longtemps, cent mille d'entre elles s'étaient entendues pour présenter à nos législateurs une pétition réclamant l'observation du Dimanche ; et ce jour-là, de judicieux observateurs déclaraient qu'elles avaient fait de la politique vraiment française.

Eh bien ! qu'elles fassent mieux encore. Si elles n'ont pas pour elles le pouvoir civil, qu'elles usent de celui qui leur appartient, pour nous forcer, en quelque sorte, à garder le repos de Dieu. Je ne crains point d'affirmer que, travaillant pour une telle cause, ce qu'elles voudront, elles le pourront, et qu'il s'agit seulement d'oser pour tout obtenir.

Heureux le jour où, redevenu chrétien par cette douce influence, le pays tout entier se verra délivré des périls qui l'enveloppent et des ennemis qui l'assiègent. Comprenant alors d'où lui vient le salut, sentant que la Femme française a opéré sa rédemption, il entonnera en l'honneur de la nouvelle Judith l'hymne de reconnaissance que les habitants de Béthulie adressaient autrefois à l'ancienne :

“ Oui, lui dira-t-il vous, êtes la gloire de nos cités, vous êtes la joie et l'honneur de notre peuple ; parce que vous avez agi virilement, parce que votre cœur, s'est armé de courage, parce que vous avez aimé la chasteté et la vertu. La main du Seigneur a été avec vous et les bénédictions qui vous attendent seront éternelles.”

## L'INONDATION DE LA GARONNE EN FRANCE.

### HISTORIQUE SOMMAIRE.

A la suite d'une pluie fine, mais épaisse et sans relâche pendant trois jours, les eaux de la Garonne s'élevèrent à une hauteur qu'elles n'avaient pas atteinte, dans les crues les plus désastreuses dont parlent les annales de la ville de Toulouse. Elles sont parvenues, cette fois, jusqu'à environ trente pieds au-dessus de l'étiage.

Dans la soirée du 22, le fleuve était déjà gros, et, comme la pluie tombait avec la même insistance, on a commencé à pressentir une crue extraordinaire. En effet, le lendemain, vers midi, le pont Saint-Pierre en fil de fer est tombé. Ce sinistre n'était qu'un avant-coureur du grand désastre qui se préparait. A trois heures du même soir, l'eau commença à se répandre dans le faubourg Saint-Cyprien, où la désolation s'est trouvée à son comble, lorsque les flots irrités de la Garonne, s'élevant de plus en plus, ont fini, vers les cinq heures, par franchir le quai Dillon. On s'est mit tout de suite à pratiquer le sauvetage ; mais à peine était-on parvenu à sauver quelques personnes que la nuit, avec ses ténèbres, vint paralyser les efforts généreux des hommes de dévouement. Il fallut, avec la meilleure volonté du monde, abandonner un moment les pauvres habitants de Saint-Cyprien à leur triste sort. Qui pourra dire les souffrances, tant de ceux qui furent les victimes de la catastrophe, que de ceux qui revirent l'aurore du 24 juin !

Le faubourg Saint-Cyprien n'était plus qu'une vaste nécropole. Plusieurs de ses habitants périrent dans les flots ; un bien plus grand nombre furent écrasés par la chute de leurs maisons et la plupart des survivants se trouvent sans abri, sans vêtements et sans pain (1).

Les eaux semblent avoir voulu aussi exercer leur fureur contre les morts. Voici ce que nous a raconté un visiteur du cimetière de Saint-Cyprien : " A chaque tombe, la terre s'est tassée et il en est résulté un effondrement plein d'eau. Les croix de bois ont été emportées, des cyprès brisés ou courbés jusqu'à terre ; les caveaux démolis se trouvent remplis d'eau et les bières y nagent comme des bateaux. Il y a aussi des bières çà et là dans le jardin du cimetière. Nous en avons vu une à moitié sortie de terre, se dressant droite, les pieds en haut. Un cadavre, enterré depuis huit jours, a été transporté par les eaux jusqu'à l'hospice d'où il était sorti." M. C\*\* a raconté que, traversant à la nage l'an-

(1) On porte à cinq cents le nombre des morts de ce quartier.

cienne allée Bonaparte, il fut violemment heurté par un cercueil que le courant emportait à toute vitesse.

Nous nous arrêtons là pour les détails matériels : on les a déjà lu dans les journaux avec plus d'étendue ; et on est loin d'avoir épuisé les faits de la plus lamentable des histoires. Nous nous bornerons à recueillir les traits qui peuvent nous édifier et nous consoler.

Grâces en soient rendues à Dieu, ces faits n'ont pas été rares, et ils nous servent à admirer, une fois de plus, comment la Divine Providence sait toujours tirer, du mal même, toute sorte de biens.

*Situation morale. Dispositions des victimes.*

En face de ces terribles désastres, notre plus grande douleur est de penser au sort éternel des victimes. Mais nous avons bien des raisons de croire que parmi les morts la plupart ont mis, à l'heure suprême, leur âme en état de paraître devant le Souverain-Juge.

Une femme, sauvée miraculeusement disait : " Sur les toits des maisons submergées nous avons vu et entendu des familles entières, à genoux, en prières, implorant à haute voix la protection du ciel, comme le font les matelots dans un naufrage."

Voici ce qu'a raconté une autre femme, qui se trouvait avec quelques hommes, partageant leurs tranes les plus cruelles : " Ces gens-là, dit-elle, quelques jours auparavant, ne se montraient guère chrétiens. Il vivaient comme s'il n'y avait pas de Dieu ; ils se vantaient même de ne pas croire en Dieu. Mais en face du danger ils ont bien voulu reconnaître le bon Dieu. Seulement, ne sachant guère le prier, il se sont tournés vers moi et m'ont dit : Bonne femme, récitez-nous le chapelet."

La nuit était obscure et le silence n'était interrompu que par le bruit des maisons qui s'écroulaient et les cris lamentables des malheureux engloutis sous les décombres. Le P. Athanase s'était mis en prières sur un balcon. De toutes les fenêtres, mille voix émues donnaient la réponse aux litanies de la Vierge.

Dans un autre endroit, il y avait ensemble, et comme pris dans un filet, quatorze ouvriers, de gros gaillards, qui jusque-là n'avaient pensé à rien moins qu'à leur âme ; mais le danger leur a donné des yeux ; ils se sont rappelée leur catéchisme ; ils se sont mis à réciter le rosaire et beaucoup d'actes de contrition. Ils priaient encore quand la mort est venue les surprendre tous.

Les survivants eux-mêmes ont senti la leçon de la justice divine. Ces jours-ci un homme de Saint-Cyprien disait : " Les Prussiens ne sont pas venus jusqu'à nous ; mais Dieu s'est chargé lui-même de les remplacer."

Une simple paysanne d'un village des environs de Toulouse, qui a beaucoup souffert, a fait une réflexion analogue : " La justice divine, a-t-elle dit, s'est appesantie sur la France. Le nord a été ravagé par

la guerre. A son tour, le midi est dévasté par les inondations. On ne veut pas croire que ces choses viennent de Dieu ; cependant il faudra bien qu'on finisse par ouvrir les yeux."

Il est trop vrai cependant qu'au milieu des désolations de cette terrible nuit du 23 au 24, on a entendu proférer d'horribles blasphèmes et des imprécations contre le ciel ; on en a entendu encore le lendemain et les jours suivants, en présence des ruines qu'avait entassées l'inondation. Il est trop vrai que des misérables sont allés fouiller dans les décombres pour voler les malheureux que le fléau a ruinés. Il est trop vrai aussi qu'on a eu la lâcheté, sur plusieurs points, d'insulter ces braves militaires qui allaient mourir pour tâcher de sauver les malheureux inondés.

Ils ont été peu nombreux, sans doute, ceux qui ont donné de si déplorables scandales ; mais n'est-ce pas un triste signe des temps où nous sommes, qu'il ait pu se trouver parmi nous des hommes capables d'une semblable dépravation ?

#### LE CLERGÉ.

De pareils désastres devaient donner lieu à de grands dévouements ; ils n'ont pas fait défaut ; ils sont si nombreux que Dieu seul peut les connaître et les compter, comme il est seul capable de les récompenser.

La mission du prêtre est d'accourir et de se trouver partout où il y a du bien à faire, des gens qui souffrent et périssent, des âmes à sauver, des misères à consoler. Nos prêtres avaient fait leurs preuves à l'époque de la guerre ; ils viennent de les faire aussi à Toulouse.

Le soir du 23, au moment où le passage du Pont de Pierre fut interdit, un jeune prêtre arriva. La sentinelle l'arrêta, en lui disant qu'il avait pour consigne de ne laisser passer que des militaires. Alors le prêtre se tourna vers l'officier qui commandait le poste et lui dit : "Veuillez, je vous en prie, donner à votre sentinelle l'ordre de me laisser passer." L'officier lui répondit :

"Nous devons laisser passer que les personnes capables de porter secours aux inondés. L'ecclésiastique répliqua : "Il y a place pour le prêtre partout où le soldat se trouve." L'officier comprit ce langage et lâcha le mot *Passez*. Le prêtre resta au poste du danger jusqu'au moment où la troupe reçut l'ordre de se retirer.

Le clergé de la Croix-de-Pierre, dont la paroisse a été la première envahie, se mit tout de suite à pratiquer la sauvetage et ne cessa de se dévouer que lorsque les paroissiens furent hors de danger.

Sur ces entrefaites, les prêtres de Saint-Nicolas sont venus à Notre-Dame-la-Noire, pour supplier l'antique protectrice de Toulouse, d'apaiser la colère divine. Le pieux cortège, formé d'abord à l'église Saint-Nicolas, s'est bientôt grossi d'une foule de personnes empressées de s'associer à une supplication si nécessaire. On évalue à cinq mille le nombre de personnes

qui sont allées arroser de leurs larmes le sanctuaire de *Notre-Dame-la-Noire*. Les prêtres de Saint-Nicolas étaient alors eux-mêmes hors de tout danger ; mais ils ont voulu courir au secours de leurs malheureuses ouailles : un grand nombre de personnes leur doivent la vie. M. le curé s'est trouvé pris dans une maison, où il a dû passer la nuit ; mais il a eu au moins la satisfaction de consoler et de préparer à la mort un grand nombre de réfugiés, et c'est sans doute à ses ardentes prières qu'ils doivent d'avoir vu l'aurore du 24 juin et les sauveteurs venir les délivrer.

Un vicaire de Toulouse, originaire du faubourg, alla voir sa famille aux approches du danger. L'inondation l'y surprit. Ne pouvant courir au secours des malheureux, il leur ouvrit sa maison, où il s'en trouva jusqu'à quatre-vingts ; résigné lui-même au sort terrible qui le menaçait, il fit partager, à tous, ses bons sentiments et les confessa tous l'un après l'autre. Ensuite il fit le vœu, s'il était sauvé, d'aller célébrer une messe d'action de grâces au santuaire de Sainte Germaine, à Pibrac. Il communiqua sa résolution à ses 80 compagnons de péril, et après leur avoir dit qu'il ne fallait plus compter sur la solidité de la maison, et que dans quelques minutes peut-être, ils seraient tous engloutis comme tant d'autres, il les engagea à faire, comme lui, le vœu d'aller à Pibrac, s'il plaisait à Dieu de les sauver. Tout le monde tombe à genoux et après une prière bien fervente, hommes et femmes promirent avec acclamations de l'accompagner au sanctuaire de la bienheureuse Bergère. C'était le meilleur des sauvetages : il est à croire qu'à cette vue Dieu commanda à ses anges d'épargner cette maison. En effet, dès la pointe du jour, ces pauvres gens eurent le bonheur d'être délivrés. Les quatre-vingts compagnons de ses transes s'étaient dit en se réfugiant chez lui : " Il nous faut aller dans cette maison, parce qu'il y a une statue de la sainte Vierge sur la porte et parce que nous y trouverons un prêtre. Ce sont deux excellentes garanties contre la colère de Dieu."

Après la baisse des eaux, les prêtres ont été encore là : les uns pour voler au secours des personnes surprises par la chute de leurs maisons, les autres pour procurer les secours spirituels et corporels aux nombreux blessés qu'on a recueillis dans l'Hôtel-Dieu. Quelques curés de la campagne se trouvant de passage à Toulouse, voulurent prendre part à ces actes de dévouement.

Dans la matinée du 24, deux jeunes prêtres de la Daurade ont chargé de pains et de quelques bouteilles de vin une petite charrette, et s'y attelant eux-mêmes, ils sont allés sur les lieux du désastre apaiser la faim des inondés et les reconforter.

On serait surpris de ne pas voir ici le nom de M. l'abbé Tournemille, ce zélé directeur du Cercle catholique des Ouvriers dans le faubourg Saint-Cyprien. C'était pour lui une belle occasion de manifester les nobles sentiments qui l'animent ; il n'y a pas manqué. Après l'inondation, on l'a

vu conduisant, sur un fourgon, à l'Hôtel-Dieu, une vieille femme paralytique qu'il avait sauvée dans le local du Cercle. Nous sommes heureux d'ajouter ici, en passant, que ce local n'a pas trop souffert (1).

Nos deux aumôniers militaires étaient, avec les soldats, au milieu du danger.

#### *Monseigneur l'Archevêque de Toulouse.*

Lorsqu'il reçut la nouvelle des désastres de Toulouse, Mgr. l'Archevêque, sur la fin de sa tournée pastorale, se trouvait lui-même cerné par les eaux dans le Séminaire de Polignan. Dès qu'elle put se frayer un passage, Sa Grandeur s'empressa de regagner sa ville épiscopale. Elle salua Son Excellence le Maréchal-Président, à Saint-Martory, et fut portée à Toulouse par le train spécial que le chef de l'Etat venait de laisser.

La première visite de Monseigneur a été pour les infortunés quartiers de Saint-Cyprien et de la Croix-de-Pierre. Si son cœur avait pu goûter, en ce moment, une consolation, il l'aurait trouvée dans les témoignages de respect avec lesquels il y a été reçu.

Sa Grandeur s'est informée avec une paternelle sollicitude des besoins de toutes ces familles désolées : leur a distribué quelques secours provisoires et a adressé à tous des paroles de consolation. Tous ces malheureux étaient vivement touchés de cette attention du premier pasteur du diocèse, qui les bénissait, les yeux pleins de larmes.

Monseigneur a visité aussi, toutes les rues du quartier Saint-Pierre, qui sont couvertes de ruines, puis toute la rue des Amidonniers bordée de fabriques dévastées : enfin le Ramier du Bazacle où gisent les débris de plusieurs grandes usines.

Sa Grandeur, accompagnée de tout le clergé paroissial de Saint-Pierre a distribué des secours aux plus nécessiteux de ce quartier.

#### *Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.*

Dans les deux hospices du malheureux faubourg, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ne se sont préoccupées que de leurs bien-aimés pensionnaires. Elles n'ont voulu sortir que lorsque tout le monde a été sauvé. Elles sont en suite revenues aux hospices, lorsqu'on y a porté soit des cadavres, soit des blessés.

Dans l'établissement du grand hospice de la Grave qui renferme 1,800 personnes, la supérieure générale, dont la fermeté et le dévouement ont été si merveilleux, soutenait, par l'énergie de sa foi, le courage de ses intéressants pensionnaires. Pendant cette nuit terrible du 23 juin, elle donnait ordre à tout, et ce n'est qu'avec les sentiments de l'admiration la plus vive que l'on raconte tout ce qu'elle a fait pour dominer le fléau,

(1) On a attribué cette préservation extraordinaire à une relique de Sainte-Germaine que l'on avait placée sur un point très-exposé, et qu'on a trouvée, intacte après le sinistre.

et lui arracher les victimes qu'il convoitait. Toutes les sœurs de charité suivaient ses nobles exemples : grâce à elles, personne n'a défailli : ces vieillards, ces femmes, ces enfants attendaient la mort avec le calme de la résignation, et avec cette sérénité que donnent les espérances éternelles.

La sœur Pellegrin fut présentée à M. le Maréchal Président, à son passage à Toulouse. Voici comment le *Messenger de Toulouse* raconte cette présentation :

“ La sœur Pellegrin, supérieure de l'hospice de la Grave, dont le dévouement et le courage, pendant les trois terribles journées, est au-dessus de tout éloge, a été présentée hier au maréchal de Mac-Mahon.

“ Il a fallu presque user d'un stratagème pour amener la bonne sœur (tant sa modestie est grande), à faire cette démarche.

“ La présentation a eu lieu à l'Hôtel-Dieu,—le maréchal-président n'ayant pu, par suite des boues qui encombrant la rue, se rendre à la Grave.

“ La sœur Pellegrin était entourée de tout le personnel de l'hôpital général. Elle s'est modestement avancée vers le maréchal-président. Celui-ci l'a immédiatement reconnue : “ Mais, ma sœur, lui a-t-il dit, je vous reconnais. C'est vous qui avez si bien soigné mes braves soldats à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, à Paris, lors de l'épidémie de “ 1855.” La Sœur Pellegrin s'est inclinée en rougissant. C'était elle, en effet, qui, à cette époque, se dévouait au Gros-Caillou, comme elle vient de se dévouer et comme elle se dévoue chaque jour à Toulouse.”

#### *Les frères des Ecoles Chrétiennes.*

Les Frères des Ecoles chrétiennes du quartier Saint-Cyprien ont donné asile, dans leur maison à demi-écroulée, à une trentaine de personnes. De plus, se faisant sauveteurs, ils ont mis une autre trentaine de malheureux hors de danger. On les voyait dans l'eau jusqu'aux aisselles et portant sur leurs épaules des malheureux inondés.

L'un d'eux, se souvenant d'une femme paralytique, arriva jusqu'à elle. Il aurait voulu la porter en un lieu de sûreté, mais il en fut empêché, et il dut se résigner à la laisser dans une maison voisine qui lui paraissait solide. Une heure après, cette maison s'écroula. A cette vue, le bon Frère, tout éploré, s'écria : “ Mon Dieu, sauvez au moins son âme.” Le lendemain, il apprit, avec des larmes de reconnaissance, que cette pauvre infirme avait été sauvée par une poutre.

Un autre Frère, rentrant avec une autre personne sur ses épaules, rencontra sur ses pas un petit puits que l'inondation l'empêchait d'apercevoir et s'y enfonça avec son fardeau : mais un homme qui se trouvait tout près, sur une muraille put le saisir par les cheveux et le sauver avec son précieux fardeau.

*La garnison.*

La garnison de Toulouse s'est conduite de manière à mériter les plus grands éloges et notre éternelle reconnaissance.

Dans leur sagesse, les dignes chefs de nos soldats les ont rassemblés et leur ont dit :

“ Des milliers de malheureux vont périr ; il s'agit de voler à leur secours. Seulement, plusieurs d'entre vous pourront y trouver la mort. Il faut du courage, un dévouement à toute épreuve. Nous faisons donc appel aux hommes de bonne volonté et qui se sentent du cœur.”

Les régiments tout entiers se sont offerts et sont partis, leurs chefs en tête. Ils n'ont pas tardé à fournir des victimes au fléau ; mais les morts glorieuses de leurs camarades n'ont pas relenti leur dévouement. Un simple soldat du 143<sup>e</sup> de ligne avait été, en faisant des prodiges d'héroïsme, fortement blessé à l'estomac. Il aurait pu et dû se retirer ; mais, apercevant un enfant que les flots emportent, il se précipite et a le honneur de le sauver. Alors il tombe lui-même évanoui ; on le transporte à l'hospice. En le soignant, on aperçoit sur sa poitrine le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel : c'est un Breton. Quand il est revenu à lui, il s'évade de de l'hospice et retourne au sauvetage.

Les Sœurs de Saint Vincent-de-Paul, qui se connaissent en matière de dévouement et de charité, ne peuvent s'en taire. Elles ont vu nos soldats emporter des malades de l'Hôtel-Dieu, et puis, les sauver elles-mêmes les dernières, comme c'était convenu. Voilà une revanche des champs de batailles, un glorieux pendant de ces gravures si populaires qui représentent une sœur pensant et relevant un soldat blessé.

L'obstination au sauvetage, l'oubli du danger étaient tels, que plus d'une fois les officiers ont dû user de toute leur autorité pour arrêter un dévouement aussi périlleux qu'inutile, tandis que des généraux devaient à leur tour arrêter l'élan des officiers.

Nos soldats se font remarquer aussi par leur probité. En fouillant dans les décombres d'une maison, un artilleur y a découvert une somme de mille francs. Il les a ramassés sans bruit et les a apportés à ses chefs, en leur indiquant l'endroit de sa trouvaille, afin que cet argent puisse être remis à qui de droit.

Plusieurs chefs de corps ont remis au général en chef des sommes de vingt, trente, cinquante mille francs venant des décombres.

Lorsque les soldats eurent sauvé les religieuses des Feuillants et leurs pensionnaires, la mère supérieure voulut reconnaître leurs services ; mais ils n'ont rien voulu accepter. “ Nous n'avons fait que notre devoir,” ont-ils répondu.

*La Population.*

Plusieurs de nos bourgeois ont imité le dévouement des militaires.

Nous trouvons dans une lettre écrite de Toulouse à un journal de Paris, les détails suivants :

“Hier soir (23 juin), les ingénieurs, croyant l'hospice de la Grave menacé, donnent l'ordre de faire évacuer les sœurs et les malades, et de les faire transporter à l'Hôtel-Dieu. Des artilleurs et des soldats de ligne se présentent pour opérer le sauvetage, sous une pluie battante et par les toits le long de la Garonne.

“J'ai coopéré à ce sauvetage, en compagnie de M. de Belcastel, notre député, qui s'est multiplié avec un admirable dévouement. C'est à lui que doivent leur salut les malheureux renfermés dans le Dépôt de Mendicité. Il est partout, les vêtements en désordre, tout trempé, couvert de boue, aidant les uns et les autres, saisissant les infortunés qu'on a pu sauver, à bras-le-corps et les transportant jusqu'aux fourgons d'artillerie. M. le marquis de Laurens-Castelet, son gendre, et M. le comte de Bégouën sont à ses côtés.

“C'est un spectacle touchant de voir ces vieux et ces vieilles, infirmes, malades, aveugles, boiteux, portés sur les épaules des soldats, ou soutenus par des mains amies, se hasardant le long des toits et sur une frêle passerelle.”

Le lendemain, M. de Belcastel a regagné Paris, et il se trouva à l'Assemblée le jour où elle a voté des secours pour les inondés. M. Depeyre, autre député de Toulouse, venait de demander deux millions, lorsque M. de Belcastel s'est empressé d'appuyer sa demande.

“Messieurs, s'est-il écrié, j'arrive de Toulouse, les yeux et le cœur pleins encore de l'épouvantable désastre qui vient de ravager notre pays. Un faubourg, ou plutôt une véritable ville de vingt mille âmes a été dans l'eau durant de longues heures, jusqu'à une hauteur de 10 à 12 pieds. Plus de cent cadavres retrouvés, un beaucoup plus grand nombre de victimes certains ; des milliers d'inondés errent pour chercher un asile ; pertes matérielles incalculables : Vous le voyez le mal est immense. J'avais l'intention de demander trois millions, j'accepte les deux que l'on propose, mais dans la pensée que le chiffre définitif ne s'arrêtera pas là.”

Le dévouement le plus remarqué a été celui de M. le marquis d'Hautpoul. Dans la soirée du 23, n'écoutant que son cœur noble et chrétien, il est allé au secours des inondés. Il est monté sur une barque avec un gendarme. Il a été heureux dans deux sauvetages ; mais, comme il était en train d'en opérer un troisième, sa barque a chaviré. Il s'est accroché à un bec de gaz, qui a cédé sous son poids. Alors, on l'a vu joignant les deux mains et jetant un regard de repentir et d'espoir vers la fenêtre d'où M. l'abbé Delpech bénissait ceux qu'il voyait mourir. Son corps a été trouvé le surlendemain auprès de Blagnac. Les obsèques ont eu lieu dans la soirée du 26. L'un de nos adjoints, M. Vieu, a prononcé un discours sur sa tombe.

“ Vous pouvez, a-t-il dit aux parents du défunt, vous pouvez briser vos blasons, déchirer vos anciens titres de noblesse. Celui que nous pleurons avec vous, vous a donné la plus belle de toutes les noblesses.”

*Les premiers secours.*

De nombreuses ambulances se sont établies dans Toulouse. Elles ont pour but de recueillir, nourrir et secourir des inondés. Les principales sont celles du Cirque, du Conservatoire, du Colysée, du Grand-Collège et du Casino.

Voici comment tout se passe à l'ambulance du Cirque : les dortoirs sont au premier étage. L'un est pour les hommes ; l'autre, pour les femmes et les enfants ; le troisième est pour les nourrices. On dort sur une épaisse couche de paille et chaque sinistré a reçu une couverture de laine.

Trois Frères des écoles chrétiennes sont chargés de veiller aux besoins des hommes dans leur dortoir. Les femmes ont pour elles quatre Sœurs de l'Espérance, qui soignent les malades et les enfants, et qui, tandis que les nourrices dorment, allaitent les petits enfants au biberon.

Le Dimanche, 27 juin, il y a eu dans le Cirque une messe basse célébrée par le P. d'Audiffret, de la Compagnie de Jésus, sur un autel improvisé. Un volontaire d'un an a joué de l'harmonium, et après l'élévation, tous les inondés ont chanté le *Magnificat*. Ils avaient sans doute invoqué Marie dans le danger, et ils étaient heureux de la remercier de sa protection.

Outre ces ambulances publiques, les inondés ont trouvé beaucoup d'autres asiles particuliers qui leur ont donné le logement, des vêtements et la nourriture. Citons les Frères de Saint-Saturnin, les Sœurs de la Charité et le Cercle catholique de la même paroisse ; le pensionnat des Frères et leur noviciat, enfin les Pères Jésuites du Caousou et du Collège Sainte-Marie. Dans ce dernier établissement, le jour où les inondés sont arrivés, les élèves ont dit à leur maîtres : “ Ce que vous nous auriez donné aujourd'hui pour nos repas, veuillez le donner à ces malheureux : du pain nous suffira.”

Les RR. PP. Capucins, de la Côte-Pavée, distribuent chaque jour aux pauvres inondés cent soupes, qu'ils vont eux-mêmes quêter en ville.

Le 24 juin, le lendemain même du désastre, le Conseil municipal de Toulouse s'est réuni et a pris cette délibération, qui lui fait honneur :

“ La population de Toulouse a été témoin du dévouement plein d'intelligence et d'abnégation montré sur tous les points par la garnison toute entière. Elle porte le deuil des braves soldats victimes de leur générosité, comme elle porte celui de ses propres enfants.

“ Art. 1er. — La garnison de Toulouse a bien mérité de la cité. — Art. 2. Une plaque de marbre conservera le souvenir du dévouement de l'armée,

les noms des soldats et des citoyens morts pour sauver les victimes.—Art. 3. Les familles des militaires morts seront associés aux distributions des secours, si leur position le réclame.”

Puis le Conseil a voté 100,000 francs pour subvenir aux besoins immédiats.

Le Conseil général du département s'est réuni, le dimanche 27 juin, en session extraordinaire et a voté 400,000 francs.

Tous les journaux de Toulouse ont ouvert des listes de souscriptions, et il s'est formé plusieurs comités pour qu'il y ait une sage répartition des fonds recueillis. Les plus nobles dames se font visiteuses des pauvres. On remarque à leur tête Mme. la générale de Salignac-Fénélon et Mme. la préfète, baronne de Sandrans.

Les élèves des classes gratuites dirigées, à Toulouse, par les Frères des écoles chrétiennes ont adressé à M. le maire une somme de 471 francs 50 centimes, produit d'une souscription ouverte entre eux.

Ils demandent, en même temps, que la ville les autorise à faire le sacrifice de leurs prix et en applique la valeur aux victimes de l'inondation.

Les élèves du séminaire de l'Esquile, ceux du collège Henri IV et les pensionnaires du couvent de Notre-Dame, et beaucoup d'autres, ont fait spontanément le même abandon.

Aux ambulances dont nous avons parlé, ajoutons celle que M. l'abbé Julien a établie dans son Orphelinat de la Grande-Allée. Près de quatre-vingts inondés y reçoivent, avec tous les secours matériels, des consolations et des instructions utiles à leur âmes. Il est touchant de les voir réunis tous les soirs dans la chapelle pour y entendre la parole de Dieu et y faire leurs prières.

#### *Honneurs rendus aux morts.*

Tous les jours on découvre des cadavres sous les ruines de Saint-Cyprien et on les transporte au champ du repos.

Un service religieux a été organisé au cimetière de Terre-Cabade par les soins de M. le curé de Saint-Sylve, qui s'y est consacré entièrement. Chaque mort qui arrive peut être aussitôt enterré avec toutes les cérémonies religieuses.

A l'église de l'Immaculée-Conception où le R. P. Marie-Antoine prêchait le Jubilé, on a chanté, lundi, 5 juillet, une messe solennelle des morts pour les pauvres victimes. Plus de cinq cents pieux fidèles y ont fait la communion pour elles. Le soir, il y eut vêpres des morts et absoute solennelle. Ces deux cérémonies ont été admirables de recueillement et aussi utiles aux vivants qu'aux pauvres morts.

Ces pauvres morts n'ont plus de parents, les familles entières ont été englouties ! C'est à nous à remplacer ceux qui auraient prié pour eux.

La religion a payé sa première dette aux braves soldats qui ont péri,

victimes de leur dévouement, dans l'inondation de Toulouse. Un service était célébré pour eux le 1er juillet, dans l'église du Taur.

La messe a été dite par M. l'abbé Delpech, aumônier de la garnison ; Mgr. l'Archevêque y assistait. On y remarquait les généraux avec un grand nombre d'officiers de toutes armes, les principales autorités de notre ville, plusieurs curés de Toulouse et notamment ceux des paroisses inondées.

L'église était toute tendue de noir ; un grand catafalque s'élevait au milieu de la nef, orné de panoplies et de drapeaux.

Pendant le saint-sacrifice, la musique du 59e. exécutait des symphonies funèbres ; après l'élévation, un *Pie Jesu Domine* a été dit à l'orgue par une douce voix, pénétrée de cette tristesse chrétienne qui est pleine d'espérance.

Avant de donner l'absoute solennelle, Mgr. l'Archevêque a prononcé quelques paroles émues, dont voici le sens :

“ De toutes parts, la voix publique proclame avec admiration le courage dont la garnison de Toulouse a fait preuve pendant les terribles jours que nous venons de traverser. En parcourant moi-même le théâtre de nos malheurs, j'entendais à tout instant ces cris de reconnaissance : “ C'est à un artilleur que je dois la vie. . C'est un soldat de la ligne, c'est un brave chasseur qui a sauvé ma fille, mon épouse, mon père. . . ”

“ C'est que, messieurs, vous avez tous fait votre devoir ; vous l'avez fait avec une héroïque abnégation, depuis le général qui dirigeait le sauvetage jusqu'au plus humble soldat qui luttait contre la fureur des flots.

“ Nos édiles ont inscrit dans leurs annales la gratitude des habitants, et le marbre dira aux générations futures que vous avez bien mérité de la cité.

“ Le chef de l'Etat, qui se connaît en bravoure, a voulu attacher sur la poitrine de plusieurs d'entre vous le signe de l'honneur, et il n'a eu d'autre peine que la difficulté de choisir : vous l'aviez tous mérité.

“ A mon tour, Messieurs, premier pasteur de ce diocèse, je tiens à dire bien haut : Honneur et merci à l'armée, à la garnison de Toulouse !

“ Tout-à-l'heure, sur la porte de ce temple, je lisais ces mots : “ Il n'y a pas de marque d'amitié plus grande que celle de donner sa vie pour un ami. ” Messieurs, vous avez donné la vôtre pour des étrangers, pour des inconnus. . . Honneur donc, encore une fois, et reconnaissance à la garnison de Toulouse ! ”

Dans une circulaire du 29 juin, Mgr. l'Archevêque a prescrit un service funèbre dans toutes les églises du diocèse pour tous les morts de l'inondation. Sa Grandeur a officié pontificalement, au service de la Métropole.

*Faits particuliers. Les souscriptions les plus honorables.*

Pie IX a chargé Mgr. le Nonce du Saint-Siège de remettre 20,000 fr. à Mme la Maréchale Mac-Mahon pour les inondés du Midi.

Le lundi 5 juillet, les Cardinaux résidant à Rome ont souscrit pour une somme de 10,000 fr. : sacrifice énorme pour des prélats que la révolution a dépouillés de toutes leurs possessions.

Mgr. le comte de Chambord a fait passer 15,000 fr. à M. Christophe du Bourg, de Toulouse, qui s'est empressé d'en verser la plus grande partie entre les mains de Mgr. l'Archevêque (1).

*Le Maréchal de Mac-Mahon.*

A la nouvelle de ces grands désastres, l'illustre maréchal, qui préside aux destinées de la France, s'est empressé d'accourir vers Toulouse pour se rendre compte de l'étendue du mal et des remèdes qu'il convient d'y apporter. Son Excellence arriva le 26, vers les quatre heures du soir.

M. l'abbé Roger, vicaire-général, a offert l'eau bénite à M. le Maréchal, qui est entré dans l'église, et après y avoir passé dix minutes, est allé à la Préfecture.

Le lendemain, dimanche, il a entendu la messe à six heures et demie ; puis, il a visité les environs de Toulouse.

En parcourant le faubourg Saint-Cyprien, M. de Mac-Mahon s'est écrié : "Ce désastre dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Le plus fort bombardement de plusieurs semaines n'aurait pas accumulé tant de ruines." Au retour, il a visité l'Hôtel-Dieu, où il a prié quelques instants à la chapelle.

Au Capitole, il dit à MM. les conseillers municipaux : "Grand est mon désir de venir en aide à tant de malheurs. D'ailleurs, c'est mon devoir, mon gouvernement fera l'impossible, s'il le faut. Cependant, n'oubliez pas que la charité privée est inépuisable. C'est elle surtout qui soulagera tant de maux. Ma femme a déjà formé un comité de secours. Ayez confiance."

Dans la matinée de dimanche, M. le Maréchal a visité le quartier des Amidonniers (paroisse Saint-Pierre) et s'est rendu compte de l'étendue de ses pertes. Il y a été reçu et accompagné par les principaux chefs des usines ravagées et par M. le curé de la paroisse. M. Buffet, ministre de l'intérieur, et M. de Ciskey, ministre de la guerre, se trouvaient avec le chef du gouvernement.

Tous les curés de la ville ont eu l'honneur de présenter leurs hommages à M. de Mac-Mahon, le soir, à la préfecture. Il leur a renouvelé l'expression de sa douleur, de la confiance qu'il place dans leur charité comme dans leur zèle, et de son désir de les seconder.

On sait que le Canada s'est montré, comme toujours, très-généreux en cette triste circonstance. Le Séminaire de Montréal a souscrit mille dollars.

*Un Drame émouvant.*

On nous écrit de la Patte-d'Oie :

“ Veuillez permettre qu'après de longs jours employés aux soins que réclamait de notre part une population malheureuse, nous consacrons quelques lignes, j'allais presque dire à la mémoire de ce beau quartier de la Patte-d'Oie, que nous contemplions avec tant de complaisance aux jours de sa prospérité, et dont nous ne savons plus regarder les tristes ruines sans verser des larmes.

“ C'était le 23 juin, en cette veille de la Saint-Jean où les cœurs chrétiens ont coutume de se livrer à une traditionnelle allégresse. Vers quatre heures, au Rond-Point de la Patte-d'Oie, dans la petite église provisoire du Sacré-Cœur, prêtres et fidèles étaient réunis adressant de ferventes prières au Dieu dont la miséricorde daigne si souvent arrêter la toute-puissante justice. Soudain, un grand tumulte vient troubler les pieuses supplications, les pères appellent à grands cris leurs épouses, leurs enfants. M. le curé donne la bénédiction, place sur les fonts baptismaux une statue de Saint-Joseph qu'il établit le gardien du temple que les eaux vont bientôt envahir, et s'éloigne emportant sur son cœur le saint Ciboire pour le placer en lieu sûr.

“ En moins d'une demi-heure, les eaux qui arrivent en même temps du côté de Saint-Cyprien, du côté de la Croix-de-Pierre et du côté de Laffourguette, ont tout envahi ; ceux qui n'ont su profiter des premiers instants pour prendre la fuite sont cernés de tous côtés. Le courant qui vient de Laffourguette est particulièrement redoutable ; en un quart d'heure, il bat en brèche et renverse près de trois cents pieds du mur de clôture en excellente maçonnerie qui entoure l'enclos du couvent de la Sainte-Famille.

“ On cherche un refuge. Sur chacune des routes et des avenues, la maison qui paraît la plus solide, est choisie. Sur l'avenue de Lombez le presbytère fixe particulièrement l'attention, on y accourt des maisons voisines. Les religieuses de la Sainte-Famille et celles de leurs élèves que leurs parents ne sont pas venus chercher au commencement de la tourmente, s'y rendent en franchissant à l'aide de longues échelles les hautes murailles qui séparent leur maison des propriétés voisines.

On se réunit, on se reconnaît, on se compte, on est déjà plus de soixante. Parmi les réfugiés se trouve M. le vicaire de la paroisse, et le vénérable curé de la Croix-de-Pierre qui vient d'échapper chez lui à une mort presque certaine et se trouve exposé de nouveau aux plus redoutables dangers.

“ Vers six heures, une grande barque conduite par des soldats est signalée. Nous conjurons celui qui la dirige de revenir vers nous, lorsqu'il aura sauvé les cinquante personnes qu'il a recueillies. L'espoir

du retour des sauveteurs semble donner aux âmes quelque repos. Mais bientôt la scène change, le bruit des maisons qui s'effondrent parvient jusqu'à nous. C'est d'abord le grand bal de la Patte-d'Oie qui s'écroule ; ce bal, le seul bal de Toulouse qui n'ait pas été fermé au temps des immenses désastres de notre infortunée patrie ! ce bal, dont quelque mères naïves croyaient avoir fait un sanctuaire de vertu, parce qu'elles y conduisaient elles-mêmes leurs filles et ne laissaient pas à d'autres le soin d'applaudir à leurs discours frivoles, à leurs démarches inconsidérées, à cet ensemble d'actes inqualifiables qui, après quelques mois, tarissent au fond d'un cœur de jeune fille tout sentiment de respect et d'amour pour son père, pour sa mère, pour son Dieu !

“ Cependant, le nombre des maisons qui tombent augmente sans cesse. Dix personnes arrivent par les toits des maisons les plus proches, qui sont de plus en plus menacées. Tout le monde se réunit dans la chambre de M. l'abbé, qui a été provisoirement transformée en chapelle, et où le Très-Saint-Sacrement a été déposé. Le danger grandit à chaque instant, les cœurs se rapprochent insensiblement de Dieu ; en présence du Maître souverain, qui manifeste sa puissance d'une manière si effrayante, chacun est préoccupé par la pensée du jugement qu'il va peut-être bientôt subir. Les Religieuses et leurs élèves tombent aux pieds des prêtres pour recevoir une dernière absolution. Il n'est pas besoin d'interrompre le cours du pardon pour exciter les indifférents : hommes, femmes, enfants, tous suivent le premier élan qui a été donné ; en moins d'une heure, soixante-dix chrétiens ont été réconciliés avec leur Dieu. “ Maintenant, dit M. le curé, puisque tous vos péchés sont pardonnés, je donnerai la Sainte Communion à tous ceux qui manifesteront le désir de la recevoir.” Tous les assistants s'approchent du banquet sacré ; une jeune enfant réclame le privilège d'une première communion exceptionnelle. Nous nous trouvons tous plus forts et comme rassurés par la présence du bon Dieu au fond de nos cœurs !

“ Mais tout espoir de sauvetage s'est évanoui. La nuit est survenue avec ses ténèbres épaisses ; les eaux nous entourent de tous côtés. Les flots font entendre un affreux mugissement, ceux qui ont parcouru les bords de l'Océan croient reconnaître dans ce tumulte quelque chose du frémissement des vagues qui se brisent contre les rochers du rivage aux jours des tempêtes.

“ En ce moment, nous entendons un grand fracas et de grands cris, c'est la chute d'une maison sous les débris de laquelle on découvrit cinq corps inanimés au lendemain de cette nuit lamentable. M. le curé prend une dernière fois la parole : “ Mes amis, la foi nous enseigne que Dieu accorde tout à une prière persévérante ; je vais prier avec les Sœurs sans discontinuer jusqu'à ce que nous soyons sauvés ; personne ne m'empêchera d'espérer que, aussi longtemps que dureront nos prières, la maison qui nous abrite ne pourra tomber.”

“ Qui dira les prières sans nombre qui furent adressées au Seigneur : Litanies, Rosaies, invocations pieuses mille fois répétées. Nous connaissons des personnes qui sont restées sept heures entières, à genoux, sans se relever. Tous les assistants suivaient ces prières, elles étaient toute notre consolation, le fondement d'une confiance sans borne.

“ Vers deux heures du matin, nouvel émoi : un grand corps de logis et une vaste écurie, qui forment comme les deux ailes intérieurs du bâtiment qui nous sert de refuge, tombent entraînés par la violence des eaux. Notre dernière heure semble proche, notre ferveur augmente, nos prières se multiplient ; aux mystères du Rosaire de Marie, nous substituons les mystères du Rosaire de la détresse.

“ Seigneur, qui avez dit dans vos Saintes-Ecritures que vous preniez soin de vos justes, et que sans votre permission un seul cheveu ne pouvait tomber de leur tête, par votre sainte Mère, protégez-nous.

“ Seigneur, qui avez promis que la fête de votre saint précurseur serait pour plusieurs un jour d'allégresse, venez à notre aide dans notre affliction.

“ Seigneur, qui nous avez sauvés jusqu'à cette heure, considérez la persévérance de nos prières et ne nous abandonnez pas.

Enfin, vers trois heures, les eaux commencent sensiblement à décroître et les premières lueurs du jour ramènent l'espoir dans nos cœurs. A quatre heures, nous apercevons les parties les plus élevées du sol de la route, et nous songeons à quitter cette demeure d'où nous avons entendus s'effronder les *cent cinquante* maisons qui l'entourent. Un honnête charretier nous vient en aide et avec le concours des employés de l'octroi, il conduit la communauté de la Sainte-Famille sur la route de Lardenne, où l'attend une bienveillante hospitalité. Quant à nous, au milieu des eaux qui couvrent en partie la terre, nous nous dirigeons vers notre petite église, modeste sanctuaire et vestibule provisoire du sanctuaire plus grand que nous avons l'intention d'élever à la gloire du Cœur du meilleur des maîtres. Nous l'apercevons au milieu des décombres des sept maisons qui l'entouraient la veille, saint Joseph n'a point permis que ce petit temple soit détruit.

“ La force du courant a tout d'abord enfoncé la porte principale, entièrement dégradé le grand plancher de la nef et le pavé du sanctuaire, mais elle s'est ensuite retirée sans même chercher à atteindre son niveau. Chose étrange, qui fait depuis l'admiration des habitants du quartier ; dans l'église, c'est à peine à un demi pied que l'eau s'est élevée, tandis qu'elle a dépassé la hauteur de trois pieds et demi dans toute la région environnante.

#### *Les élèves du grand Séminaire.*

Nous avons parlé de l'envahissement de l'église Saint-Nicolas. L'eau était arrivée à la hauteur de la table du Maître-Autel, élevé sur une

douzaine de marches au-dessus du reste de l'église, et avait même emporté deux chandeliers. Elle dépassait de plus de six pieds la plaque commémorative de la plus forte inondation arrivée avant celle-ci et que l'on avait fixée au-dessous des orgues.

Tous les autels élevés dans les chapelles latérales sont démolis ou tout au moins fortement endommagés. Les pavillons, les bannières, les ornements, les bouquets, les candélabres, les nappes de soie ou de dentelle, qui se trouvaient dans chacune de ces chapelles, dans des armoires appliquées le long des murs, sont perdus.

Dans tout le faubourg Saint-Cyprien, toutes les églises et chapelles ont été envahies aussi par les eaux ; celle des Carmes seule a été détruite, mais toutes sont gravement détériorées et ne peuvent se prêter de quelques jours à l'exercice du culte divin.

Les élèves du Grand-Séminaire par une de ces touchantes inspirations que la foi seule peut donner, ont pensé qu'il ne convenait qu'à eux de déblayer Saint-Nicolas, l'église paroissiale du faubourg. Soldats infatigables du Christ, ils ont voulu les premiers rendre la maison de Dieu digne de celui qui l'habite. Aussi les voit-on depuis deux jours, comme une colonne de soldats, la pelle et la pioche sur l'épaule, conduisant des brouettes, partir dès l'aurore pour l'accomplissement de cette pieuse mission.

Pendant toute la journée, on les a vus travailler sans relâche, ruisselets de sueur, convertis de boue des pieds à la tête, les mains couvertes d'ampoules, mais le sourire aux lèvres et le cœur content. Le soir, on les voyait rentrer accablés de fatigue, noirs de vase, et la population s'écartait respectueusement sur leur passage et suivait d'un œil attendri ces pionniers du sanctuaire qui venaient de travailler dans la maison de Dieu.

Grâce à leur dévouement infatigable, l'église Saint-Nicolas sera bientôt revenue à son premier état ; la vase qui inondait les parvis sacrés a été enlevée avec un soin minutieux ; les statues des saints, quoique un peu détériorées, ont presque repris sous ces mains pieuses leur éclat d'autrefois ? Nul n'aurait fait ce travail avec plus de précaution, de zèle et de faveur. Par qui la maison paternelle peut-elle être mieux gardée que par les fils ?

Non loin de l'église Saint-Nicolas, le matin du sauvetage, un désolant spectacle s'offrait aux regards et nul de ceux qui l'ont vu ne le pourra jamais oublier. Un jeune séminariste était occupé à déblayer pierre à pierre, brique à brique, les ruines d'une grande maison entièrement écroulée ; de minute en minute, il s'arrêtait et tendait l'oreille, dans l'espoir d'entendre quelque bruit, quelque plainte. Il était là depuis le matin, insensible à la pluie qui ne cessait de tomber. Cet infortuné cherchait son père, sa mère et sa sœur et il n'avait pas l'air de se

douter que seul; il lui faudrait plus d'un mois pour sonder et fouiller ses ruines. Huit soldats, venant à passer par là, se sont mis à travailler avec lui et ils ont fini par découvrir le corps inanimé de sa sœur.

### *Les Carmes-Déchaussés.*

Les R.R. PP. Carmes-Déchaussés, établis depuis plusieurs années dans le quartier Saint-Cyprien, ont eu leur résidence et leur chapelle renversées. C'est tout un drame que la manière dont ces religieux si éprouvés sont parvenus à se sauver.

Lorsque, vers les trois heures de l'après-midi du 23, ils ont vu arriver l'eau, ils ont monté la réserve ainsi que les ornements et les vases sacrés au premier étage. Les flots se sont montrés de plus en plus menaçants; à cette vue, le R. P. Basile, supérieur de la maison, a invité ses religieux à consommer avec lui les saintes espèces. Après cela, ils ont récité trois dizaines de chapelet et ils ont fait vœu à Notre-Dame de Lourdes de visiter sa basilique, si elle daignait leur conserver la vie. La nuit étant venue, ils se sont confessés réciproquement, et ils ont exercé le même ministère à l'égard de quelques personnes qui partageaient leur refuge. Enfin, ils ont récité encore le chapelet et l'office de saint Jean-Baptiste dont c'était la fête, le lendemain. Après cela, ils sont passés par les péripéties les plus émouvantes et les plus terribles, jusqu'à ce que, enfin, le jour étant venu, il leur a été permis d'échapper à tout danger.

Un des leurs, le R. P. Emmanuel, n'était pas avec eux, et l'histoire de ses épreuves mérite d'être racontée à part.

Ce qui a empêché ce Père d'être avec les siens, c'est qu'au plus fort du péril, il fut prié par une vieille dame de l'entendre en confession. Comme il levait la main pour la bénir, la maison s'écroula. Aussitôt cette dame disparut dans le gouffre. Le P. Emmanuel l'y a suivie; mais il est remonté à la surface, après avoir invoqué la Sainte-Vierge et les âmes du Purgatoire; il s'est accroché à une poutre qui l'avait d'abord rudement frappé, s'écriant avec un admirable sang-froid: "Poutre, qui m'as si maltraité, tu vas devenir l'instrument de mon salut; c'est Dieu qui t'envoie vers moi." Il l'enlace de ses deux bras robustes, et se lance avec elle dans le courant. Il arrive ainsi sur la place du Chaire-don. Là, un courant contraire le fait remonter vers le Dépôt de mendicité. Un autre courant le conduit devant l'église Saint-Nicolas, vers la rue Viguerie et l'hôpital Saint-Jacques, étant à tout moment témoin des scènes les plus tragiques. Cependant, il avait conservé sa sérénité et ne cessait de prier. Il ne doutait pas qu'une mort certaine l'attendit au premier instant, et il s'écriait: "O Vierge du Carmel, venez à mon secours. O chères âmes du Purgatoire, vous pour qui j'ai si souvent prié dans ma vie, daignez maintenant penser à moi et priez pour moi."

Aussitôt après cette prière, sa poutre, changeant de direction, le conduisit au fond du jardin de la Grave en face d'un gouffre où l'eau se précipitait avec fracas. Il invoqua de nouveau la sainte Vierge et les âmes du Purgatoire ; et tout à coup une grande charrette entraînée par le courant, vint se placer entre lui et l'abîme. Il était accablé de fatigue ; une petite poutre, tombant on ne sait d'où, lui servit à reposer sa tête dans une position où il était permis d'attendre le lever du soleil. Enfin, l'eau ayant baissé, il se mit à chercher le ferme : sa faiblesse avait besoin d'un bâton. La Providence le lui fit trouver. S'appuyant sur ce soutien et ayant de l'eau jusqu'à la poitrine, il s'avança un peu et se vit en face de la statue de la sainte Vierge, qui est dans le jardin de la Grave. Il l'embrassa et en baisa les pieds avec larmes. Une Sœur de charité l'aperçut et lui envoya deux hommes qui le soutinrent au moment où, épuisé de fatigues, il allait tomber de défaillance et le portèrent dans l'hospice entre leurs bras.

#### *Nos religieuses.*

Au couvent des Sœurs de<sup>s</sup> Saint-Maur, dites des *Feuillants*, les pensionnaires de la ville avaient été remises à leurs parents avant l'heure du danger. Il y restait les sœurs et cinquante pensionnaires du dehors. Elle se sont retirées dans la partie supérieure de la maison et dans le quartier le moins exposé. Cependant, par tout ce qu'elles pouvaient voir et entendre, elles n'étaient rien moins que rassurées. Aussi, après minuit, M. l'aumônier de la maison les confessa toutes, célébra la sainte messe et les communia en viatique. A sept heures du matin, les soldats vinrent les sauver.

\* \*  
\*  
\*  
\*

Au plus fort du débordement de la Garonne, les quinze religieuses cloîtrées du Saint-Nom de Marie, au faubourg Saint-Cyprien, étaient à chanter l'office. Des voisins dévoués allèrent les avertir du danger. La sœur tourière courut donc donner l'alarme au chœur beaucoup plus élevé que la petite nef. Les religieuses sortirent de leur chapelle ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Au moyen d'une échelle, elles passèrent dans une maison voisine où, montant d'étage, en étage, elles finirent par se réfugier dans le galetas. C'est là qu'elles passèrent la nuit. Le lendemain matin, des chasseurs du 29<sup>e</sup> arrivèrent avec une barque, se jetèrent à l'eau, rapportèrent les pauvres religieuses sur leurs épaules dans leur bateau et les conduisirent en lieu de sûreté. Leur monastère a été renversé, sauf la chapelle.

Les Religieuses de N. D. du Calvaire ont montré aussi un admirable sang-froid, au milieu d'un personnel nombreux difficile à gouverner et à maintenir ?

La maison, envahie par les eaux, on dut chercher un refuge dans les étages supérieurs ; les malades y furent conduits, et par un effet provi-

dentiel, les plus intraitables furent doux comme des agneaux. La supérieure au milieu d'eux tous et de sa communauté, encourageait les uns, consolait les autres, et puisait, dans la prière, les forces pour soutenir l'épreuve jusqu'au bout.

Bien qu'elle eût eu les moyens d'échapper, avec ses filles, à de tels dangers, toutes ont préféré s'exposer à mourir que d'abandonner leur poste de dévouement.

*Quelques épisodes touchants.*

On demandait à la bienheureuse Marie des Anges quel temps lui paraissait le plus beau.—C'est le temps d'orage, répondit la sublime Carmélite, parce que, quand le tonnerre gronde, Dieu est moins offensé.

Lorsque l'homme n'est pas entièrement dépravé, les bouleversements de la nature produisent cet effet de lui montrer sa petitesse, de le faire rentrer en soi-même et s'humilier devant le Créateur.

C'est ce qui a été vu, sous mille formes, dans le cataclysme de Toulouse.

Au quartier Saint-Cyprien, un officier retraité, oublieux de la religion depuis trop longtemps, se trouve chassé par le flot jusque sur la toiture de sa maison, avec tous les siens. Il mesure la grandeur du danger, et, sur le seuil de l'éternité, *sa première Communion lui apparaît*.—Mon Dieu, s'écrie-t-il, si vous sauvez ma vie et celle de ma famille, je vous promets de me rendre, pieds nus, à l'église où j'ai eu le tort de ne pas reparaître depuis le jour de mes noces,

La semaine dernière, il accomplissait bravement son vœu avec sa femme et ses enfants.

Un autre habitant du même faubourg nous écrivait, ces jours derniers :  
 "J'ai été sauvé comme par miracle ; j'ai promis à Dieu de reprendre la pratique des devoirs chrétiens que j'avais négligés. Je tiendrai parole."

—Voici l'histoire authentique d'une famille de St-Cyprien pendant l'inondation. M.\*\*\* au moment où sa maison allait s'écrouler, se sauve sur le toit d'une maison voisine avec sa femme, son fils et ses deux filles. Le courant redouble de force ; la maison s'ébranle : ils fuient sur un toit voisin : mais là encore ils ne se croient pas à l'abri : ils arrivent ainsi à la dernière maison qui pouvait leur offrir un asile. Huit autres personnes étaient dans le galetas de cette maison, A huit heures et demie du soir un craquement horrible se fait entendre. Par un mouvement instinctif de conservation, M.\*\*\* fait un bond sur la toiture avec ses deux filles, veut prendre son fils dans les bras de sa femme ; mais un individu fuit aussi par la lucarne et fait tomber des mains de la malheureuse mère l'enfant qui périt en même temps que sept autres malheureux. M.\*\*\* jette son bras dans le vide et est assez heureux pour ramener sa femme sur la toiture effondrée. Une poutre leur sert de refuge. D'une maison voisine, mais située de l'autre côté de la rue transformée en torrent, un

ami bloqué dans sa maison avec sa mère, sa femme et sa fille, appelle M.\*\*\* et le supplie de s'approcher pour qu'il puisse tenter leur sauvetage ; celui-ci parvient sur la toiture qui fait face à la maison de son ami. Le bout d'une pièce de calicot est lancé à M.\*\*\* qui parvient à hisser ses deux filles et sa femme près de lui. De là, ces quatre personnes franchissent une à une le torrent par le même procédé. Les deux amis s'embrassent enfin après ce hasardeux sauvetage qui n'avait pas duré moins de trois heures, quoiqu'on n'eût à franchir qu'un espace d'environ 80 pieds.

Le lundi suivant, les membres des deux familles communièrent en action de grâces dans l'église de Saint-Sernin. "Maintenant, disait le sculpteur distingué, je dois, sur les ruines de ma maison, élever une statue à la Sainte-Vierge, pour la remercier de sa protection."

Une femme de Saint-Cyprien a écrit à un de ses parents qui habite Versailles :

"Ma maison n'est pas tombée : je crois reconnaître là une protection particulière du Cœur sacré de Jésus, parce que, avant de m'enfuir de ma demeure, j'ai appliqué sur toutes les portes une image de ce divin Cœur."

Dans la maison qui se trouvait en face des RR. PP. Carmes, une vingtaine de personnes qui avaient récité le chapelet avec ces religieux, se réfugièrent finalement dans une chambre, où elles continuèrent à prier, poussant le courage et la résignation jusqu'à chanter des cantiques. La maîtresse de la maison offrit des scapulaires à ceux qui n'en avaient pas. Tous en acceptèrent, excepté un seul qui osa dire que cette précaution ne serait pas d'une grande utilité. Enfin, le dénouement de ce drame terrible arriva ; une partie de la maison s'écroula ; plusieurs des pauvres réfugiés furent entraînés par cette chute ; cependant, ils parvinrent à se sauver, excepté l'un d'eux, celui qui avait refusé de se revêtir du saint scapulaire.

On nous a parlé d'une famille du même faubourg, dont un des membres s'était laissé séduire par la secte des solidaires. Il ne cessait de dire que, à son dernier moment, il prendrait ses mesures pour être enterré civilement. Ses parents gémissaient de son aberration et avaient usé de tous les moyens pour le ramener aux sentiments chrétiens ; mais il persistait toujours dans ses tristes idées. L'inondation étant venue, il a disparu dans les flots, tandis que ses parents ont survécu au désastre.

—Le village du Vernet, près Venerque, a été des plus éprouvés.

Dès les premières heures de l'inondation, on vit arriver les jésuites espagnols réfugiés en France et logés non loin du Vernet, dans un château où on leur a donné une généreuse hospitalité.

Ces braves religieux, leur supérieur en tête, accoururent au Vernet et se rendirent à la gare avec les sacs de pain, du vin, du fromage et autres vivres, qu'ils distribuèrent à ces pauvres paysans grelottant de froid, de fatigue et de faim. Ils accompagnaient ces distributions des paroles les

plus reconfortantes et les plus paternelles : " Nous sommes pauvres, disait le supérieur, mais le pain de l'exil partagé avec vous nous semblera moins amer."

— Dans une des rues les plus éprouvées de Moissac, une seule maison, ou plutôt une seule chambre de cette maison était habitée par une malade en danger de mort et une sœur garde-malade de l'ordre de Notre-Auxiliatrice.

La sœur Saint-Joseph avait de l'eau jusqu'aux genoux, mais elle restait auprès de sa malade. Elle passa ainsi la nuit. Le jour étant venu, elle appela du secours ; elle ne fut entendue que vers neuf heures. On vint à elle avec une barque ; mais comme il n'y avait pas de place pour sa malade, elle refusa d'accepter ce secours. On revint à la charge ; même refus. Elle ne se rendit, que lorsqu'on lui amena une barque capable de contenir la malade et sa gardienne.

C'est de la grandeur d'âme comme le catholicisme seul est capable d'en produire.

— A Moissac, un petit orphelin de cinq ans a été sauvé de l'inondation. Cet enfant n'avait plus ni père, ni mère ; il vivait avec son grand-père, vieillard encore vigoureux et robuste, qui avait concentré dans l'enfant toutes ses affections. Le grand-père était vannier de son état. La Garonne a emporté sa hutte et lui avec. On a pu, je l'ai dit, sauver l'enfant. Depuis lors, le pauvre petit ne cesse de pleurer et de redemander son grand-père (*son pépé*). Quand il a vu le Maréchal entouré des autorités de Moissac, visiter les lieux ravagés par le fleuve, l'orphelin, recueilli par une voisine, s'est échappé et, s'approchant du groupe où était le Maréchal-Président, s'est instinctivement adressé à lui, en lui disant, des pleurs dans la voix : "*Mossu, ouint ès lou pépé ?* (Monsieur, où est le grand-père ?)" Le maréchal a été ému jusqu'aux larmes, il a caressé l'orphelin, *lui a montré le ciel* et lui a mis dans la main une belle pièce d'or que l'enfant s'est empressé d'aller montrer à ses petits camarades.

— Une jeune boulangère de Castelsarrasin est réveillée par l'inondation. La maison menace ruine. Elle prend ses deux jumeaux encore à la mamelle, se les attache contre la poitrine et monte dans un énorme baquet où l'on pétrissait le pain. Son mari s'était cramponné à l'S de la cheminée ; à peine la jeune femme est-elle dans cette sorte de radeau qu'elle voit ce malheureux glisser et tomber dans le gouffre. Le baquet surnage mais bientôt le courant le prend et le jette sur un tronc d'arbre où il se brise.

La pauvre femme, à qui l'amour maternel donne des forces surhumaines, parvient à saisir une branche et se hisse à l'arbre. Mais il est trop faible, il craque sinistrement. La jeune femme comprend que si elle y reste quelques minutes de plus, le tronc va se fendre, et que ses enfants sont perdus ! A la hâte, elle les attache à une branche, et après les

avoir embrassés longuement, sans hésiter; elle fait le signe de la croix et se précipite dans le courant.

Dieu n'a pas voulu qu'un pareil dévouement fût inutile. Les deux pauvres jumeaux ont été sauvés; ils sont à l'hospice de Castelsarrasin.

Voici en quels termes éloquents Mgr. l'Archevêque de Toulouse écrivait à ses diocésains quelques jours après ces grandes catastrophes :

... " O nuit désastreuse qui en quelques heures a fait tant de victimes et répandu tant de deuil au milieu d'un si grand nombre de familles ! O nuit désastreuse où, comme au temps de Noé, une sorte de nouveau déluge, se jouant de toutes les résistances, brisant tous les obstacles, n'a fait qu'un amas de ruines des édifices en apparence les plus solides ! O nuit désastreuse qui a laissé sans abris, sans ressources et presque sans espérance des populations entières ! Qui de vous, N. T. C. F., ne s'est senti glacé d'effroi, durant cette nuit horrible, alors que les eaux montant, montant sans cesse, dominant tous les bruits, ne laissaient entendre que leur voix redoutable ? Qui de vous ne s'est senti atteint au récit de ces calamités sans nom, qui dans des villages entièrement détruits n'ont laissé debout que quelques pans de murailles autour de la maison de Dieu ? Qui de vous n'a déploré comme un malheur personnel le malheur de ceux qui ont vu leurs campagnes si riantes et si pleines de vie, changées tout à coup en un désert stérile et solitaire ?

" Et cependant, hâtons-nous de le dire, tout n'est pas douleur dans ces lugubres catastrophes. A côté de nos maux trop grands sans doute, Dieu a placé de grands biens qui en adoucissent l'amertume. Comme toute tristesse ici-bas, la nôtre n'est pas sans consolation. Notre cœur si troublé, si meurtri, trouve un peu de calme et se repose doucement dans la pensée de tant de nobles dévouements qu'il nous a été donné de contempler. Nous n'avons pas besoin de les rappeler ici ; ils sont gravés dans nos souvenirs en caractères ineffaçables, et la mémoire de ces hommes héroïques, morts pour sauver leurs Frères, vivra parmi vous de génération en génération....

" Nous sommés tous atteints, mettons-nous tous résolûment à l'œuvre, et hâtons-nous de commencer le travail de réparation. La tâche est difficile, mais elle n'est pas impossible ; nous en viendrons à bout.

" Nous en viendrons à bout, grâce à la paternelle sollicitude du Chef du Gouvernement qui, oubliant un instant les intérêts de la France entière qu'il a mission de protéger et de défendre, et ne se souvenant que des vôtres, est venu les étudier de ses yeux et vous consoler par sa présence et ses largesses.

" Nous en viendrons à bout, grâce aux grands pouvoirs, à qui nous devons notre reconnaissance pour les votes qu'ils ont émis et qu'ils émettront encore, s'il le faut, pour nous aider à nous relever.

" Nous en viendrons à bout, grâce à votre inépuisable charité. Ce

qu'elle a fait nous touche et nous émeut profondément ; aussi nous contentons-nous de vous dire qu'il reste encore plus à faire. Si donc vous avez beaucoup, donnez beaucoup, suivant le conseil du Saint-Esprit, et si vous avez peu, donnez peu ; mais donnez volontiers, car l'aumône délivre de la mort, parce qu'elle couvre la multitude des péchés.

“ Nous en viendrons à bout, si nous savons, par le repentir et la pénitence, mettre Dieu de notre côté. C'est lui qui vient de passer parmi nous. Vous l'avez reconnu, sans doute, avec le Prophète, aux éclats de son tonnerre, à la puissance de sa voix : la terre a tremblé, les montagnes ont été agitées sur leurs fondements : les nuages de l'abîme, qui le voilent comme un sombre vêtement, se sont brisés à l'éclat de sa présence. ils ont fondu sur nous et nous ont enveloppés des horreurs de la mort. Ces horreurs sublimes que le Psalmiste vient de vous dépeindre, Dieu seul peut les faire, parce que seul il est grand dans les justices comme dans les miséricordes.....

“ Après avoir vainement essayé de nous enlacer dans les liens de sa bonté, Dieu nous livre aux châtiments. C'est qu'à tout prix il veut nous ramener à lui et nous maintenir dans le respect de sa loi.”

## LETTRE ENCYCLIQUE.

DE NOTRE TRÈS-SAINT-PÈRE PIE IX, PAPE.

*Par la divine miséricorde*

*A tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques  
et aux autres Ordinaires des Lieux en grace et communion  
avec le Siège Apostolique et à tous les fidèles.*

PIE IX. PAPE.

Vénérables Frères et chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Pressé par les grands maux de l'Eglise et de ce temps et de la nécessité d'implorer le secours divin, Nous n'avons jamais omis, dans le cours de Notre Pontificat, d'excoiter le peuple chrétien à apaiser la majesté de Dieu, et à mériter la clémence du Ciel par de saintes mœurs, par les œuvres de pénitence et les pieux offices des supplications.

Dans ce but, Nous avons plusieurs fois ouvert, avec une libéralité Apostolique, les trésors spirituels des indulgences aux fidèles du Christ, afin qu'animés à une vraie pénitence et purifiés par le sacrement de réconciliation des taches du péché, ils approchassent avec plus de confiance du trône de la grâce, et se rendissent dignes de faire agréer favorablement de Dieu leurs prières.

Entre autres circonstances, Nous avons voulu surtout, à l'occasion du très-saint Concile Œcuménique du Vatican, que cette grave affaire entreprise pour l'utilité de l'Eglise universelle, fût aussi aidée auprès de Dieu par les prières de toute l'Eglise. Quoique la célébration de ce Concile ait été suspendue par le malheur des temps, Nous avons cependant décrété et ordonné pour le bien du peuple fidèle que l'Indulgence promulguée à cette occasion en forme de Jubilé durerait, comme elle dure, dans sa force, stabilité et vigueur.

Mais le cours de ces temps malheureux s'avancant, voici déjà l'année 1875, année qui marque le terme de la période sainte, que la pieuse coutume de nos ancêtres et les décrets des Pontifes Romains, Nos Prédécesseurs, ont consacrée à la célébration des solennités du Jubilé universel.

Avec quel respect et quelle religion, l'année du Jubilé a été observée dans les temps tranquilles de l'Eglise qui en ont permis la célébration régulière, les monuments anciens et récents de l'histoire nous le disent. Elle fut, en effet, toujours regardée comme une année salutaire d'expiation pour tout le peuple chrétien, comme une année de rédemption, de grâce, de pardon et d'indulgence, durant laquelle on accourait du monde entier à Notre ville mère et au Siège de Pierre, et où les plus

abondants bienfaits de réconciliation et de grâce étaient offerts, pour le salut des âmes à tous les fidèles ainsi conviés aux devoirs de piété.

Cette pieuse et sainte solennité, notre siècle lui-même l'a vue, lorsqu'après l'annonce du Jubilé de 1825 par Léon XII, Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, ce bienfait fut reçu avec une si grande ardeur par le peuple chrétien, que ce même Pontife pût se réjouir d'un concours incessant de pèlerins dans cette Ville pendant toute l'année, et de l'admirable splendeur de religion, de piété, de foi, de charité et de toutes les vertus qui y brillèrent.

Plût à Dieu qu'aujourd'hui Notre condition et l'état des affaires civiles et religieuses Nous permissent de célébrer heureusement, cette fois au moins, selon le rite antique et l'usage de nos ancêtres, cette solennité du Jubilé échue l'an 1850 de notre siècle, que Nous avons déjà dû omettre à cause de la misère des temps ! Mais Dieu a permis que, loin d'avoir disparu, ces grandes difficultés qui Nous ont empêché alors de promulguer le Jubilé se soient accrues de jour en jour.

Néanmoins, en considérant tous les maux qui affligent l'Eglise, tous les efforts de ses ennemis pour arracher la foi des âmes, pour corrompre la saine doctrine et répandre le poison de l'impiété, tant de scandales causés en tous lieux aux croyants de Jésus-Christ, la corruption générale des mœurs, le triste renversement des droits humains et divins, si étendu et si fécond en ruines, qui va à détruire dans l'esprit des hommes le sens du droit lui-même ; et en réfléchissant que dans cette grande accumulation de maux, il est encore plus de Notre devoir Apostolique d'avoir soin que la foi, la religion et la piété se fortifient et prospèrent, que l'esprit de prières se répande et s'accroisse, afin que les défaillants soient excités à la pénitence du cœur et à la réforme des mœurs, et que les péchés qui ont attiré la colère de Dieu soient rachetés par de saintes œuvres, ce qui est principalement le fruit de la célébration du grand Jubilé, Nous avons pensé ne pas pouvoir souffrir, qu'au moins en la forme permise par la condition des temps, le peuple chrétien fût privé dans cette circonstance d'un si salutaire bienfait, grâce auquel, réconforté d'esprit, il marchera ensuite avec un zèle de plus en plus grand dans les voies de la justice, et, purifié de ses fautes, méritera mieux et plus profitablement la propitiation divine avec le pardon.

Que toute l'Eglise militante de Jésus-Christ accueille donc les paroles par lesquelles, en vue de son exaltation, de la sanctification du peuple chrétien et de la gloire de Dieu, Nous décrétons, annonçons et promulguons le grand Jubilé général, pour toute l'année prochaine 1875 ; et en raison de ce Jubilé, suspendant à notre gré et à celui du Saint-Siège et déclarant suspendue l'indulgence rappelée plus haut qui a été accordée en forme de jubilé, à l'occasion du Concile du Vatican, Nous ouvrons tout au large le céleste trésor formé des mérites, des souffrances et des vertus

de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de la Vierge sa Mère, et de tous les saints, que l'Auteur du salut des hommes a confié à Notre administration.

C'est pourquoi, confiant en la miséricorde de Dieu et en l'autorité de ses Apôtres, les Bienheureux Pierre et Paul, en vertu du pouvoirs suprême de lier et de délier que Dieu Nous a confié malgré Notre indignité, nous concédons et accordons miséricordieusement dans le Seigneur la faculté de gagner, une fois l'année susdite, l'indulgence plénière de l'année jubilaire, avec la rémissions et le pardon de tous leurs péchés, à tous les fidèles de Jésus-Christ et à chacun d'eux, tant à ceux qui habitent Notre ville mère ou qui y viennent, qu'à ceux qui résident hors de cette ville, en quelque partie du monde que ce soit, et qui vivent dans la grâce et l'obédience du Saint-Siège, pourvu que vraiment pénitents ils se soient confessés et fortifiés par la sainte communion, et à la condition que, les premiers, visiteront dévotement, au moins une fois par jour, pendant quinze jours de suite ou à intervalle, jours naturels ou même ecclésiastiques, à partir des premières vêpres de l'un de ces jours jusqu'au crépuscule du jour suivant les Basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de St.-Jean-de-Latran et de Ste-Marie-Majeure; et les autres, de même pendant quinze jours consécutifs ou discontinus, comme ci-dessus, l'église Cathédrale ou majeure, et trois autres églises de la même ville ou lieu ou de ses faubourgs, qui seront désignées par les Ordinaires de ces lieux, ou par leurs vicaires ou leurs autres représentants, dès que Nos lettres seront parvenues à leur connaissance, et que là ils se répandront pieusement en prières pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise catholique et de ce Siège Apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous les pécheurs, pour la paix et l'unité de tout le peuple chrétien et selon Nos intentions.

Nous permettons aussi que cette indulgence soit appliquée par manière de suffrage aux âmes qui, unies à Dieu dans la charité, sont sorties de cette vie et qu'elle soit valable pour elles.

Les navigateurs et les voyageurs dès qu'ils seront rentrés à leur domicile ou auront fait halte ailleurs, pourront gagner valablement la même indulgence, selon les prescriptions susdites, et en visitant autant de fois l'église Cathédrale ou majeure, ou l'église paroissiale de leur domicile ou station.

Nous accordons également et permettons, par la teneur des présentes, aux susdits Ordinaires de chaque lieu de dispenser des visites prescrites les religieuses consacrées, et autres jeunes filles et femmes, cloîtrées dans les monastères, ou vivant dans d'autres pieuses maisons et communautés religieuses; les Anachorètes et les Ermites et tous autres laïques et ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, détenus en prison ou empêchés par quelque infirmité ou tout autre obstacle d'accomplir ces visites dans leur forme prescrite; pareillement, de dispenser de la communion

exigée les enfants qui n'ont pas encore été admis à la première communion, et au lieu de ces visites et de cette communion sacramentelle de leur prescrire respectivement, soit par eux-mêmes, soit par les chefs réguliers ou supérieurs de ces personnes des deux sexes, soit par de prudents confesseurs, d'autres œuvres de piété, de charité et de religion; et de même aux Chapitres et Congrégations tant de séculiers que de réguliers, aux associations, confréries, universités et collèges de toute sorte qui font ces visites en corps, de les réduire au nombre qu'ils jugeront convenable.

En outre, Nous accordons la permission et la faculté à ces religieuses et à leur novices de se confesser, à cet effet, à tel confesseur qu'il leur plaira, parmi ceux qui sont approuvés par l'Ordinaire du lieu où sont établis leurs monastères pour recevoir les confessions des religieuses, et à tous les autres séculiers de l'un et de l'autre sexe, tant laïques qu'ecclésiastiques, et à chacun d'eux, et aux réguliers de tout ordre, congrégation et institut, même qu'il faudrait spécialement désigner, de prendre pour confesseur tout prêtre, tant séculier que régulier, de quelque ordre et institut que ce soit, approuvé de même pour entendre les confessions des séculiers par les Ordinaires actuels dans les villes, diocèses et territoires desquels ces confessions devront être reçues, et Nous concédons et permettons avec la même autorité et la même largesse de la bénignité Apostolique à ces confesseurs, dans le délai de l'année susdite, pour tous ceux et celles qui voudront gagner sincèrement et sérieusement le présent Jubilé, et qui, dans cet esprit viendront à eux se confesser pour remplir les autres conditions nécessaires, le pouvoir et l'autorité de les absoudre, pour cette fois et pour le for intérieur seulement, en leur imposant une pénitence salutaire et les autres conditions de droit, de l'excommunication, de la suspense et autres sentences ecclésiastiques, des censures ou de droit ou prononcées et infligées par le juge pour quelque cause que ce soit, même dans les cas réservés aux Ordinaires des lieux et à Nous ou au Siège Apostolique, et même dans ceux qui sont réservés à chacun d'eux et au Souverain Pontife et au Siège Apostolique, sous une forme particulière, et qui ne seraient pas compris dans d'autres concessions si larges qu'elles fussent, ainsi que de tous péchés et de toute fautes, si graves et si énormes qu'elles soient, même de celles qui sont réservées aux dits Ordinaires et à Nous et au Siège Apostolique : pareillement, de commuer, en autres œuvres pies et salutaires, les vœux et tous autres serments réservés au Siège Apostolique (excepté toujours les vœux de chasteté, de religion et ceux par lesquels on contracte une obligation envers un tiers, lesquels auraient été acceptés par lui, ou dont l'omission lui porterait préjudice, et les peines qui sont appelées préservatives du péché, à moins que la commutation à intervenir ne soit jugée de nature à ne pas moins prévenir du péché que la matière première du vœu) et de dispenser les pénitents de cette classe engagés dans les

ordres sacrés et même dans les ordres religieux, de l'irrégularité occulte contractée seulement dans l'exercice de ces ordres, et de l'atteinte des supérieurs pour la violation des censures.

Toutefois, Nous n'entendons point, par les présentes, accorder dispense pour quelque autre irrégularité, soit occulte, soit publique, ni pour quelque autre défaut, note, ni toute autre incapacité ou inaptitude contractée de quelque manière que ce soit, ni, en dehors des cas susdits, accorder la faculté de donner ces dispenses ou de rendre l'aptitude, ou de rétablir les coupables en leur premier état, même au for de la conscience, non plus que déroger à la constitution publiée avec les déclarations opportunes par Notre Prédécesseur Benoit XIV, d'heureuse mémoire, constitution commençant par ces mots : *sacramentum pœnitentiæ* et édictée le 1er Juin, en l'an de l'Incarnation 1741, dans la première année de son Pontificat.

Enfin, les présentes ne pourront non plus et ne devront pas profiter à ceux qui, soit par Nous et le Siège Apostolique, soit par quelque prélat ou par un juge ecclésiastique, auront été nommément excommuniés, suspendus, interdits, ou bien qui auront été avertis qu'ils ont encouru d'autres jugements et censures et qui auront été désignés publiquement à cet effet ; à moins que, dans le courant de l'année, ils n'aient satisfait aux conditions pour eux spécialement requises et qu'ils n'aient, autant que de besoin, rempli le devoir prescrit.

Au reste, s'il en est qui, après avoir entrepris les œuvres du Jubilé avec l'esprit de les accomplir intégralement ne puissent, prévenus qu'ils seront par la mort, compléter le nombre des visites prescrit, Nous voulons, eu égard à notre désir d'accueillir favorablement la piété et la promptitude de leur volonté, qu'ils participent aux grâces de l'indulgence et de la rémission susdites, comme s'ils avaient réellement visité les églises aux jours indiqués, pourvu toutefois qu'ils se soient confessés et qu'il se soient nourris de la sainte communion.

Pour ceux qui, après avoir, par la vertu des présentes, obtenu les absolutions de censures, commutation de vœux ou dispenses susdites, auraient abandonné le dessein sérieux et sincère exigé d'ailleurs pour gagner ce Jubilé et, par suite, négligé d'accomplir les œuvres nécessaires pour le gagner, bien qu'on puisse à peine les considérer comme exempts de péché à cause de cela, pourtant Nous décidons et déclarons que ces absolutions, commutations et dispenses obtenues par eux dans la disposition susdite, conserveront leur entière valeur.

Nous décidons et déclarons encore que les présentes lettres seront en tout valides et efficaces ; qu'elles sortiront et obtiendront leurs pleins effets partout où elles auront été, par les Ordinaires du lieu, livrées à la publicité et à l'exécution ; qu'elles profiteront à tous les fidèles du Christ qui sont dans la grâce et l'obéissance du Siège Apostolique, en même-

temps qu'à tous les voyageurs et navigateurs qui aborderont en ces lieux. Et il en sera ainsi, nonobstant ce qui se rapporte aux indulgences qu'on ne doit pas concéder *ad instar*, nonobstant les Constitutions Apostoliques et les constitutions édictées dans les Conciles universels, provinciaux ou synodaux, nonobstant les ordonnances et les réserves générales ou spéciales d'absolutions, relèvements et dispenses ; nonobstant le serment des Ordres mendiants et militaires, quels qu'ils soient, des congrégations et des instituts ; nonobstant les statuts confirmés par l'approbation Apostolique ou de tout autre manière ; nonobstant les lois, usages, coutumes, privilèges, indulgences et lettres Apostoliques à eux concédés ; nonobstant surtout celles où il est interdit expressément que les prêtres de l'ordre, congrégation ou institut de ce genre confessent leurs péchés à des confesseurs qui ne sont pas de l'ordre. De toutes ces choses et chacune d'elles, bien que pour une dérogation suffisante de ces règles et de leurs complètes teneurs, il doit en être fait mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle, ou qu'aucune autre forme soit exigée pour les conserver ; néanmoins, pour cette fois, Nous tenons ces teneurs pour insérées et ces formes pour accomplies exactement, et Nous y dérogeons pleinement ainsi qu'à toutes autres choses contraires, en vue seulement des effets susdits.

Mais, lorsque, remplissant le devoir de Notre charge Apostolique et Nous inspirant de cette sollicitude dont Nous devons entourer tout le peuple du Christ, Nous proposons cette occasion salutaire d'obtenir une grande grâce de rémission, Nous ne pouvons Nous dispenser de faire appel à tous les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires des lieux, aux prélats, ou à ceux qui, à défaut des évêques et des prélats, exercent légitimement la juridiction locale ordinaire, et sont en grâce et communion avec le Siège Apostolique, pour les prier ardemment au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, Prince des Pasteurs, et pour les supplier d'annoncer un si grand bien aux peuples confiés à leurs soins, et de veiller avec le plus grand zèle à ce que tous les fidèles, réconciliés avec Dieu par la pénitence, fassent tourner cette grâce du Jubilé au profit et à l'utilité de leurs âmes.

C'est pourquoi, Vénérables Frères, vous veillerez avant toutes choses à ce que, la clémence divine étant invoquée par les prières publiques pour qu'Elle répande sa lumière et sa grâce dans tous les esprits et tous les cœurs, le peuple chrétien soit amené par des instructions et des avis opportuns à recueillir le fruit du Jubilé. Qu'il comprenne parfaitement quelle est la nature du Jubilé chrétien, et quelle est sa valeur pour l'utilité et pour le profit des âmes, de quelle façon spirituelle ces biens sont acquis par la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ et ce que ramenait, tous les cinquante ans, chez le peuple Juif, la loi ancienne, messagère des choses futures. En même temps qu'il soit convenablement instruit de la

valeur des indulgences, et de tout ce qu'il doit remplir pour faire une confession fructueuse de ses péchés, et recevoir saintement le sacrement de l'Eucharistie. Or, comme ce n'est pas seulement de l'exemple, mais des œuvres du ministère ecclésiastique qu'il est tout à fait besoin pour opérer dans le peuple de Dieu des fruits désirables de satisfaction, ne négligez pas, Vénérables Frères, d'enflammer le zèle de vos prêtres et de les exciter à exercer leur ministère avec ardeur, principalement dans ce temps de salut. Dans ce but et pour le bien commun, il serait très-désirable, partout où cela sera possible, qu'eux-mêmes, donnant au peuple chrétien l'exemple de la dévotion et de la piété, renouvellent, au moyen d'exercices spirituels, l'esprit de leur sainte vocation afin qu'ensuite ils s'appliquent plus utilement et avec plus de fruit, selon le mode établi par Vous, à remplir les devoirs de leur charge et à donner de saintes missions à leur peuple. En ce siècle, comme il y a tant de mal à réparer, tant de bien à faire, saisissez le glaive de l'esprit, c'est-à-dire la parole de Dieu et, par tous vos soins, obtenez que votre peuple soit amené à détester l'abominable crime du blasphème par lequel il n'est rien de si saint aujourd'hui qui ne soit violé ; qu'il connaisse et remplisse ses devoirs au sujet de l'observance des jours de fête, et des lois de l'Eglise concernant le jeûne et l'abstinence, et qu'ainsi il puisse éviter les châtimens déchaînés sur la terre par le mépris de ces devoirs. Que votre sollicitude et votre zèle soient de même constamment éveillés sur la discipline de l'Eglise que vous devez défendre, et la parfaite éducation des clercs dont vous devez prendre soin ; enfin, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, portez secours à la jeunesse qui est circonvenue, comme vous le savez, et qui, vous ne l'ignorez pas, se trouvant en un si grand péril, est exposée à une ruine si grave. Ce genre de mal fut si douloureux au cœur du divin Rédempteur lui-même, que contre ses auteurs il proféra ces paroles : *« A quiconque aura scandalisé un seul de ces petits qui croient en moi, il eut mieux valu qu'on lui mît une meule au cou et qu'on le jetât à la mer. »* (St. Marc. chap. 9, v. 41.)

Comme rien n'est plus digne du temps du saint Jubilé que d'exercer plus généreusement toutes les œuvres de charité, il appartient à votre zèle, Vénérables Frères, de stimuler les fidèles afin qu'on secoure les pauvres, que les péchés soient rachetés par les aumônes, dont il est dit tant d'excellentes choses dans les saintes Ecritures ; et, afin que ces fruits de la charité s'étendent plus au loin et demeurent plus stables, il sera bon que les secours de la charité soient appliqués à secourir ou à fonder ces pieux établissements, qui sont réputés en ce temps servir le mieux à l'utilité des âmes et des corps. Si vos esprits à tous, si vos efforts se réunissent pour obtenir ces biens, il n'est pas possible que le règne du Christ et sa justice n'en reçoivent pas de grands accroissements, et que la clémence divine, en ce temps acceptable, en ces jours de salut,

ne répande pas sur les fils de son amour l'abondance des présents célestes.

Enfin, Nous nous adressons à vous tous, Fils de l'Eglise catholique, à tous et à chacun ; par Notre affection paternelle, Nous vous exhortons à user, selon que le soin de votre salut le demande, de cette occasion d'acquiescer le pardon du Jubilé.

C'est maintenant plus que jamais, Fils bien-aimés, qu'il est nécessaire d'arracher de notre conscience les œuvres mortes, d'accomplir les sacrifices de justice, de faire de dignes fruits de pénitence et de semer dans les larmes, afin que nous récoltions dans la joie. La majesté divine nous indique assez ce qu'elle demande de nous depuis si longtemps, qu'à cause de notre malice nous travaillons et souffrons sous le poids de son mécontentement et sous le souffle de sa colère. *Les hommes ont coutume, toutes les fois qu'ils subissent une nécessité par trop pressante, d'envoyer des ambassadeurs chercher du secours auprès des nations voisines. Nous, faisons mieux, envoyons une ambassade à Dieu ; Notre secours, demandons-le lui ; que vers lui nous tournions notre cœur, nos prières, nos jeûnes et nos aumônes, car plus nous serons près de Dieu, et plus nos adversaires seront repoussés loin de nous* (1). Mais surtout écoutez la voix Apostolique,—car Nous sommes chargé d'une ambassade pour le Christ—vous qui travaillez et qui êtes accablés ; vous qui, errant loin des chemins du salut, êtes opprimés sous le joug des mauvaises passions et de l'esclavage diabolique ; ne méprisez pas les trésors de la bonté, de la patience et de la longanimité de Dieu ; quand on vous prépare si abondamment et en si grande abondance les moyens d'obtenir un pardon si facile, n'allez point, par votre refus, vous rendre inexcusables auprès du divin Juge, et amasser sur vous les trésors de sa colère aux jours de la vengeance et de la révélation du juste jugement de Dieu ; le monde passe et avec lui sa concupiscence ; rejetez les œuvres de ténèbres, revêtez les armes de la lumière, cessez d'être les ennemis de votre âme, pour lui ménager enfin la paix en ce monde, et dans l'autre les éternelles récompenses des justes.

Tels sont nos vœux ; ces vœux, Nous ne cesserons de demander au Dieu très-clément qu'il les exauce ; et, tous les Fils de l'Eglise catholique nous étant unis par cette association de prières, Nous avons confiance que ces bienfaits nous seront accordés en abondance. En attendant les fruits heureux et salutaires de cette sainte entreprise, que de toutes les grâces et de tous les dons célestes vous soit l'augure la Bénédiction Apostolique qu'en Notre-Seigneur Nous vous accordons du fond du cœur, à vous Vénérables Frères, et à vous tous, Nos Chers Fils, qui comptez parmi les membres de l'Eglise catholique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 décembre de l'année MDCCCLXXIV, dans la 29<sup>e</sup> de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

(1) Maximus Taurinen, hom. 91.

## DISCOURS PRONONCÉ A N.D. DE MONTRÉAL

Par le Rév. M. D. Lévesque P. S.S. Le 24 Juin 1875.

*Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.*

“ Il est venu pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière. ”—St. Jean, ch. I, v. 7.

Le noble sang français qui coule dans nos veines ; les beautés et les richesses du pays que la Providence nous a donnés ; les gloires sans tache de nos ancêtres ; les magnifiques espérances que nous entretenons pour l'avenir ;—voilà pour rendre fiers de leur nom de Canadiens-Français tous ceux qui le portent :—voilà aussi pour répondre à l'étranger qui nous demanderait pourquoi cet empressement, pourquoi cette allégresse, pourquoi cette pompe et cette solennité dans la célébration de notre fête nationale.

Mais il est une question que l'on vous a peut-être adressée, une question qui a dû se présenter à l'esprit de tous ceux qui ont vu défilier votre brillant cortège : Quel rapport y a-t-il entre St. Jean-Baptiste et le Canada ? Comment se fait-il que St. Jean-Baptiste soit le patron du Canada ? Que vont faire les Canadiens, chaque année, au pieds des autels de St. Jean-Baptiste ? Laissons répondre les deux plus grandes autorités qu'il y ait dans le monde ; l'Évangile et l'Histoire. L'Évangile nous dit de St. Jean-Baptiste qu'il fut envoyé pour servir de témoin, pour rendre témoignage à Jésus-Christ, la lumière du monde.

Et pourquoi Dieu a-t-il établi sur les rives du St. Laurent cette Colonie française du Canada ? L'histoire répond que Dieu l'y a établie pour servir de témoin aussi, pour rendre témoignage à l'Église, la véritable lumière des nations. Tels étaient les desseins bien exprimés, et souvent répétés, du chevaleresque François 1er, du magnanime Henri IV, du vertueux Louis XIII, et du Grand Roi ; tels étaient aussi les desseins des Jacques-Cartier, des Champlain, des Olier, des de Maisonneuve, de tous ces grands interprètes et exécuteurs des volontés de Dieu sur notre pays. L'histoire nous autorise donc, Mes Frères, à dire du Canada ce que l'Évangile dit de St. Jean-Baptiste : *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.*

Or, avec une mission si clairement destinée et si hautement reconnue, le patron que Dieu désignait au Canada, le seul que le Canada pouvait raisonnablement choisir, dans l'accomplissement de cette mission,—c'était St. Jean-Baptiste. St. Jean-Baptiste envoyé dans la Judée pour rendre Témoignage à Jésus-Christ ; le Canada établi en Amérique pour

rendre Témoignage à l'Eglise : c'est cette conformité de mission qui explique comment il se fait que St. Jean-Baptiste soit notre patron national. Rendre témoignage à l'Eglise en imitant St. Jean-Baptiste rendant témoignage à Jésus-Christ, voilà ce qu'a fait le Canada jusqu'à ce jour ; rendre témoignage à l'Eglise en imitant toujours St. Jean-Baptiste, voilà ce que le Canada veut et doit continuer de faire à l'avenir.

*Rendre un hommage, prendre un engagement*,—voilà le but de la démonstration de ce jour. Nous venons *rendre un hommage* à la fidélité de nos pères à marcher sur les traces de St. Jean-Baptiste dans l'accomplissement de leur mission ;—Nous venons *prendre l'engagement* de suivre nos pères dans cette voie qu'ils ont si courageusement suivie.

## I.

Envoyé pour servir de témoin à Jésus-Christ, St. Jean-Baptiste s'est acquitté de sa sublime mission par le triple témoignage de sa *parole*, de sa *soumission* et de son dévouement ; or Mes Frères, ce triple témoignage, l'Histoire nous montrera le Canada le rendant éloquentement à l'Eglise.

1o. Le premier témoignage que St. Jean-Baptiste ait rendu à Jésus-Christ, c'est celui de sa parole. St. Jean-Baptiste a été véritablement comme l'a prédit Isaïe, une voix,—une voix sans cesse retentissante, une voix uniquement consacrée à annoncer Jésus-Christ ; *Vox clamantis ; parate viam Domini*. Le peuple vient à lui, l'autorité le fait interroger, des disciples demandent ses leçons ; pour tous, il n'a qu'une seule prédication : Préparez la voie au Seigneur ; *Parate viam Domini* ; il doit venir après moi ; il est déjà au milieu de vous. Regardez, le voici, c'est lui qui s'avance : "*Ecce agnus Dei.*" Les rives du Jourdain, les montagnes et les déserts de la Judée, ont, tour à tour tressailli, aux accents de son éloquente et infatigable prédication.

Or, quelle est, Mes Frères, la première voix que le Canada fait entendre dans l'Histoire, si ce n'est celle de ses Missionnaires ?

La colonie comptait à peine quelques années d'une existence pénible et encore mal assurée, que déjà leur parole puissante avait retenti dans toutes les forêts du St. Laurent, du Mississipi et de l'Ohio ; depuis les rivages glacés de la Baie d'Hudson, jusqu'aux rivages brûlants du golfe du Mexique. Cette voix de nos Missionnaires, elle est encore la plus soutenue, la plus puissante qui retentisse dans tout le cours de notre histoire ; c'est elle qui domine toutes les autres. Ils venaient rendre un éclatant témoignage à cette vérité, ces représentants de plus de soixante églises, que nous avons vu, l'an dernier, proclamer par leur présence, dans l'Eglise mère de Québec, que c'est à son zèle qu'elles sont redevables de leur existence. Et de nos jours même, quelle est cette voix qui domine si puissamment toutes les autres, dans les lointaines régions du Nord-Ouest ? Celle d'un Missionnaire Canadien, de sa Grâce Mgr. Taché.

Quelles sont les voix qui dominent dans les églises plus lointaines de l'Oregon ? Celle de deux Missionnaires Canadiens, de Nos Seigneurs Blanchet. Quelle est cette voix, dont les échos des îles du Pacifique font encore entendre les accents ? celle d'un Missionnaire Canadien, du regretté Mgr. Demers.

Ah ! oui, Mes Frères, cet éloquent témoignage de la prédication, rendu dans la Judée par St. Jean-Baptiste pour faire connaître Jésus-Christ, le Canada l'a bien rendu en Amérique, pour faire connaître l'Eglise.

2o. Au témoignage de sa parole, St. Jean-Baptiste a ajouté celui de la plus entière soumission. C'est dans les deux plus solennelles circonstances de sa vie qu'il a rendu à Jésus-Christ cet autre témoignage. Il ne connaissait pas encore Jésus-Christ, comme il l'avoue, lorsque l'Esprit de Dieu le lui désigna, au milieu de la foule, qui, prosternée à ses pieds, implorait son baptême de pénitence. C'en était trop pour la foi, l'humilité de St. Jean-Baptiste ; il tombe lui-même aux pieds de Jésus-Christ se refusant à exercer son ministère. Mais Jésus-Christ n'a besoin de dire qu'une seule parole : *sine modo*," et St. Jean-Baptiste soumis, se relève pour obéir à tout ce que demande cette parole. Premier témoignage de sa soumission. . . . Second témoignage, non moins éclatant. C'était à la veille de son glorieux martyre ; c'était, par conséquent, le moment où il allait donner à ses disciples ses plus importants conseils, le moment solennel de ses dernières volontés. Ils viennent lui demander une dernière leçon, l'interroger, et pour toute réponse : " Allez, leur dit-il, à Jésus-Christ." C'est ainsi qu'il leur apprend à connaître son autorité suprême, à se soumettre à sa parole. Voilà en quelles circonstances et comment St. Jean-Baptiste a rendu à Jésus-Christ le témoignage de sa soumission.

Or, ce témoignage, le Canada l'a rendu à l'Eglise, en Amérique. Jamais ces doctrines erronées, qui cherchent à affaiblir l'autorité suprême du Chef de l'Eglise, soit pour exalter une raison orgueilleuse, soit pour flatter un pouvoir ambitieux, n'ont eu d'écho dans le cœur soumis des Canadiens-Français. Si le principe que la parole de Rome juge et termine toute cause en dernière instance, a été admis et pratiqué quelque part dans le monde, c'est bien certainement parmi nous. Cette soumission à l'Eglise, elle entre comme un des éléments nécessaires, dans la constitution de notre nationalité : " Le Canada, disaient Louis XIII et le Cardinal de Richelieu, devra être peuplé de naturels français catholiques." Donc pour être Canadien-Français, il ne suffit pas d'habiter les rives du Saint Laurent, il ne suffit pas de porter un des beaux noms de la France, il ne suffit pas d'en parler la belle et gracieuse langue. Pour être Canadien-Français, il faut aussi être catholique, c'est-à-dire, soumis à l'Eglise. Ce principe a jeté dans nos usages de si profondes racines, que c'est en vain que vous chercheriez, soit dans le passé, soit dans le-

présent, un homme de quelque origine ou de quelque langue qu'il soit, s'appelant purement et simplement Canadien-français, sans être catholique, c'est-à-dire, sans être soumis à l'Eglise. Nous pouvons nous rendre le glorieux témoignage, que nous n'avons pas été moins fidèles que nos Pères à rendre à l'Eglise l'hommage de notre soumission, dont St. Jean-Baptiste nous donne l'exemple. De nos jours, Rome a dit : " il faut croire que la Vierge-Marie a été Immaculée dans sa Conception," et tous, nous avons répondu avec une même allégresse : Nous le croyons. Rome a dit encore : " il faut croire que le Pape est infaillible"; et s'il y a des pays d'où se soient élevées des voix discordantes dans le concert d'adhésion de l'univers à cette parole, le Canada du moins a répondu d'une seule et unanime voix : "*Credo et Confiteor*. Je le crois et le confesse à la face du ciel et de la terre." Pour être juste, nous devons dire qu'il n'en pouvait être autrement, guidés et entraînés que nous étions par les solides enseignements et les nobles exemples de notre illustre épiscopat.

3o. Enfin, St. Jean-Baptiste a encore rendu à Jésus-Christ le témoignage du plus généreux dévouement. Dans l'état de dépouillement absolu auquel il s'était réduit pour annoncer plus efficacement Jésus-Christ, s'il y avait encore au monde, quelque chose qui pût lui être cher,—ce devait être, ou la renommée dont il jouissait parmi ses concitoyens, ou encore, les disciples qui l'avaient choisi pour maître, ou enfin sa propre vie. Or, sa renommée, il l'a fait servir comme de marchepied pour élever celle de Jésus-Christ, lorsqu'il a dit : "*Il faut qu'il grandisse et que moi je diminue : illum oportet crescere, me autem minui*. Ses disciples, il ne les avait reçus que pour les préparer à Jésus-Christ, vers lequel il s'est efforcé de les diriger, comme nous l'avons dit. Enfin, pour mettre le dernier complément et le couronnement à cette vie, toute de dévouement à Jésus-Christ, il l'a terminée par un généreux martyre. Donc, richesses, honneurs, affections du cœur, vie même, St. Jean-Baptiste a tout sacrifié pour Jésus-Christ, dans la générosité de son dévouement.

Ne me suis-je pas laissé entraîner trop loin ? L'histoire va-t-elle me permettre de vous montrer le Canada rendant à l'Eglise ces mêmes témoignages de dévouement ? Ah ! si j'allais faillir dans l'accomplissement de ma tâche, chacun de vous pourrait suppléer à mon défaut !—Oui, Canada, mon pays, tu l'as rendu à l'Eglise ton généreux témoignage de dévouement ! Ce ne sont pas seulement les églises d'Amérique, mais aussi celles de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie qui publient ta générosité, à sacrifier pour les intérêts de l'Eglise, les biens de la fortune que Dieu t'a donnés.—Tu n'as pas montré moins de générosité quant aux biens de l'honneur et de la gloire, dans ces jours pénibles de la conquête, où par ton attachement inviolable à l'Eglise, tu semblais te condamner toi-même

à l'abaissement, à la persécution et peut-être même à la ruine. Même en face des plus légitimes affections, ton dévouement ne s'est pas démenti. L'histoire de nos Communautés Religieuses en fournit d'innombrables preuves. Apparaissent, maintenant, Missionnaires de la colonie, vous qui avez fécondé par votre sang le sol ingrat de l'Amérique idolâtre ; apparaissent, vous aussi, nobles Guerriers qui avez versé votre sang sur les champs de bataille, plus pour la défense de vos autels que pour celle de vos foyers ; et vous aussi, Zouaves magnanimes, levez-vous, venez prendre la place à laquelle vous avez droit, au milieu de toutes les gloires évoquées : et tous ensemble, dites plus éloquemment que nous ne pouvons le faire, que le Canada n'a pas même reculé devant le sacrifice de son plus pur sang, quand l'Eglise a eu besoin de son dévouement.

Vous le voyez, M. F., ce triple témoignage de sa parole, de sa soumission et de son dévouement—que St. Jean-Baptiste a si éloquemment rendu à J. C.—le Canada l'a rendu de même à l'église. Ah ! quelle est glorieuse pour notre histoire cette fidélité que nos pères ont eu à marcher sur les traces de St. Jean-Baptiste, dans l'accomplissement de leur sublime mission. Sans cette fidélité, la célébration de notre fête nationale, au pieds des autels de St. Jean-Baptiste, serait impossible ; c'est à elle que nous sommes redevables de pouvoir paraître sous le regard des étrangers qui nous contemplant, avec cette fierté et ce noble orgueil que je vois briller sur tous les fronts. Oui, certes, elle est bien digne, cette fidélité de nos pères, de l'éclatant témoignage que nous nous faisons un devoir de lui rendre chaque année.

## II.

Notre présence au pied des autels de St. Jean-Baptiste est un hommage que nous rendons à la fidélité de nos pères. à marcher sur les traces de leur patron, dans l'accomplissement de leur mission, nous l'avons dit : mais c'est encore un engagement solennel que nous prenons de suivre, avec une infatigable persévérance, cette voie glorieuse, dans laquelle ils nous ont précédés.

Sans cet engagement de notre part, la démonstration de ce jour devient inexplicable. Comment, en effet, considérer encore St. Jean-Baptiste comme notre patron national, si nous ne voulons plus reconnaître la conformité de mission qui existe entre lui et nous. Pourquoi rendre hommage à la fidélité de nos pères à marcher sur ses traces, si nous voulons sortir de cette voie ? Pourquoi demander qu'on nous rappelle ses vertus, si nous sommes résolus de n'en plus faire la règle de notre conduite ?

Donc, notre présence dans ce sanctuaire, le respect que nous témoignons pour les traditions de nos pères, la vénération que nous avons pour les vertus de St. Jean-Baptiste, sont pour ceux qui nous voient des preuves éclatantes de l'engagement que nous contractons.

Cet engagement, Mes Frères, peut-être ne sommes-nous venus le prendre que pour suivre l'exemple si entraînant de ceux qui l'ont contracté avant nous ; ou encore, par suite d'un élan spontané de notre cœur ; mais laissez-moi vous en faire remarquer l'*opportunité*, et la *nécessité*.

1o. Il ne saurait, en effet, être plus opportun qu'à l'époque où nous vivons le triple témoignage de la *parole*, de la *soumission*, et du *dévouement*, que nous nous engageons aujourd'hui à rendre à l'Église. Il y a en ce moment, comme une immense conjuration, formée, par tous ceux qu'anime l'esprit du mal, pour attaquer et ruiner l'Église. Pas une de leurs paroles, pas un de leurs écrits qui ne renferme les plus noires calomnies et les plus abominables injures à son adresse. Qu'un fils dénaturé lève contre cette auguste Mère l'étendard flétri de la rébellion, vous les verrez tous accourir pour le soutenir, le défendre ! si encore, leur rage ensée ne les poussait pas à de plus sacrilèges excès ! mais ils ont juré à l'inspouse du Christ une haine implacable, et ont entrepris contre elle l'ée persécution sans merci. Après dix-neuf siècles de ses bienfaits, un lui dispute encore le droit de posséder un patrimoine ; on brise ses enlôftres et ses monastères ; les moyens les plus iniques, les plus révoltants, sont employés pour imposer silence à ses évêques, ses évêques, les successeurs de ceux qui ont civilisé le monde. Il n'est pas jusqu'à son vénérable Chef, jusqu'à l'auguste Pie IX, ce grand défenseur des droits de la vérité, qui n'ait été et ne soit encore, tous les jours, la victime de cette infernale persécution.

Assaillie par de si nombreux ennemis, attaquée de tant de manières à la fois, frappée sans relâche de si rudes coups, l'Église a grandement besoin, et pour son soutien, et pour sa consolation, que ses enfants lui rendent avec empressement et générosité, le témoignage de leur parole, de leur soumission et de leur dévouement.

Oui, elle est grande et incontestable la mission que Dieu nous donne, et ils n'ont pas la foi ceux qui ne le trouvent pas sublime, ce devoir ; ils ne sont pas Canadiens-français ceux qui voudraient y faire objection. Donc, courage, Mes Frères.

Ce n'est plus assez de la *voix* de nos Missionnaires, il faut que chacun de nous parle, parle de toutes manières, pour la défense et l'honneur de l'Église. Ce n'est pas assez de nous soumettre par devoir, il faut mettre dans cette soumission notre bonheur et notre gloire. Quant à notre dévouement, nous n'avons qu'à continuer ce qui a été si noblement commencé, et bientôt il se manifestera par l'éloquence de deux monuments, l'ornement et l'orgueil de Montréal, cette vaste église de Notre-Dame, mais surtout la grandiose cathédrale, qui fera la gloire de Mgr. de Montréal et de son zélé Coadjuteur.

Voilà la voie que Dieu trace devant nous et dans laquelle St. Jean-Baptiste nous appelle à sa suite. Nous pouvons nous écrier avec l'apôtre St. Paul : *Ostium enim mihi apertum est magnum et evidens ; et adversarii multi*. Notre devoir, au milieu de tant d'ennemis de l'Église, Dieu nous l'a tracé, grand et incontestable, et si quelque jour, l'abaissement plus profond de l'Église, ou même, la crainte de nous trouver seuls à lui rendre tous ces témoignages, menaçaient d'ébranler notre courage nous le relèverions encore par le souvenir de St. Jean-Baptiste, qui lui aussi s'est trouvé seul à rendre témoignage à Jésus-Christ, alors que Jésus Christ était dans l'abaissement et complètement inconnu.

2o. Si l'engagement que nous prenons aujourd'hui de rendre témoignage à l'Eglise, comme l'on fait nos Pères, est un engagement bien *opportun*, il faut aussi nous hâter d'ajouter qu'il est bien *nécessaire*. La fidélité à cet engagement est une condition indispensable de notre existence nationale.

Il en est des nations, dans les desseins de Dieu, comme de ces milliers de rouages qui composent ces mécanismes puissants, que le génie de l'homme a inventés. Dieu en assignant à chacune d'elle une place dans l'univers, lui assigne en même temps un rôle particulier, lui donne une mission qu'elle doit remplir; et cette mission, c'est la raison de son existence. Or, dans un mécanisme, quand un rouage ne fonctionne plus, l'ouvrier cherche, pendant quelque temps, par différents moyens, à le remettre dans l'ordre; mais si tous ses efforts sont inutiles, il finit par le rejeter, pour le remplacer par un autre qui réponde mieux à ses desseins. Voilà, Mes Frères, l'image fidèle de la conduite de Dieu sur les nations. Quand l'une d'elles s'écarte de la voie qui lui a été tracée, quand elle ne s'acquitte plus de la mission qu'elle a reçue, Dieu s'efforce, soit par des moyens de miséricorde, soit par les coups redoublés de sa justice, de la rappeler au devoir; mais si elle persiste dans son égarement, vient un jour, jour qui se fait quelque fois attendre longtemps, mais qui arrive inévitablement, où Dieu frappe un grand et décisif coup, qui marque dans l'histoire le terme de cette nation. Que sont devenus, ces Grecs, au courage héroïque? Que sont devenus ces Romains, les maîtres de l'univers? Que sont devenus les Juifs, ce peuple que Dieu s'était choisi entre tous les autres? Ils ont été infidèles à leur mission, la verge de la justice divine les a brisés comme de fragiles vases de terre. Et que deviendrons-nous nous-mêmes si nous tombions dans la même infidélité. Ah! plutôt que de répondre à cette question, rappelons les avantages qu'à procuré au Canada sa fidélité à s'acquitter de sa mission.

A quoi devons-nous de n'avoir pas été jusqu'à ce jour victimes de ce monstre sanguinaire de la Révolution, contre la fureur duquel tant de nations ont à défendre ce qu'elles ont de plus cher? A quoi devons-nous d'être toujours sortis victorieux des luttes que nous avons eu à soutenir? A quoi devons-nous de n'avoir pas été engloutis par les éléments étrangers qui nous environnent de toutes parts? A quoi devons-nous cette force de vitalité, dont l'influence se fait si puissamment sentir sur tout ce qui nous entoure? Il faudrait être aveugle, ou n'avoir jamais compris une seule page de notre Histoire, pour chercher la réponse de ces problèmes; ailleurs que dans notre fidélité à nous acquitter de la mission que Dieu nous a donnée; ailleurs que dans notre attachement et notre dévouement à l'Eglise, c'est-à-dire ailleurs que dans notre fidélité à imiter St. Jean-Baptiste. Qu'ils viennent maintenant nous rallier de notre attachement à l'Eglise, se moquer des témoignages que nous lui rendons, les adeptes de ces doctrines nouvelles qui ont bouleversé l'Italie, qui ont courbé l'Allemagne sous un joug tyrannique; qui ont donné la guerre civile à l'Espagne et qui ont couvert de ruines et de sang notre France, dont les plaies douloureuses ont fait saigner le cœur de tout véritable Canadien: qu'ils viennent. La reconnaissance pour les bienfaits reçus, la crainte des maux que nous venons de rappeler, le désir de ne pas faillir dans l'accomplissement de notre mission, si nous voulons conserver notre nationalité, nous feront rejeter comme elles le méritent ces doctrines de prétendu

progrès, ces promesses mensongères, impossibles et ridicules de liberté, de fraternité et d'égalité. Certes, s'il est un peuple au monde qui soit libre, dont tous les citoyens soient frères et égaux, autant qu'il est possible de l'être, c'est bien le peuple Canadien-Français. Nous sommes plus libres que ces peuples qui sont esclaves des sociétés secrètes, plus libres que dans ces pays où l'on s'entregorge. Or, ces avantages à la poursuite desquels le monde entier se précipite en vain, qu'est-ce qui nous les a procurés ? Notre attachement à l'Eglise, notre fidélité à marcher sur les traces de St. Jean-Baptiste. Ces avantages, ils nous sont assurés pour l'avenir, pour toujours, si à l'avenir, si toujours nous sommes fidèles à l'engagement que nous prenons aujourd'hui, de continuer, comme nos Pères, à rendre témoignage à l'Eglise comme St. Jean-Baptiste à rendu témoignage à Jésus-Christ.

Glorieux St. Jean-Baptiste, prosternés au pieds de vos autels, nous prenons aujourd'hui, pour nous-mêmes, et pour les générations qui viendront après nous, le solennel et irrévocable engagement de venir, chaque année, demander à vos exemples, les leçons dont nous aurons besoin pour nous guider dans notre sublime mission. Toujours, nous marcherons sur vos traces ; toujours nous rendrons à l'Eglise de Dieu, comme vous l'avez fait pour Jésus-Christ, le triple témoignage de notre parole, de notre soumission, de notre dévouement. Ah ! puisse le Canada ne jamais s'écarter de cette voie ! C'est pour lui la voie du devoir, la voie du bonheur, la voie de la gloire.

—o—

## LA TOUR-BLANCHE.

*(Suite et fin.)*

Dans le numéro de NOVEMBRE L'AN MIL HUIT CENT SOIXANTE ET TREIZE, nous avons laissé Vargat dans un fiacre avec Béatrice et Rose Papino, que ce trop fameux docteur avait adroitement tirées de la salle de théâtre, au plus fort de l'incendie, dans l'intention de s'en rendre maître et de les faire disparaître. Mais par un heureux effet de la providence, le fiacre en partant, prit la rue où se trouvait la résidence de M. Papino. Tout à coup, dans sa course un peu trop précipitée, elle fut arrêtée par les agents de la police. Alors, comme presque toujours, eut lieu un petit rassemblement de curieux, parmi lesquels se trouva Madame Papino. En apercevant sa mère, Rose porte sa petite tête à la portière et lui crie, Maman, Maman ; et en même temps elle pousse Béatrice en lui disant, vite, vite, descendons, voilà Maman : aussitôt elle se précipite par la portière, aide Béatrice à descendre, et volent, toutes les deux, se jeter au cou de Madame Papino. Vargat tout surpris de cette aventure, mais non déconcerté, et dans l'espérance secrète de s'emparer bientôt de Béatrice, se met à raconter, avec un semblant de franchise, le désastre épouvantable qui vient d'arriver, et comment touché du sort qui attendait ces deux charmantes petites filles, il s'était fait un devoir et un bonheur de les arracher au feu et de les conduire chez leurs parents.

En vain, Madame Papino, après l'avoir vivement remercié, voulut l'engager à se rafraichir, Vargat la remercia de sa gracieuse politesse— sous le beau prétexte qu'il voulait retourner immédiatement sur les lieux de l'incendie. Ensuite ayant prit note du numéro de la maison et remettant à Madame Papino une carte qui portait un nom différent du sien, il disparut. Mais au lieu de retourner sur ses pas, comme il l'avait dit, il

se fit conduire à la station du chemin de fer pour se rendre de là dans la ville où il tenait renfermé, dans une maison retirée, le baron de Romilly.

A peine fut-il entré que s'adressant à une vieille femme à qui il l'avait confié, il lui dit brusquement et d'une voix saccadée. Cora, comment va-t-il ?

Il est plus tranquille et plus raisonnable, répliqua, Cora. Il m'a dit hier qu'il ne comprenait pas où il était, ni pourquoi on le renfermait dans une pareille chambre.

Ah ! exclama Vargat, je vais aller lui faire une visite. Il sortit, traversa un corridor long et étroit, puis deux ou trois pièces et arriva devant une espèce de caveau, bâti en brique, avec une ouverture garnie de barreaux, à l'extrémité, près du toit. Cette pièce n'avait pas plus de dix pieds sur huit, et elle avait pour ameublement un morceau de paille. Elle était occupée par un homme, à l'air déjà âgé, amaigri, assis par terre et dont le visage avait encore, malgré tout, une expression de noblesse et de distinction. Il paraissait plongé dans de profondes pensées et s'occupait à tresser de bouts de paille. Vargat frappé par la vue des lignes que la misère avait creusées sur sa figure, eut la pensée de chercher à lui rendre un peu de son intelligence et de lui donner quelques gouttes de contre-poison. Allons, lui di-t-il, dressez-vous et levez les yeux sur celui qui peut et veut vous guérir.

Le prisonnier tourna lentement la tête du côté où se tenait Vargat, et fixa sur lui ses yeux sans éclat. Qui êtes-vous donc, cria le prisonnier ?

Je suis venu pour vous voir, murmura-t-il ?

Pour me voir ! pourquoi me voir ! répéta le malheureux d'une voix faible, qui suis-je ? Quel est ce lieu ? dites-moi qui je suis, et pourquoi je suis dans ce caveau ?

Vous ne devinez pas ?

Deviner ! répéta le prisonnier, deviner ! je ne peux pas.

Vargat le contempla pendant quelques minutes, puis sortant de la cellule, il se rendit auprès de la vieille femme dont nous avons parlé, et lui dit : Cora, prépare vite son déjeuner, je veux le lui porter moi-même et lui rendre un peu sa mémoire.

Quand ce repas, d'ailleurs assez léger, fut prêt, Vargat tire de la poche de son paletot une petite trousse, l'ouvre et examine un moment attentivement. Il choisit une petite bouteille, et verse quelques gouttes du liquide qu'elle contenait, dans la tasse de thé que Cora avait préparée : c'était le contre-poison. Tiens, Cora, prends cette petite fiole ; garde-là, pendant que je vais monter en haut : vois-tu, là dedans se trouve la vie et l'intelligence de mon prisonnier. Je l'ai laissé vivre quand j'aurais pu le faire mourir. Je ne désire pas qu'il meure ; au contraire, je serais enchanté de le revoir riche et puissant. Mais c'est là une affaire très-compliquée. Il serait bien difficile de dire ce qui adviendrait si je le produisais et si j'allais dire : voilà le baron de Romilly. L'on pourrait bien me répondre qu'on l'a vu enterrer et ne pas me croire. Mais laissons ça. Tiens, Cora, donne-moi le plateau sur lequel tu as préparé le repas. En arrivant à la cellule, il ouvrit la porte sans bruit, se glissa dans le caveau, sans d'abord attirer l'attention du malheureux prisonnier. Quand celui-ci l'aperçut et vit la nourriture, il s'élança vers lui comme un loup affamé. Vargat, surpris, lui abandonna le plateau sans la moindre résistance, et se rapprochant de la porte, il contempla sa victime dévorant les mets avec une avidité étrange.

Eh bien, lui dit Vargat, allez-vous mieux ? votre mémoire est-elle plus vive ? Regardez-moi, me connaissez-vous ?

Le prisonnier se tourna vers lui et le regarda longtemps.

Rappelez vos souvenirs. Faut-il vous aider ? comment vous ne me connaissez pas ?

Le malheureux passa sa main sur son front, contracta ses sourcils et serra ses lèvres, et ne répondit pas.

Je le vois bien, il faut que je l'aide se dit Vargat à lui-même ; il versa un peu de liqueur et quelques gouttes d'une autre fiole dans la tasse et la présente à son prisonnier, en lui disant ; tenez, avalez ceci, cela vous remettra votre mémoire. A peine l'eut-il avalé que ses yeux semblèrent se dilater et il les fixa sur Vargat.

Attention ! écoutez ! la Tour-Blanche ! cela vous revient-il à l'esprit ?

Mais le prisonnier ne répondit rien.

Hélène ! Hélène de la Roseraie ! Hélène votre charmante nièce !

Le prisonnier ne fit encore aucun signe, ni aucun mouvement.

Et Béatrice ! la jeune et jolie Béatrice, ajouta Vargat, vous en souvenez-vous ? Ne recevant encore aucune réponse, il continua : Eh bien ! reprenons votre mémoire au point où vous l'avez perdue. Voyons ! Écoutez : La lune brille ; il y a là une étendue de gazon éclairée de ses rayons et tout autour de grands arbres...attention ! voilà un homme qui approche !!

Ha ! hurla le prisonnier avec un accent qui glaça le sang dans les veines de Vargat : Misérable, je te connais à présent ! tu est Rivolat. Lache, assassin, tu as fais feu avant que le mot ait été dit. Tu as perdu le droit de vivre ! Ces derniers mots tremblaient encore sur ses lèvres, qu'il se précipita sur Vargat, et le saisit à la gorge pour l'étrangler. Alors s'engagea une lutte affroyable, car, quoique beaucoup le plus fort, Vargat se trouva avoir le gosier serré avec une telle violence qu'il était presque paralysé : il sentit avec horreur que la respiration lui manquait : ses yeux sortirent de leur orbite, sa langue avança hors de sa bouche ; les veines de son front se gonflèrent ; il entendit un bourdonnement dans ses oreilles, et mille infamies qu'il avait commises durant sa vie lui traversèrent le cerveau. Et puis il ne vit rien, il ne sentit plus rien, il était mort ! étranglé ! Quand Vargat quitta Cora pour aller lui-même porter à son prisonnier sa pitance, cette dernière sortit dans le jardin, en murmurant ; quel horrible vieux pécheur ! quel démon ! quel misérable que ce docteur ! N'est-ce pas du poison qu'il a versé dans la tasse ? Oh ! si j'osais le trahir lui-même et lui faire avaler un peu de cette fiole ! Mais je lui ai vendu ma pauvre vie pour un peu d'argent, argent qu'il a gardé jusqu'au dernier centin ! plut à Dieu que je ne l'eusse jamais connu ce misérable ! pauvre prisonnier, non il t'arrivera pas malheur, je le jure, je te tirerai de ses griffes. Elle retourna à la cuisine, s'assit sur une chaise, et balança son corps machinalement en soupirant et en gémissant. Tout-à-coup elle entend un bruit extraordinaire qui se dirigeait du côté de la cuisine suivi d'un strident éclat de rire. Elle bondit sur ses pieds au moment où la porte s'ouvrait, elle vit devant elle, les cheveux en désordre, l'air hagard et les yeux étincelants, la face qu'elle avait si longtemps soignée.

Il était libre, et son excitation était véritablement effrayante. Il poussa un cri hideux et se précipita dans la cuisine. Cora saisie d'épouvante, s'élança dans le jardin et se mit à courir sans trop savoir où elle allait

Cependant au milieu de sa terreur, elle le vit bondir soudain vers le mur, grimper, atteindre le sommet et disparaître. Alors elle cessa de voir et perdit connaissance. Toutefois, elle ne resta pas longtemps dans cet état, car le froid du gazon sur lequel elle était tombée la ranima bientôt. Elle se leva, regarda vivement autour d'elle, se rappela ce qui était arrivé et retourna vers la maison en chancelant. Elle s'attendait à y rencontrer le docteur Vargat, à le trouver écumant de colère et de rage ; mais en y entrant, elle la trouva horriblement silencieuse.

Elle appella Vargat par son nom plusieurs fois, mais il n'y eut pas de réponse. Elle élève la voix, mais l'écho seul, lui répondit. Cédant à une impulsion irrésistible, elle se dirige vers la cellule d'où le fou s'était échappé ; elle en trouve la porte toute grande ouverte. Elle s'arrête et écoute, aucun son ne se fait entendre de ce côté ; elle avance timidement la tête et regarde dans l'intérieur. Elle aperçoit Vargat étendu sur la paille, les membres horriblement contractés. Elle s'approche et regarde sa figure. Aussitôt elle pousse un cri d'horreur et s'enfuit de la cellule. Jamais elle n'aurait, pensait-elle, imaginé rien de si hideux. En rentrant dans la cuisine, elle se laissa tomber éperdue, sur une chaise. Il se passa quelque temps avant qu'elle pût rassembler ses pensées, et alors elle se demanda ce qu'elle avait de mieux à faire. Bien convaincue que Vargat était mort, elle arriva promptement à cette conclusion : il faut que je vole au secours de mon pauvre prisonnier ; il faut que je le trouve, je veux le trouver. Elle remonte dans la cellule où gisait le corps du misérable docteur, fouille dans ses poches, s'empare de quelques papiers qu'elle y trouve et d'une somme assez ronde, sans oublier le trousseau des petites fioles. Ensuite, elle se hâte de descendre dans la cuisine, se munit de quelques provisions, et surtout de la fiole que Vargat lui avait laissée en garde avant de monter dans la cellule. Ainsi munie, Cora sort en toute hâte de la maudite maison, et se met à la recherche de son pensionnaire. Enfin elle est assez heureuse pour le retrouver sur le bord d'un ruisseau, épuisé de fatigue, couché sur le gazon et profondément endormi. Elle s'assied non loin de lui et attend patiemment qu'il se réveille. Pendant ce temps là, elle cherche la petite fiole qu'elle tâche de bien reconnaître, et verse dans la boisson qu'elle se propose de lui faire prendre, quelques gouttes du contrepoison. A son réveil, elle s'approche doucement de lui et l'invite à prendre avec elle un peu de nourriture. Après cette courte réfection, Cora le détermina à la suivre, en l'assurant qu'elle en aurait tous les soins imaginables. En effet, à peine un mois s'était écoulé que le baron de Romilly, car c'était lui, reprit peu à peu son intelligence, grâce surtout au contrepoison précieux laissé à Cora par Vargat lui-même, et donné avec la plus grande précaution, pour ainsi dire goutte-à-goutte.

#### *Mort du Duc et de la Duchesse de Flamanville.*

#### *Disparition de Rivolat.*

La voiture qui avait conduit Hélène et Rivolat, du théâtre à l'hôtel du duc de Flamanville, était à peine repartie que le duc lui-même y arrivait, porté sur un matelas, tout couvert de sang et également sans mouvement et sans connaissance. Tandis qu'on le transportait dans ses appartements, soudain la duchesse se relève en sursaut, reconnaît son mari, pousse un grand cri et retombe dans une insensibilité pire que la première.

Plusieurs des plus habiles médecins les entourèrent, leur prodiguèrent toutes sortes de soins, mais tout fut inutile. Le duc succomba le premier à ses blessures et mourut le second jour, sans avoir repris connaissance.

La duchesse revint un peu de son long évanouissement et elle se mit à parler, mais avec incohérence, disant dans ses divagations les choses les plus incroyables. Madame Rivolat, avertie par son fils du triste accident arrivé à la duchesse, se hâta d'acourir auprès d'elle. Madame Rivolat n'était pas femme à faire montre de ses impressions; mais elle eût froid au cœur, quand ses yeux se portèrent sur Hélène qui était couchée, la tête soutenue par une pile d'oreillers. Il n'y avait pas la moindre apparence de couleur sur ses joues, elle était plus blanche que les oreillers et les dentelles sur lesquels elle reposait. Ses longs cheveux, dénoués, tombaient sur ses tempes, sur son cou et sur ses épaules, et ajoutaient à l'expression de ses traits. Mais c'étaient surtout ses yeux qui étaient effroyants à voir. Ils paraissaient plus noirs que d'habitude, ils brillaient d'un éclat qu'on aurait dit surnaturel, en se portant lentement de droite à gauche, et de gauche à droite, comme si elle eût voulu suivre les mouvements de quelque objet. Tout le reste de son corps était immobile; ses yeux continuaient leur mouvement avec une horrible régularité.

Depuis combien de temps est-elle comme cela? demanda le médecin, à voix basse, à la garde malade.

Depuis quelques heures, répondit celle-ci. Peu après votre sortie, elle a eu l'air de s'endormir; mais elle a ouvert soudainement les yeux, en poussant un cri effroyable, et puis elle s'est mise à regarder comme elle fait en ce moment.

A-t-elle parlé demanda le docteur.

Quelque fois seulement. Je crois qu'elle s'imagine qu'elle voit une jolie petite fille avec des cheveux d'or, et elle lui a parlé une ou deux fois.

Le médecin secoua la tête et murmura: elle a un air que je n'aime pas. Ceci est très-sérieux; il y a dans son esprit quelque chose de très-grave.

Béatrice! s'écria tout-à-coup Hélène d'un ton de supplication qui fit tressaillir tout le monde, Béatrice parle-moi! On m'a trompée de la façon la plus horrible! parle-moi! réponds-moi! je te rendrai tout! tout!... Si seulement tu veux me parler. Je ne garderai rien; mais, je t'en supplie, parle-moi, chère petite cousine! je te reconnais! tu es vivante! tu n'es pas morte! Non, non, tu n'es pas morte!! Je ne t'ai pas noyée! non, non, Béatrice je ne t'ai pas noyée! Quoi! pas un mot, pas un sourire pour ta pauvre cousine Hélène! Elle ne parlera pas! Ses regards me glacent le sang!

Elle cessa de parler, mais ses yeux continuèrent leur mouvement lent et régulier.

Le médecin la regarda quelques minutes avec anxiété; ensuite se tournant vers la mère de M. Rivolat qui se trouvait là, Madame lui dit le docteur, voyons si la duchesse vous reconnaîtra, et il la fit placer dans une position où elle ne pouvait manquer d'attirer l'attention d'Hélène.

Il n'y avait pas une minute qu'elle était à cette place, quand les yeux de la duchesse tombèrent sur elle, et, cessant leur mouvement, devinrent fixes. Tout d'abord ils exprimèrent comme une interrogation, et puis, ils brillèrent d'un éclat sauvage. Les mâchoires rigides, et d'un ton guttural, elle dit, en indiquant l'endroit où elle avait tenu ses yeux fixes: Venez-vous pour me tourmenter, vous aussi? Vous que j'ai épargnée à

cause de lui ! Femme ! regardez...là...là... ! Voyez-vous cette enfant plus blanche que la neige, plus pâle que la mort ? Voyez, comme elle me regarde tristement ! Elle me glace jusqu'au cœur, non ce n'est pas moi qui l'ai noyée ; c'est vous, vous, Madame Rivolat ! Voyez, elle glisse dans cette mare profonde, pour y cueillir un lis qu'elle veut m'apporter ! Sauvez-la ! Retenez-la ! voyez...elle tombe...lia ! un cri perçant s'échappa de ses lèvres, et elle essaya de sauter à bas du lit, comme si elle eût voulu sauver d'un péril quelque objet imaginaire ; mais elle retomba avant d'avoir pu accomplir son intention, en proie à de fortes convulsions.

A ce moment la Duchesse Douairière de Flamanville entra dans la chambre, on vêtement de voyage, et madame Rivolat, au même instant, tomba sur le parquet sans connaissance. Quand elle revint à elle, elle était dans une voiture, soutenue dans les bras d'une vieille femme, qui lui baignait les tempes avec de l'eau et de vinaigre. Pendant plusieurs minutes, elle ne vit que la figure d'Hélène qui, pareille à celle de Méduse, semblait la poursuivre. En recouvrant ses forces, elle se rendit compte de sa situation, et elle reconnut aux maisons devant lesquelles elle passait qu'elle approchait de l'endroit où elle demeurait. Elle ne pouvait comprendre comment il en était ainsi. Questionnée par elle, la vieille femme répondit qu'elle la reconduisait chez elle, par ordre de la Duchesse Douairière, qui l'avait chargée de lui dire que les domestiques de l'hôtel avaient ordre de ne jamais la laisser entrer ; et elle ajouta, il paraît que la douairière a entendu, de l'appartement voisin, les diverses apostrophes qu'Hélène dans son délire a adressées à Béatrice et à vous-même.

Hélène était retombée dans une prostration très-alarmante. En vain les médecins eurent recours à tous les secrets de leur art, rien ne put vaincre la fièvre cérébrale qui se déclara, et la Duchesse mourut trois jours après le décès du Duc son mari.

La Duchesse douairière de Flamanville fit transporter leurs corps pour être inhumés dans le caveau de la chapelle du château.

Cependant Rivolat apprit de sa mère la défense qu'avaient reçu les serviteurs du château de la laisser entrer. Cette nouvelle et la certitude qu'il avait de l'existence de Béatrice de Romilly le jetèrent dans une profonde inquiétude. D'autre part, la pensée de l'assassinat qu'il avait commis sur la personne du Baron de Romilly le poursuivait partout. Et puis Vargat, qu'il croyait encore en vie, ne pourrait-il pas le trahir ! Et qui sait si quelqu'un ne l'aurait pas vu !! Bref, Rivolat résolut de sortir de France et partit très-secrètement pour un pays étranger, où il changea de nom ; et il fit si bien qu'il dépista toujours les plus fins limiers de la police.

Quant à Vargat que nous avons laissé mort dans la cellule même de son prisonnier, il fut découvert quelque jours après la scène que nous avons décrite. Les voisins de cette habitation assez mal famée, étonnés de ne plus entendre les vociférations que, chaque nuit, poussait le fou qui y était renfermé, et ne voyant plus sortir la pauvre femme gardienne, firent part de leur soupçon aux magistrats du lieu. En conséquence de ce rapport, des agents de police y furent expédiés, et après une recherche assez minutieuse, ils trouvèrent le cadavre d'un mort qu'ils prirent pour celui du fou lui-même.

Cependant Cora, pleinement dévouée à son cher pensionnaire, lui fit reprendre ses forces et son intelligence, en en prenant le plus grand soin, en cherchant à le distraire, et en lui faisant prendre, le soir quelques gouttes de

contre-poison. Peu à peu M. le Baron de Romilly reprit sa mémoire et put lui faire connaître son nom.

Dès que Cora s'aperçut que le baron de Romilly allait mieux et qu'il commençait à retrouver un peu de son intelligence, elle expédia une personne de confiance et intelligente, à la Tour-Blanche, pour savoir s'il était prudent de donner avis de l'existence et de l'état du Baron. Celle-ci n'était pas encore arrivée à la Tour-Blanche qu'elle eut occasion d'apprendre la mort du Duc et de la Duchesse de Flamanville et l'apparition de Raoul et de Béatrice de Romilly, et que la plus profonde désolation régnait dans le château depuis la nouvelle de la fin si tragique du Duc et de la Duchesse de Flamanville. Alors renonçant à se rendre à la Tour-Blanche, elle retourne en toute hâte vers Cora, à qui elle raconte tout ce qu'elle a appris; et il est décidé que sous peu de jours, M. Velours ira jusqu'à la Tour-Blanche pour faire savoir que M. le Baron de Romilly vivait encore, mais que la prudence demandait que son retour ne fut pas précipité, qu'en attendant on préparerait le château, surtout les appartements du Baron comme ils étaient avant sa disparition. M. Velours devait aussi faire connaître comment le baron avait été frappé par Rivolat, et comment le docteur Vargat lui avait fait perdre la mémoire, l'intelligence, et comment on avait eu le bonheur de lui faire retrouver un peu l'un et l'autre, et qu'on avait tout lieu d'espérer les lui faire retrouver complètement: mais qu'il ne fallait pas aller trop vite, mais user de beaucoup de ménagement. Il fut convenu aussi qu'on le recevrait, sans doute, avec joie, mais qu'on se conduirait à son égard, comme s'il arrivait d'un voyage ordinaire.

Cependant le Baron lui-même commença bientôt à parler d'Hélène, de Béatrice et de Raoul, et témoigna le désir de se rendre bien vite à la Tour-Blanche.

Nous laissons à nos lecteurs à s'imaginer la joie de ses anciens amis, de ses vieux serviteurs et en particulier de Béatrice et de Raoul, quand ils purent embrasser le Baron. Le bonheur et la joie qu'il éprouva en se voyant au milieu d'eux lui rendirent bientôt sa première intelligence et toute sa mémoire. On lui proposa d'envoyer Béatrice dans quelque maison de pension recommandable, et Raoul dans un Collège pour recevoir une éducation complète et convenable. Mais le Baron de Romilly ne voulut plus se séparer de sa fille bien aimée, et de son cher neveu; il choisit donc un précepteur habile et religieux pour faire l'éducation de ce dernier, et donna à Béatrice une institutrice des plus capables et des plus recommandables sous tous les rapports.

Quand leur éducation fut achevée, le Baron de Romilly manifesta à son neveu le vif désir qu'il nourrissait, depuis longtemps, de se l'attacher pour toujours et de lui offrir la main de sa cousine. Raoul aimait sincèrement Béatrice et avait pour elle la plus haute estime: mais il s'était montré constamment à son égard comme si elle avait été sa véritable sœur; toujours digne, noble, réservé, d'une affabilité exquise avec elle, mais jamais la moindre familiarité tant soit peu déplacée.

A cette ouverture si gracieuse de la part de son oncle et si avantageuse pour lui, Raoul répondit: mon cher oncle, je vous dois tout, vous m'avez servi de père et du meilleur des pères: votre volonté est la mienne, vos désirs sont mes désirs. Je ne forme qu'un vœu en ce moment, c'est que Béatrice elle-même partage vos sentiments, veuillez bien le lui proposer.

Le lendemain matin, Béatrice et Raoul frappent à la porte de la chambre du Baron pour lui souhaiter sa fête et lui demander sa bénédiction paternelle. Pendant qu'ils étaient à genoux, à ses pieds, pour la recevoir; oui, mes chers et bien aimés enfants, que Dieu vous bénisse! vivez longues années, aimez-vous toujours, servez Dieu fidèlement et ne vous séparez plus de moi qu'à la mort. Vous connaissez mes intentions sur votre avenir. Je connais votre affection mutuelle et vraiment sincère: préparez-vous, comme il convient à de dignes chrétiens, à recevoir bientôt le sacrement qui doit sanctifier votre union, et me rendre désormais heureux, en me voyant vraiment revivre en vous, et dans les chers enfants qu'il plaira à Dieu, j'espère, de vous donner.

Quelques semaines après Raoul et Béatrice s'acheminaient vers la chapelle de La Tour-Blanche, accompagnés de quelques parents et amis. Le cortège très-honorable, quoique très-modeste, s'avança jusqu'au pied des autels où l'attendait, assis sur son trône, le vénérable Evêque du diocèse qui avait voulu présider lui-même à la solennité.

Lorsque le moment fut arrivé, l'Evêque officiant s'avança vers les jeunes époux, agenouillés tous deux devant lui; Raoul présenta la main à son épouse, en lui adressant un doux sourire, lorsque l'instant fut arrivé. La jeune vierge Béatrice l'imita avec une grâce parfaite et en baissant les yeux. L'évêque les bénit par un signe de croix, et les deux époux apparurent à genoux et les mains réunies en signe de foi. On entendit alors parmi l'assemblée un léger murmure de contentement. Il ne restait plus à accomplir que le rite du couronnement alors en usage. Le vénérable évêque, s'étant assis sur son trône, demanda les guirlandes d'olivier, ornées de pierreries, qui se trouvaient sur un riche plateau, près de l'autel; il bénit les deux couronnes, et, les tenant chacune dans une main, il parla ainsi:

« Mes bien chers enfants, vous voici arrivés au cérémonial du couronnement. Oui, après des tourments et des tribulations sans nombre, et disons-le pour l'édification de tous ceux qui sont ici, après avoir donné de nombreux exemples de vertu, vous voici arrivés à la couronne. Savez-vous ce qu'elle signifie? Elle indique la récompense accordée à une candeur immaculée, que le chrétien apporte au pied de l'autel du Seigneur, pour la confier à la garde aimante d'un compagnon fidèle. Cette couronne sied bien à nos têtes chrétiennes: La feuille d'olivier nous rappelle l'unction de l'Esprit-Saint, par laquelle nous devenons de véritables membres de Jésus-Christ. Vous y avez ajouté de nombreuses pierres précieuses et resplendissantes. Eh bien! faites en sorte que cet augure soit heureux, qu'il orne votre vie conjugale des bijoux resplendissants de toutes les vertus de la famille: maintenez-vous réciproquement dans toute la pureté de la foi, dans l'ardeur de la charité envers Dieu, notre père commun, envers vos frères! Que l'aumône embellisse le seuil de votre maison: que la veuve et l'orphelin, le pèlerin et le mendiant le trouvent toujours accessible; que la prière en commun parfume toutes les chambres de votre demeure, comme un encens de suave odeur; que la piété soit la parure du moindre réduit, afin que les anges du Seigneur puissent y descendre sans la moindre répugnance, à toute heure du jour et de la nuit, pour y trouver une sereine image du paradis.

« Il est de mon devoir de vous rappeler, pardessus toute chose, l'affection pure et sainte dont vous devez toujours être animés l'un pour l'autre.

Mon fils bien cher, reçois devant cet autel cette pure jeune fille, comme si Jésus-Christ te la présentait de sa main divine, en te la recommandant ; aime-la comme il aime son Eglise, d'une affection pure, constante, parfaite. Et toi, ma douce enfant, n'oublie jamais que tu dois aimer le compagnon de ta vie d'une affection tout à fait semblable, unie à une soumission aimable, comme l'Eglise aime son céleste Epoux d'un amour obéissant et respectueux.

“ Je le sais, vous vous aimez ainsi, et vos mains se sont unies en signe d'une affection aussi sainte, aussi pure. Pendant que vous les réunissiez, je les plaçais dans la main du Seigneur. Ne repoussez jamais cette main divine, en quelque lieu qu'elle daigne vous conduire ; Dieu vous menera, l'un et l'autre au ciel, à travers la joie et la douleur, les allégresses et les tribulations. En prononçant ces mots, les lèvres du vieillard tremblèrent, et une larme perla sous sa paupière.

“ Je vous y verrai, je l'espère, plus resplendissants qu'ici-bas, et portant l'immortelle couronne qui, de toute éternité, est destinée aux saints époux. Que celles que je tiens à la main, consacrées par les prières célestes, qu'ici-bas soient le gage de la couronne qui ne périra jamais : je les dépose avec confiance sur vos têtes.”

A ces mots, il couronna les nouveaux époux et fit sur eux le signe de la croix : le rite sacré était achevé. Tout les assistants, et surtout le baron de Romilly, se sentirent doucement émus, jusqu'au fond de l'âme, par la voix sympathique du vénérable vieillard : les mouchoirs, les voiles servaient à essuyer les larmes silencieuses qui mouillaient les paupières des assistants.

Les époux, la tête couronnée, et se tenant par la main, quittèrent la chapelle et rentrèrent dans la salle de réception. Dès l'arrivée, tous les conviés firent entendre des cris de réjouissance et de félicitations. La jeune épouse surtout ne pouvait se dérober aux empressements et aux caresses de la partie féminine de la réunion, qui la comblait de marques d'amitié. Le baron de Romilly était au comble de la joie et pleurait d'attendrissement ; il paraissait rajeuni, et le bonheur le mettait presque hors de lui-même. Ses yeux ne pouvait quitter sa chère fille et Raoul. Mais il n'oubliait pas pour cela ses devoirs envers les invités.

Les jeunes époux de concert avec M. le Baron, avaient donné des ordres pour qu'on dressa des tables pour les pauvres, dans le vestibule et sous les arbres des avenues qui conduisaient à la maison. Béatrice avait voulu placer elle-même, dans de jolies corbeilles, des mets abondants et délicats, qu'elle envoya en toute hâte dans de pauvres demeures, où vivaient tristement plusieurs malheureuses familles, qu'elle assistait depuis longtemps, du consentement de son père, avec la plus douce et tendre charité.

Raoul après avoir gracieusement accueilli les félicitations qu'on lui adressait et laissé passer le premier élan des congratulations amicales, fit un léger signe à sa femme, et s'écartant avec elle de la foule qui les entourait, il lui dit.

Ma chère Béatrice, tu sais jusqu'à quel point notre vénérable Evêque nous a montré de l'intérêt ; tu sais qu'il a daigné s'offrir lui-même à cette fête de notre hymen, allons bien vite avec M. le Baron, nous présenter à lui, avant qu'il vienne lui-même à nous ; allons le remercier des bienveillantes paroles qu'il vient de nous dire à l'autel.

Sur le point de partir et avant de monter dans la voiture, le vénérable et digne évêque les bénit de nouveau et leur adressa ces paroles : *allez en paix, mes chers enfants, allez en paix; je sais que vous serez heureux!* et ces paroles, prononcées d'un ton presque prophétique, ne se trouvèrent jamais démenties.

FIN

## MONSIGNORE RONCETTI A NOTRE DAME.

8 Juillet, 1875.

La soirée de bienvenue donnée à Monsignore Roncetti, au Gesù, avait été grandiose; la grande démonstration qui a eu lieu à Notre-Dame en l'honneur du délégué de Notre Saint-Père le Pape, n'a pas été moins belle. L'église avait été ornée pour la réception de l'illustre visiteur. Au-dessus de la grande porte d'entrée, on avait placé une longue banderole blanche, sur laquelle se détachaient les armes de Pie IX. Le maître-autel, comme aux jours des grandes solennités religieuses, étincelait de mille feux. La magnifique niche qui renferme la Madone de l'Immaculée-Conception, don généreux de Sa Sainteté, était entourée d'oriflammes de diverses couleurs et surmontée de l'étendard pontifical.

Le lieu saint était rempli de fidèles.

L'envoyé du Saint-Père fit son entrée à six heures et demie, ayant à ses côtés le Rév. M. Baile, Supérieur du Séminaire, et le Rév. M. Giband. Tous les Messieurs du Séminaire et un très-grand nombre de membres du clergé lui faisaient escorte.

Parmi ces Messieurs on remarquait Mgr. Desautels, M. le chan. E. Moreau, M. l'abbé Verreau, principal de l'École Normale. M. l'abbé A. Valois, M. Labelle C. de St. Jérôme, M. l'abbé Papineau du Séminaire de Québec.

Lorsque Monsignore Roncetti eût pris place sur le trône qui lui avait été préparé, M. le curé de Notre-Dame, le Rév. M. Rousselot, monta en chaire et lut l'adresse suivante :

“ Monsignore, les prêtres de St. Sulpice et les fidèles confiés à leurs soins dans Ville-Marie, s'estiment très-heureux et très-honorés de recevoir en ce moment votre visite. Ils voient en vous, Monseigneur, un délégué et un représentant de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, dont le règne si fécond en grandes choses, leur semble devoir briller à jamais d'un éclat incomparable, dans les futures annales de l'histoire. Tous sont heureux de pouvoir vous déclarer hautement ici, qu'ils aiment à reconnaître, en LUI, le Successeur de Saint-Pierre, avec tous ses pouvoirs et toutes ses prérogatives, mais en particulier celle de son Infaillibilité; qu'ils ont pour sa personne sacrée, la vénération la plus profonde, l'amour le plus filial, le dévouement le plus parfait, et qu'ils conservent de ses nombreux bienfaits un souvenir qui ne s'effacera jamais.

Entre les dons qu'ils ont reçus de sa bonté paternelle, il en est un dont ils ont été particulièrement touchés. Vous savez, Monseigneur, comment le 5 août, 1872, deux prêtres de St. Sulpice de Montréal étant à Rome, et ayant eu l'insigne honneur d'une audience privée, Sa Sainteté, après les avoir comblés de faveurs, leur a fait le don si précieux de cette gracieuse et belle statue de l'Immaculée Conception. La colonne de marbre magnifique qui la porte, la petite croix d'or avec son cordon

que vous voyez suspendus à son cou, petite croix d'or que Pie IX, comme il nous l'a dit Lui-même, portait ordinairement sur sa personne sacrée, et qu'il n'avait suspendue à l'image de Marie que pour lui dire qu'il lui confiait ses croix, ses peines, sont encore des dons de Notre Saint Père, infiniment précieux pour nous. Cette statue est presque toujours entourée de pieux fidèles qui, tout en venant déposer aux pieds de Marie-Immaculée le tribut de leurs louanges et de leur amour, l'expression de leurs peines et de leurs joies, adressent de ferventes supplications pour le Pontife, toujours d'autant plus aimé qu'il est plus persécuté. Ils osent prier Votre Excellence de vouloir bien à son retour à Rome, remercier de nouveau Sa Sainteté en leur nom, pour un don qui a été si agréable à tous, et qui a si fort contribué à augmenter leur dévotion envers celle que Jésus-Christ nous a donnée pour Mère, et que Lui-même vénère, honore et prie avec tant d'amour—Enfin, les Prêtres de St. Sulpice, les pieux fidèles de cette paroisse et les élèves du Collège ou Petit Séminaire de Montréal, vous prient d'accepter, comme un faible témoignage de leur reconnaissance envers Notre Saint-Père le Pape, l'humble offrande découlant des mains de la Madone de Pie IX.—C'est de l'or, symbole de la charité, que vous lui porterez dans un cœur, emblème du cœur dévoué de ses enfants de Ville-Marie.”

Montréal, le 8 Juillet 1875.

Monseigneur l'Ablégat a répondu à cette adresse avec cette dignité et cette bonté qui, en si peu de temps, lui ont gagné tous les cœurs. Et bien que parlant dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle, il s'est exprimé avec la plus remarquable facilité et l'abandon le plus heureux. On le voyait heureux lui-même de moissonner des consolations pour Pie IX. Puissions-nous en envoyer bien souvent de semblables à cet immortel Pontife!

Voici substantiellement cette réponse.

“M. le Curé, Messieurs et mes Frères, je me ferai un vrai bonheur à mon retour à Rome, de rapporter au Très-Saint-Père toutes les choses si belles et si flatteuses que j'ai vues dans mon voyage sur ce Continent Américain. Ce sera pour le cœur si affligé du magnanime Pontife un grand sujet de consolation. Je lui parlerai surtout de la magnifique manifestation dont je suis témoin ce soir, et je Lui ferai bien fidèlement les commissions dont vous me chargez. Je dirai au Souverain-Pontife combien le don de la statue de la Vierge-Immaculée, que vous tenez de sa main, a contribué à augmenter, dans cette Cité si pieuse, le culte de Marie et le dévouement au Siège Apostolique. Je lui dirai avec quelle dévotion cette belle et religieuse paroisse de Notre-Dame se presse autour de l'envoyé de Pie IX, conduite par cette vénérable famille de St. Sulpice qui la dirige si bien dans les voies de la Religion et de l'attachement au Souverain-Pontife. Je lui porterai votre offrande qui Lui sera un nouveau témoignage de vos excellentes dispositions à son égard.

“Je vous remercie, en son nom, de cette offrande et de la magnifique manifestation d'amour dont je suis témoin : manifestation qui me touche d'autant plus qu'elle s'adresse, à l'occasion de mon passage, à la personne de Celui que tout le monde appelle à si juste titre l'Immortel Pie IX. Vous continuerez, paroissiens de Notre-Dame, à être attachés au Saint Siège et à prier la Vierge Marie, en suivant les exemples que vous donnent si bien vos chers Pasteurs, ces enfants de la famille de St. Sulpice.

“ De mon côté, je demanderai au Saint-Père une bénédiction apostolique toute spéciale pour cette paroisse et pour ses Pasteurs; et Pie IX la donnera avec bonheur. En attendant je prie Dieu et la Vierge Marie de vous protéger, de vous garder dans vos bonnes dispositions, et de verser sur vous et sur vos familles les plus douces et les plus précieuses faveurs !”

Le cœur d'or, dont il est question dans l'adresse, contient une somme considérable que les fidèles de Montréal envoient à Sa Sainteté. L'Ablégat a reçu aussi un autre cadeau : c'est une magnifique guirlande, composée de fleurs et de pièces de vingt piastres d'or. Cette riche et gracieuse guirlande, suspendue aux mains de la Madone de Pie IX se déroulait jusqu'au pied de la colonne de marbre qui porte l'image de Marie, et, sous sa dernière fleur, on lisait le quatrain suivant :

Madone de Pie IX, dans ce doux sanctuaire,  
J'ai reçu des enfants de l'Infaillible Père  
Belles fleurs de prière et larges pièces d'or :  
Messager de Pie IX, portez lui mon trésor.

Un salut solennel fut ensuite chanté. Mgr. Roncetti a donné lui-même la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Il était assisté des Rév. MM. H. Lenoir, de St. Jacques, et le Rév. M. Singer, de l'église St. Patrice. Après le salut, le chœur de Notre-Dame a chanté un cantique composé pour la circonstance. Un exemplaire magnifiquement écrit par les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame a été offert à son Excellence Mgr. Roncetti. Voici le texte complet de ce cantique :

PRIÈRE A MARIE POUR PIE IX.

Reine du Ciel et de la terre,  
De Pie IX, montrez-vous la Mère :  
Priez pour Lui !  
Priez, priez,  
Priez pour Lui !  
Priez, priez,  
Priez pour Lui !

Douce Patronne,  
Votre couronne,  
Par Lui rayonne ;  
Priez pour Lui !  
Priez, priez,  
Priez pour Lui ;  
Priez, priez,  
Priez pour Lui !

Loin des lieux où son trône brille,  
Nous sommes aussi sa famille,  
Priez pour Lui.

L'enfer s'élançait...  
Mais sa puissance  
Fait résistance...  
Priez pour Lui.

De son amour précieux gage,  
Pie IX nous donna votre image,  
Priez pour Lui.

Vers vous, Marie,  
Notre cœur crie :

Gardez sa vie ;  
Priez pour Lui.

Sous l'aile de votre tendresse,  
Protégez sa verte vieillesse ;  
Priez pour Lui.

Sa voie sacrée  
Vous a chantée  
Immaculée !  
Priez pour Lui.

Daignez apaiser la tempête  
Qui grondé en fureur sur sa tête ;  
Priez pour Lui.

A son histoire  
Joignez la gloire  
De la victoire !  
Priez pour Lui.

Rendez de tous le cœur docile  
A sa voix, comme à l'Évangile !  
Priez pour Lui.

Que sa lumière  
Enfin éclaire  
La terre entière  
Priez pour Lui.

Qu'un jour au ciel votre main donne  
A tous nos fronts une couronne  
Après de Lui.

En se rendant à la sacristie, Mgr. Roncetti reçu de la main de M. le Curé de N. D. aux pieds de la Statue de Marie, où il s'arrêta, le présent que les prêtres et les fidèles de N. D. offrait au Souverain Pontife. L'envoyé du St. Père parut profondément ému lorsqu'on lui fit lire l'inscription gravée sur le cœur doré qui renfermait le petit trésor : au Pontife infaillible—au Roi dépouillé—au Père bien-aimé, en reconnais-

sance du don de la madone de Pie IX—c'est bien cela, c'est bien cela! disait-il les larmes dans les yeux et dans la voix. Avant de quitter l'Eglise de N. D. Mgr. l'Ablégat vint incliner sa tête, poser son front et déposer un baiser de respect sur le socle de la colonne qui porte la Statue de la Vierge donné par Pie IX. Sans doute à ce moment une fervente prière s'élevait de son cœur pour le Pape et pour nous. Et nous aussi, nous prions pour le Pape et pour Mgr. Roncetti dont nous aimerons à nous rappeler longtemps les traits pleins de douceur et de majesté, et le passage de l'envoyé de Pie IX ne fera que resserrer les liens qui nous unissent déjà si intimement à notre Père, au Père de tous les chrétiens.

#### MGR. RONCETTI

##### *Et les Irlandais Catholiques de Montréal.*

Mgr. L'ablégat pendant sa visite au Séminaire de St. Sulpice reçut, dans la salle de cette maison, peu de temps avant de se rendre à l'église de la Paroisse de Notre Dame, une nombreuse Délégation des Irlandais catholiques résidants à Montréal.

Le Rév. Messire Dowd, prêtre de St. Sulpice et curé de St. Patrice, ayant à ses côtés son Honneur le Maire de Montréal, M. le Docteur Hingston, et l'Honorable M. Ryan, et un bon nombre d'honorables citoyens irlandais, lut l'adresse suivante, en anglais. Cette adresse, observe le *Nouveau Monde* auquel nous empruntons, la traduction est remplie de fidélité à la foi, d'attachement à la personne du Saint-Père et de respectueuse bienvenue pour l'Ablégat.

*Les Irlandais catholiques de Montréal à Mgr. Roncetti, ablégat de S. S. le Pape Pie IX.*

“ Monsignore,—Les Congrégations de Saint Patrice et de Sainte Anne, de cette ville, ayant appris que Montréal allait être honoré d'une visite d'un représentant de Notre Saint-Père, se sont hâtés de se présenter devant Votre Excellence, pour déposer aux pieds de Notre Saint-Père l'hommage de leur vénération et de leur profond attachement.

Dans la conservation merveilleuse de la vie et de la santé de notre glorieux Pontife, nous reconnaissons la puissance et la sagesse de Dieu et la protection dont il couvre les plus chers intérêts de l'Eglise sur la terre. La rage diabolique avec laquelle l'Eglise est présentement assaillie par les puissances du monde, et par les disciples de sociétés impies et pires que si elles étaient païennes, demande—ce que Dieu accorde aux prières de l'univers catholique—la prolongation de l'existence de Pie IX.

Par son énergie, qui défie la violence et la cruauté des hommes, et par sa sagesse, qui, inspirée d'en haut, confond en toute occasion la ruse et la prétendue philosophie de la sagesse humaine, Jésus-Christ maintient la promesse qu'il a faite à son Eglise dans l'Evangile: “ Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.”

Les enfants de Saint Patrice, résidants en cette ville félicitent respectueusement votre Excellence de la mission élevée qui lui a été confiée par notre Saint-Père; et ils acceptent avec une nouvelle reconnaissance le grand honneur conféré, par l'intermédiaire de votre Excellence, à un prélat de la même origine qu'eux.

La fidélité au Siège de Pierre est le trait distinctif de l'histoire de l'Irlande, comme sa plus grande gloire. Cette tradition sacrée a conservé

toute sa force parmi nous. Dans notre patrie, comme à l'étranger, le Pape est pour nous le représentant de Jésus-Christ sur la terre.

Mais envers Pie IX toute pensée de strict devoir se confond avec un ardent amour filial,—nous l'aimons à cause des témoignages d'affection qu'il a donnés à ses enfants d'Irlande, et nous l'aimons encore plus, à cause des afflictions qu'il éprouve pour la défense de la vérité et de la justice.

Renouvelant l'assurance de notre plus profonde vénération pour notre bien aimé Pontife, et celle de notre entière obéissance à ses enseignements, et priant votre Excellence d'agréer nos hommages et nos souhaits pour sa santé et son bonheur, nous avons l'honneur de rester,

Au nom des Congrégations de Saint Patrice et de Sainte Anne, les très-humbles et très-obéissants serviteurs de votre Excellence."

P. DOWD, P. S. S. curé de St. Patrice.

T. HOGAN, P. S. S. curé de Ste. Anne.

Le Docteur Ulbaldi, secrétaire de l'ablégat a traduit cette adresse au prélat avec un accent et un sentiment qui ont paru lui causer une vive impression.

M. l'abbé MacGlynn, curé de Saint Etienne, à New York, a répondu au nom de Mgr. Roncetti que l'envoyé du Saint Siège se sentait embarrassé pour remercier comme il conviendrait, de l'accueil chaleureux dont il était l'objet et des marques de respect pour sa personne ; mais qu'il n'éprouvait aucun embarras à reconnaître au nom du Saint-Père le dévouement, la piété filiale, la généreuse libéralité du peuple irlandais envers la papauté.

#### VISITE DE MGR. RONCETTI A VILLA-MARIA.

Le jeudi, 8 juillet, Monsignore Roncetti, le Dr. Ulbaldo Ulbaldi, accompagnés de plusieurs prêtres visitèrent Villa-Maria. Ils furent accueillis, remarque la *Minerve*, avec le savoir-faire, la politesse et l'aimable simplicité qui caractérisent la belle Institution des filles de la vénérable sœur Bourgeois, une des gloires de Montréal, et nous dirions volontiers du Canada.

Les bonnes Religieuses conduisirent les nobles représentants du Saint-Père par toute leur maison, à la chapelle, aux classes, dans les dortoirs, au réfectoire, à la salle de récréation. Une peinture représentant Mgr. Bourget, Evêque de Montréal, et due au pinceau d'une des religieuses de l'établissement, a provoqué les plus grands éloges de la part du connaissant visiteur.

A la bibliothèque étaient réunies les quelques élèves qu'une trop longue distance prive de la douceur du foyer paternel, pendant les vacances. Une toute petite s'approcha de l'illustre délégué et le pria dans son langage enfantin, de solliciter la canonisation de la Mère Bourgeois, la vénérable fondatrice de la congrégation de N-D. Monseigneur l'écouta avec le plus vif intérêt et promit de faire sa commission.

Melle Brossard lut ensuite la magnifique pièce de vers que nous reproduisons ici :

MONSIEUR,  
De mes joyeuses sœurs les essaims envolés  
Goûtent le doux repos sous vingt cieus parse-  
més :  
Leur bonheur m'attristait.....mais je suis  
consolée  
Par la gloire qu'à moi donne cette journée.  
La gloire qui, sur terre, en ce temps solen-  
nel,  
Ne descend que du front du Pontife immor-  
tel !  
Pie IX, voilà l'honneur ! Pie IX, voilà la  
gloire !  
Pie IX, voilà le nom qu'aux fastes de l'his-  
toire,  
Gravent toutes les mains, burinent tous les  
cœurs.  
Pie IX, plus admiré que les triomphateurs !  
Pie IX, noble vieillard dont la tête chérie  
Sous les neiges des ans apparaît refleurie !  
Pie IX, sous le malheur ne succombant ja-  
mais !  
Pie IX, vengeant ses droits en versant ses  
bienfaits !  
Pie IX, plaçant au front de la Vierge Sacrée  
La couronne d'amour des anges vénéral !  
Pie IX, portant le monde en ses divines  
mains !  
Pie IX, sauvant la terre et par mille chemins,  
Faisant passer du ciel les faveurs précieuses  
Remplissant l'univers de splendeurs radieu-  
ses !  
Pie IX, roi dépouillé, plus roi que ses tyrans !  
Pie IX, Père adoré de ses millions d'enfants !  
Pie IX, devant conduire à la terre promise  
Le vrai peuple de Dieu, la véritable Eglise !  
Pie IX, marchant toujours vers l'immortalité  
Le front resplendissant d'Infaillibilité !!!  
Et vous, noble Prélat de l'Eglise Romaine,  
Illustre Délégué de la cour Souveraine,  
Vous, chargé par Pie IX, du message éclatant  
D'aller porter au loin l'honneur qui vous at-  
tend,  
Vous avez bien voulu sans craindre le voyage,  
De nos chers Canadas aborder le rivage,  
Et venir rappeler à nos vœux, à nos vœux  
La bonté de Pie IX !..... Emportez-lui nos  
vœux !  
Pie IX connaît déjà pour lui notre tendresse  
Dites-lui que l'amour va s'augmentant sans  
cesse ;  
Dites-lui qu'en pensant à ses grandes dou-  
leurs,  
Nos yeux ont bien souvent versé de tristes  
pleurs.  
Pour le sauver le sang jaillirait de nos veines,  
Tel est le dévouement dont nos âmes sont  
pleines !  
Cet élan, Monseigneur, n'en soyez pas surpris,  
N'est point l'état changeant de mobiles es-  
prits.  
Nous buvons au courant de ces nobles pensées  
Dans cette maison sainte où l'on nous a pla-  
cés !  
Nos Maîtresses, enfants de la Mère Bourgeois,  
Pour exalter Pie IX n'ont qu'une seule voix  
Et leurs soins assidus font toujours qu'en  
notre âme  
Pour l'Eglise et Pie IX ce saint amour s'en-  
flamme.  
Fasse le ciel qu'un jour, de ses benites mains,  
Le grand Pontife élève à la gloire des saints  
De nos aimantes sœurs, la vénérable Mère,  
Marguerite Bourgeois que Montréal révère !  
Puissent nos vœux hâter ce moment de bon-  
heur  
Et payer le tribut que lui doit notre cœur !  
Ces accents, Monseigneur, ne sauraient vous  
déplaire :  
Un enfant ose tout quand il parle à son Père,  
Ce Père, près de nous, vous le représentez ;  
Pour Lui, pardonnez-nous et pour Lui bénis-  
sez !  
Bénissez les enfants, bénissez les maîtresses,  
Qui nous donnent ici leurs soins et leurs ten-  
dresses,  
Bénissez le présent, l'avenir, notre vie ;  
Bénissez Montréal ; bénissez la Patrie ;  
Et que, bénis par vous, nous soyons en ce lieu,  
Tous enfants de Pie IX, de l'Eglise et de Dieu !

Comme les bonnes Religieuses se sont plu à publier l'auteur, nous sommes heureux (*observe la Minerve, à laquelle nous avons emprunté presque tout cet article*) de le pouvoir faire aussi. Cette poésie qui déçoit à la fois le cœur du véritable apôtre, l'âme des fils dévoués de l'Eglise, et le génie du poète religieux, est due à l'obligeance de M. l'abbé Martineau, prêtre du Séminaire de St. Sulpice.

Melle Brossard a parfaitement rendu les sentiments de l'auteur ; l'émo-

tion du prélat romain, et celle de toutes les personnes présentes en sont un témoignage des plus flatteurs.

Après avoir exprimé de nouveau sa satisfaction, et avoir béni les bonnes religieuses et leurs élèves, tant présentes qu'absentes, Monsignore Roncetti se retira, promettant de redire fidèlement à Pie IX l'amour filial que lui gardent tous les cœurs à Villa-Maria !

Ajoutons, pour tout commentaire, que Mgr. Roncetti, le Dr. Ulbaldo Ulbaldi, et leur suite, en exprimant la plus grande admiration sur le site avantageux et unique de cette établissement, auquel se joignent le confort et l'agréable le plus complet, n'ont fait, dis-je, que confirmer l'opinion de tant d'autres illustres voyageurs et de tant de parents heureux de pouvoir y placer leurs enfants.

Nous serions heureux de suivre les Délégués Romains dans toutes leurs visites et leurs excursions, de recueillir ici toutes les adresses qu'on leur a faites, les belles paroles prononcées par Mgr. Roncetti en faveur de nos diverses Institutions et de tout le Canada, mais l'espace nous manque. N'y aurait-il pas là de quoi inspirer une plume bien exercée, et un cœur vraiment canadien pour doter notre littérature de quelques belles pages !

Nous sommes heureux de pouvoir dire que les vœux de tous les cœurs catholiques, du reste si bien exprimés par tous nos *journaux*, ont été exaucés. Oui, la traversée des illustres Délégués du Saint-Père, a été heureuse, et en revoyant le beau ciel d'Italie, ils n'auront pas oublié de redire à Pie IX que par delà les mers, vit un petit peuple qui lui porte un profond amour et un dévouement à tout épreuve, et que ses enfants du pays de Jacques-Cartier ne cessent de faire des vœux ardents pour le triomphe de l'Église de Jésus-Christ et la prolongation de ses longues années.

Québec, le 15 Décembre 1875.

AVIS AUX ABONNÉS DE  
L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

Diverses circonstances regrettables nous ont empêché, jusqu'à ce jour, d'envoyer aux abonnés de l'ECHO du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal, la 12ème Livraison de cette publication, pour l'année 1873.

Nous sommes heureux de remplir aujourd'hui cette lacune et de vous annoncer en même temps que dans le cours de l'année 1876, nous espérons vous adresser la Table générale alphabétique et analytique des Matières contenues dans les quinze volumes qui ont été publiés depuis le 1er janvier 1859 jusqu'au 1er janvier de l'année 1874.

DAVID OUELLET,

Gérant de "l'ECHO du Cabinet de Lecture  
actuellement architecte et sculpteur.

No. 12, Rue et Faubourg St. Jean, Québec.